

1J 1 Anciens Inventaires

- 1 « Table alphabétique des manuscrits de MM. Corberon et Bruges, 1790 », dressée par Bruges fils; cah. de 116 pages
- 2-9 Tables des matières des liasses primitivement numérotées 1-7 et 10 des « Ecritures » de Bruges père, dressées par Bruges fils; pièces détériorées ⁽¹⁾
- 10 Etat de la série dite des « Etudes » de Bruges père.
- 11-22 Tables des matières de la série de « droit » ⁽²⁾, dressées par Bruges fils.
- 23 Tables des matières des pièces diverses regroupées par Bruges fils.

⁽¹⁾ Ces tables étaient collées sur le plat des anciens cartons qu'il a fallu remplacer en raison de leur mauvais état.

⁽²⁾ Droit maritime excepté. Une partie de ces pièces a aussi été décollée des cartons primitifs.

COLLECTION CORBERON

DOCUMENTS FAMILIAUX DES CORBERON

1J 2 Actes concernant Nicolas de Corberon père ⁽¹⁾

- 1 Provision de la charge de procureur général au Parlement de Metz (20 mai 1684); copie
- 2 Constitution par Nicolas de Corberon et son épouse Madeleine Du Four, en faveur d'Antoinette Leconte de Montauglan, d'une rente annuelle de 1 000 livres au denier 22 moyennant une somme de 22 000 livres déjà reçues (20 mai 1684); cah. parch.
- 3 Arrêt du Conseil souverain ordonnant que M. André de Guillermin de Corny demeurera curateur des enfants mineurs de M. de Corberon « à l'effet de procéder à l'inventaire des effets de la communauté » (28 septembre 1700); parch.
- 4 Arrêt du Conseil souverain ordonnant que M. de Corberon jouira « de l'effet de lad. garde noble » de ses enfants (9 avril 1701); parch.
- 5 Constitution par Nicolas de Corberon et Louis Courcier « chanoine de l'église de Paris », en faveur de Simon Delorme, capitaine, d'une rente annuelle de 650 livres moyennant 13 000 livres déjà perçues (21 février 1718); parch.
- 6 Constitution par les mêmes en faveur de Charles-Jean-Baptiste Fleurian, seigneur de Morville, ambassadeur aux Pays-Bas, d'une rente de même importance moyennant la même somme (18 juin 1718); cah. parch.

1J 3 Actes concernant Nicolas de Corberon fils

- 1-2 Foi et hommage prêtés par N. de Corberon fils pour le fief de Traubach (2 août 1728); parch.
- 3-6 Enregistrement au Conseil souverain des lettres du roi portant don du fief de Chavenatte (village de Boron) en faveur de Corberon fils; foi et hommage, aveu et dénombrement (7-8 janvier 1729); parch.
- 7 Arrêt du Conseil souverain ordonnant confection d'inventaire des meubles et effets de la succession de Corberon père (8 avril 1729); parch.

⁽¹⁾ On verra aussi l'article E 531 des Archives départementales de la Charente; il contient entre autres le contrat de mariage, l'inventaire de la bibliothèque et le testament de Nicolas de Corberon.

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 3 8** Autorisation donnée à Nicolas de Corberon, à ses frères Louis-Gabriel, capitaine, et Louis, chanoine de Paris, et à leur beau-frère Louis-Bernardin Dupré d'Houville, de n'admettre la succession de Nicolas de Corberon que sous bénéfice d'inventaire (11 mai 1729); parch. sceau
- 9 Contrat de mariage de Corberon fils avec Françoise-Suzanne Landreau, fille du commissaire général ordonnateur de la Marine à Bayonne, feu Jacques Landreau (16 février 1730); cah. parch. de 33 pages
- 10 Constitution par Corberon fils et son épouse en faveur de leur belle-mère et mère, Etiennette-Suzanne de Landreau née Buisson, d'une rente annuelle de 325 livres, moyennant 6 500 livres (18 avril 1730); parch.
- 11 Nomination d'un commissaire par le Conseil souverain pour clore l'inventaire des meubles de feu Etiennette-Suzanne de Landreau (20 décembre 1744); parch.
- 12 Arrêt du Conseil souverain prescrivant inventaire de la succession de la dame Françoise-Suzanne de Corberon et de la communauté d'entre elle et son époux (6 mars 1750); cah. parch.
- 13 Quittance de la somme de 24 000 livres, prix de l'office de premier président au Conseil souverain payé à Nicolas de Corberon père par son fils en 1723, puis à ce dernier par Christophe de Klinglin en 1747.
- 1J 4 Actes concernant la famille Dupré d'Houville (¹)**
- 1 Confirmation de noblesse en faveur de Pierre Dupré de Mesnil (1647); parch. sceau détérioré.
- 2-3 Arrêt du Conseil d'Etat déchargeant le sieur Jacques Dupré du Mesnil et d'Houville de la taxe de 1 500 livres à lui imposée en dépit de ses privilèges de noblesse (1662); parch.
- 4 Nomination du sieur Dupré d'Houville comme commissaire provincial d'artillerie (1684); parch. cachet
- 5 Provisions de lieutenant d'artillerie au département de Brisach pour le même (1695); parch.
- 6 Nomination du même comme lieutenant en second dans l'équipe du marquis de La Frezelière (1696); parch.
- 7 Provisions de lieutenant d'artillerie au département général du Roussillon pour le même (1702); parch.
- 8 Id. au département de Béarn (1704); parch. cachet.
- 9 Enregistrement à la Chambre des Comptes de lettres royaux reconnaissant la noblesse de la famille Dupré (1704); cah. parch.
- 10 Commission de commissaire provincial d'artillerie pour le sieur d'Houville (1711); parch. cachet

(¹) Famille alliée aux Corberon par le mariage d'une sœur de Nicolas fils, Madeleine, avec Louis-Bernardin Dupré d'Houville.

DOCUMENTS FAMILIAUX DES CORBERON

- 11-13 Arrêt du Conseil souverain d'Alsace nommant, à la requête de dame Elisabeth Dupré d'Houville, veuve de Jean-Félix Le Camus, lieutenant d'artillerie à Sélestat, un curateur pour procéder à l'inventaire de la succession dudit Le Camus; autorisation de vendre certains effets (1721); parch. sceau
- 14 Commission de lieutenant d'artillerie au département de Dunkerque pour le sieur Dupré d'Houville (1731); parch.

DOCUMENTS RÉUNIS PAR CORBERON PÈRE

1J 5 « Privilèges, règlements et matricule du Corps de la Noblesse de la Basse-Alsace. »

Vol. in-4^o, 157 f., relié en basane. Ex-libris aux armes des Corberon; plus 3 p. de table analytique en tête, de la main de Corberon père, et 2 papiers volants.

- privilèges et règlements de 1550 à 1661
- matricule des membres de la noblesse avec tous les bourgs, villages, châteaux, maisons et autres biens francs et nobles leur appartenant
- « spécification des anciennes et nobles maisons et familles du Corps... à laquelle est jointe l'instruction en quel temps elles ont finy par mort... »

1J 6 « Pièces concernant l'Alsace »

Vol. in-folio relié en basane, 620 p.

- p. 1 - 543 : copie partielle d'un recueil de pièces réunies ou transcrites par Corberon père dont l'original est à la Bibliothèque de Trèves ⁽¹⁾
- p. 544 - 620 : copie de 20 pièces sur les 159 du « Recueil pour servir de commencement à un journal du Conseil souverain d'Alsace » de Corberon fils dont on trouvera l'original plus loin (article 9): 1659 à 1719; quelques remarques supplémentaires p. 556, 562 et 573

Nous ne donnons ici que la liste des pièces du recueil de Corberon père, en nous tenant le plus près possible de leur titre original.

- p. 1 : Description des trois états de la Haute-Alsace sous la maison d'Autriche...
- p. 4 : Mémoires de M. de Rosselange ⁽²⁾ sur la cession faite au roi de la province d'Alsace par le traité de Munster
- p. 9 : Mémoires dressés par M. de Rosselange sur la province d'Alsace

⁽¹⁾ Manuscrit 1308 (microfilm aux Archives départementales du Haut-Rhin coté 1 Mi 15-16). L'ordre des pièces n'est pas le même dans l'original et dans la copie qui est d'ailleurs un peu moins complète mais comporte, par contre, des actes postérieurs à la rédaction de Corberon père : voir plus loin p. 123. Le manuscrit Chauffour 14 de la Bibliothèque municipale de Colmar est une copie plus complète.

⁽²⁾ M. de Rosselange était procureur général à la Chambre des Comptes de Lorraine.

COLLECTION DE CORBERON PÈRE

- p. 26 : Mémoires dressés en 1661 par ordre de Colbert de Croissy, « lors intendant et président d'Alsace, de l'estat où estoit cette province » (1)
- p. 172 : Procès-verbal de ce qui s'est fait à l'assemblée des dix villes convoquées à Haguenau... pour la réception et installation du duc de Mazarin en l'office de grand-bailli de la préfecture de Haguenau (1662)
- p. 208 : Lettres réversales données par M. de Montclar, grand-bailli de la préfecture de Haguenau, aux Magistrats de la ville de Turckheim (1679)
- p. 209 : Mémoire concernant la demande que le roi a faite à quelques habitants des villes impériales des dîmes de grains, vins et foins
- p. 225 : De la cession de l'Alsace à la Couronne de France : déclaration faite à Osnabrück
- p. 232 : Des limites de la Basse-Alsace : terres situées en Alsace appartenant à l'Electeur Palatin (1699-1719)
- p. 262 : Mémoires sur les fiefs d'Alsace (1679)
- p. 264 : Arrêt du Conseil d'Etat pour obliger les vassaux à présenter les titres de leurs fiefs à l'intendant
- p. 267 : Etat de la province de Haute et Basse-Alsace : description de la Haute-Alsace
- p. 305 : Arrêt du Conseil souverain d'Alsace, portant injonction aux vassaux du roi en Alsace, de rétablir les maisons et châteaux dépendant de leurs fiefs (17 août 1700)
- p. 306 : Correspondance et mémoires au sujet de l'hommage de l'évêque de Bâle (1706)
- p. 318 : Hommage de M. de la Grange pour Hattstatt
- p. 320 : Arrêt et règlement du Conseil souverain d'Alsace du 16 septembre 1722 qui défend aux vassaux du roi de donner les fiefs qu'ils tiennent de Sa Majesté en emphytéose sans en avoir obtenu sa permission
- p. 320 : De la réunion de Strasbourg à la Couronne de France
- p. 333 : Mémoire sur l'état de la ville de Strasbourg et sur celui du landgraviat d'Alsace fait par M. Obrecht en l'année 1683
- p. 335 : Privilèges judiciaires de la ville de Strasbourg
- p. 345 : De l'évêque de Strasbourg
- p. 369 : Du Directoire ou Présidial de la Noblesse de la Basse-Alsace
- p. 382 : Du compte de Hanau-Lichtenberg (1697-1709)

(1) Les mémoires jusqu'à la page 232 se retrouvent dans les manuscrits 250 et 253 de la Bibliothèque municipale de Sélestat, avec la même indication « déficit » pour le commencement de la troisième partie (Tiers-Etat).

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 6**
- p. 406 : Du prince de Murbach
 - p. 407 : De la juridiction ecclésiastique en Alsace
 - p. 414 : Du ressort du Conseil souverain d'Alsace
 - p. 426 : Etat des revenus des villes
 - p. 427 : Etat des villes et communautés de la province d'Alsace; nombre de feux et noms de seigneurs
 - p. 463 : Villages de la Noblesse de Basse-Alsace
 - p. 469 : Ordonnance portant règlement pour le gouvernement des forêts situées en Alsace... donnée à Prague le 17 avril 1557
 - p. 477 : Donation faite par le roi au cardinal Mazarin en décembre 1659
 - p. 482 : Pièces par lesquelles il apparaît que les archiducs d'Autriche ont pourvu les Pères Jésuites du collège d'Ensisheim sans en avoir le pouvoir de la Cour de Rome ni des collateurs particuliers
 - p. 486 : Landskron
 - p. 488 : Mémoire touchant les affaires du Parlement de Metz dressé sur la fin de l'année 1697. Correspondance à ce sujet
 - p. 497 : Requête adressée au roi par la ville de Haguenau au sujet de la propriété de la forêt dite « Burgerwald »
 - p. 514 : Mémoire sur les limites de la Basse-Alsace et les contestations qui peuvent y être formées même pour quelques endroits qui remontent vers la Haute-Alsace
 - p. 536 : Mémoire pour servir d'éclaircissement sur le contenu d'une lettre du prince Eugène de Savoie écrite de Vienne le 4 juin 1715, au sujet des plaintes de l'Electeur Palatin.

1J 7 Informations sur la Décapole

Vol. in-12, 55 p. écrites, relié en basane; au dos « Alsace ».

Copie de 2 rapports :

- p. 1 - 31 : « Information sommaire et historique, touchant les dix villes impériales en Alsace, et cela au regard de la Préfecture de Haguenau, le 24 d'août 1697 » ⁽¹⁾ destinée à éclairer les ambassadeurs français à Ryswick
- p. 37 - 55 : « Raisonnement de Monsieur de Gravel... touchant les droits appartenants au Roy sur les dix Villes impériales d'Alsace; envoyé à la Cour le 25 d'août 1661 et depuis à M^r le Duc de Mazarin le 8 d'avril 1664 »

⁽¹⁾ L'appartenance de ce volume à Corberon père n'est pas certaine, mais la matière et les dates des rapports la rendent très probable.

COLLECTION DE CORBERON PÈRE

- 1J 8 Relation de ce qui s'est passé à la mort du feu Roy Louis 14^e**
et pour l'establisement de la régence pendant la minorité de
Roy Louis 15^e, dressée par M^r Fermé, conseiller de la 4^e chambre
des Enquestes du parlement de Paris et envoyée par lui à un de
ses cousins à Salins en Franche-Comté »
- Vol. in-8^o, 52 f.; en outre : titre, table et note de Corberon père; copie
du testament et des codicilles de Louis XIV par Corberon fils (1 cah.
19 p.), et une note sur la mort du roi.

DOCUMENTS RÉUNIS PAR CORBERON FILS

1J 9 Arrêts d'Alsace (1657 - 1721), ou

« Recueil pour servir de commencement à un journal du Conseil souverain d'Alsace, contenant plusieurs arrêts de règlements et autres rendus en ce tribunal tant en plaidoyrie qu'en Conseil, depuis sa création jusqu'à présent, tirés sur les minutes du greffe par M. d(e) C(orberon), avocat général au même Conseil » ⁽¹⁾

2 tomes, in-folio, reliure en basane marbrée au nom « De Corberon », portant au dos le titre d'« Arrests d'Alsace », annoté et tablé de la main de Corberon fils.

tome I : 1657 - 1695; au début du volume, table chronologique des présidents, procureurs et avocats généraux du Conseil souverain et des arrêts contenus dans les deux tomes, puis 486 pages ⁽²⁾

tome II : 1696 - 1721; suite de la pagination précédente, 487 - 840 ⁽³⁾, puis table alphabétique des matières; suivent divers règlements concernant les huissiers et sergents royaux, de 1678 à 1721, dotés de table et paginés 1 - 81; plus un factum imprimé d'un procès entre Jean Grollmond, de Guémar, et Meyer Weil, juif de Ribeauvillé, suivi d'une copie de l'arrêt intervenu en 1719.

Les arrêts de ce recueil ont été pour une bonne part publiés par Corberon lui-même dans le « Recueil d'ordonnances du Roy et règlements du Conseil souverain d'Alsace... imprimé par ordre de Monsieur le Premier Président, 1657-1737 » (Colmar, Decker, 1738), 966 p. in-4^o, plus les tables.

Quatre autres arrêts non publiés dans ce recueil l'ont été par le président de BOUG, dans le « Recueil des édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du Conseil d'Etat et du Conseil souverain d'Alsace, t. I (1657-1725) », (Colmar, Decker, 1775), 631 p. in-folio.

Dans la liste ci-dessous ne sont donc relevés que les actes restés manuscrits :

⁽¹⁾ Il existe plusieurs copies manuscrites de cet ouvrage. Bruges fils, en particulier, en avait dressé une qui se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Trèves, manuscrit 1311 (microfilm aux Archives départementales du Haut-Rhin sous la cote 1 Mi 19). Il a parfois complété le travail de Corberon par des indications postérieures à 1721 et n'a pas retranscrit certains arrêts devenus caducs.

⁽²⁾ Des arrêts sont insérés sur feuilles volantes entre les p. 48 et 49, et 352-353.

⁽³⁾ Des copies de lettres patentes en faveur du comte de Hanau sont insérées entre les pages 754 et 755.

COLLECTION DE CORBERON FILS

tome I :

- p. 44 : Arrêt qui juge que le créancier ne peut exiger à la fois qu'une année d'intérêts du capital constitué – 13 janvier 1660
- p. 46 : Arrêt en faveur des procureurs – 13 septembre 1660
- p. 48 : Confiscation n'a lieu en Alsace – 1^{er} février 1661
- p. 63 : Jugement en faveur des curés pour la perception des dîmes – 23 juin 1663
- p. 64 : La charge de la dîme passe avec le fond encore que le terrain tombe entre les mains de propriétaires privilégiés – 14 août 1665 (voir aussi arrêt du 30 mai 1696)
- p. 69 : Si le retrait lignager a lieu pour les biens vendus par décret – 14 novembre 1665
- p. 70 : Exemption en certains cas des curés, sujets aux charges de communauté – 20 février 1666
- p. 75 : Surséances et délais accordés aux parties par arrêt n'ont lieu que pour l'objet de la contestation et non pour les dépens, honoraires des avocats, avances et vacations des procureurs – 16 février 1674
- p. 79 : Lettres patentes pour la translation du Conseil provincial d'Alsace séant à Ensisheim, en la ville de Brisach – avril 1674
- p. 92 : Règlement pour les sages-femmes – 26 septembre 1675
- p. 96 : Remontrances au roi contre l'usage du retrait local et l'établissement des Juifs en Alsace – 28 mars 1676
- p. 100 : Enfants naturels déclarés incapables et successions testamentaires – 3 juillet 1677
- p. 104 : Jugement en faveur des greffiers – 7 avril 1678
- p. 106 : Règlement portant défense aux juges du ressort de prononcer amendes autrement qu'en livres tournois – 22 avril 1678
- p. 135 : Que dans le doute, l'évaluation de l'espèce doit être faite au profit du débiteur, lorsqu'il y a eu variation dans le cours et la valeur des monnaies – 8 juillet 1679
- p. 145 : Contre l'habileté des religieux et religieuses à succéder – 23 novembre 1679 ⁽¹⁾
- p. 191 : Chirurgiens de la ville de Colmar maintenus en leurs privilèges contre les étrangers – 10 mai 1680
- p. 210 : Juge d'église en matière de promesse de mariage ne peut prononcer sur la dot ni sur les dommages et intérêts – 29 mai 1680
- p. 239 : Commerce d'un Juif avec une chrétienne puni de mort – 23 septembre 1680

⁽¹⁾ Corberon a ajouté de sa main « ou en 1675 ».

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 9 p. 244 : Les étrangers ne peuvent tenir ni posséder bénéfice dans le royaume – 13 décembre 1680
- p. 251 : Arrêt contre le monopole en faveur des marchands épiciers de Colmar – 13 décembre 1680
- p. 268 : Règlement pour le paiement des arrérages de rentes – 24 janvier 1681
- p. 270 : Propriétaire d'une maison incendiée, condamné à indemniser le voisin dont la maison a « péry » du même incendie – 8 mars 1681
- p. 275 : Arrêt qui adjuge au fils du vassal un fief dont il n'a point fait la reprise, encore qu'il se soit écoulé plus de 40 ans depuis la mort du père et que dans cet intervalle le fief ait été conféré deux fois à deux familles différentes successivement – 31 mai 1681
- p. 279 : Arrêt portant défense au juge laïc d'entreprendre sur la juridiction ecclésiastique – 18 juin 1681
- p. 281 : Séparation de mariage pour cause d'adultère entre luthériens – 5 septembre 1681
- p. 307 : Arrêt rendu en conformité de ceux du 13 janvier 1660 et du 24 janvier 1681 concernant les arrérages des rentes – 3 juin 1683
- p. 319 : Cause appointée sur la question de savoir si, selon l'usage de Strasbourg, le marchand dont les effets sont saisis est censé avoir fait faillite et s'il est, comme tel, sujet à privation de son office en la magistrature – 23 décembre 1683
- p. 407 : Arrêt concernant la résidence des juges seigneuriaux dans leur bailliages – 1^{er} juillet 1693

tome II :

- p. 487 : Arrêt au sujet de la nourriture des corvéables – 12 juillet 1696
- p. 503 : Opposition à un défaut sur le rôle – 19 décembre 1698
- p. 520 : Si, faute par le vassal d'avoir fait ses reprises à chaque mutation, le fief retourne de plein droit au seigneur suzerain par droit de commise ? ou si le seigneur doit agir contre le vassal et faire déclarer par jugement le fief commis pour félonie et réuni à son domaine ? (1) – 1^{er} juillet 1701

(1) Corberon a spécifié en note : « tiré du journal de maistre Augéard, tome 2, chap. 53 ». Matthieu AUGÉARD avait publié 3 volumes, de 1710 à 1718, d'« Arrêts notables de différents tribunaux du royaume ».

- p. 580 : Si un mariage contracté par un sous-diacre sans dispense, fait vaquer son bénéfice de droit et de fait ⁽¹⁾ – 30 mars 1707
- p. 603 : Arrêt contre le droit de ressort prétendu par la ville de Strasbourg – 30 mai 1707
- p. 615 : Si dans le cas que Titius et ses descendants mâles ont été investis d'un fief pour en jouir et le posséder après l'extinction des mâles d'une branche de la même famille, le fief échu par cette extinction aux arrière-petits-fils de Titius, doit-il être partagé entre eux par souches ou par têtes ? ⁽²⁾ – 20 mars 1709
- p. 639 : Si des héritiers peuvent être admis à prouver par témoins la suggestion d'un testament revêtu de toutes les formalités ? – juin 1709 ⁽³⁾
- p. 662 : Si les héritiers du titulaire d'un office seigneurial peuvent obliger le seigneur à leur vendre la finance dudit office – 17 septembre 1711
- p. 671 : De l'origine des cabarets et si le sénatus-consulte macédonien a lieu en autre prêt qu'en celui d'argent – 30 juin 1712
- p. 681 : Si le retrait lignager a lieu pour les acquêts dans le comté de Belfort – 16 septembre 1712
- p. 691 : En matière de mariage, le juge d'église ne peut prononcer que « super foedere », et s'il excède il y a abus – 8 juin 1713
- p. 699 : Juge d'église ne peut décider sans abus par qui les réparations des bénéfices doivent être faites – 4 mai 1714
- p. 716 : Arrêt du Conseil d'Etat du Roi portant règlement entre le Magistrat de la ville de Strasbourg et le Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace sur l'exercice de leur juridiction – 28 mai 1715
- p. 726 : Si une femme sexagénaire, ayant convolé en secondes noces avec un jeune homme, six semaines après la mort de son mari, le cas est amendable pour le scandale public – 19 juin 1715
- p. 736 : Si, en pays de droit écrit, un enfant naturel est en droit de demander le sixième de la succession paternelle – 3 septembre 1716
- p. 764 : Arrêt qui renvoie au Magistrat de Strasbourg sur l'appel d'une sentence rendue par le bailli de Wasselonne – 5 mai 1717

⁽¹⁾ « tiré du journal de maistre Augeard, tom. 1, chap. 82 ».

⁽²⁾ « tiré du journal de maistre Augeard, tom. 3, chap. 90 ».

⁽³⁾ « tiré du journal de maistre Augeard, tom. 1, chap. 99 ».

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 9** p. 768 : Droit de ressort adjudgé au Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace – 8 mai 1717
- p. 782 : Si le juge, ou autre officier de justice, peut acquérir par décret en son siège ? – 1^{er} juillet 1718
- p. 784 : Confiscation n'a pas lieu en Alsace – 3 juillet 1719
- p. 787 : Si un Juif condamné pour crime d'usure peut être admis à affirmer qu'une obligation passée à son profit n'est point usuraire ? – 26 août 1718
- p. 801 : Si le décret empêche le retrait lignager ? - 28 octobre 1720
- p. 805 : S'il y a lieu au retrait de biens décrétés ? – 17 décembre 1720
- p. 806 : Si le retrait a lieu sur biens décrétés ? – 10 février 1721
- p. 807 : Si la prévôté de Neuwiller, élective, confirmative par le titre de sa fondation, a pu être résignée « in favorem » en Cour de Rome ? – 14 février 1721
- p. 836 : En appel comme d'abus, l'intimé qui succombe en doit payer l'amende – 21 mars 1721
- p. 838 : Si les Juifs peuvent porter témoignage en faveur de ceux de leur nation contre les chrétiens ? – 9 juillet 1721.

1J 10 Recueil d'arrêts notables du Conseil souverain d'Alsace

relevés et commentés par N. de Corberon fils (1714-1739)

Vol. in-folio, 119 pages écrites de la main de Corberon; table de Bruges fils, plus 9 pièces.

Ce volume intitulé par Bruges fils « Discours, observations de M. de Corberon » est, en fait, un des manuscrits de l'ouvrage que le premier président a publié en 3 tomes et sous des titres légèrement différents, sur les arrêts notables de son Conseil. Une partie en a été éditée dans le tome paru en 1740 sous le titre *Essay de recueil d'arrêts notables...* (p. 1-111), l'autre est restée manuscrite et ce n'est pas la moins intéressante, non seulement en raison de son contenu, mais aussi parce qu'elle éclaire la conception d'une œuvre dont la présentation (tomaison, pagination, inversion de contenu...) a subi en librairie des variations déroutantes.

Corberon paraît avoir rédigé ce manuscrit vers 1739. Il recopia d'abord un paquet d'arrêts des années 1721-1722 auxquels il avait directement collaboré en tant qu'avocat général, puis il en grapilla dans le temps, au seul gré de son intérêt du moment, semble-t-il. En 1740, avec la même absence de plan, il en livra quelques-uns à l'impression, peut-être séparément au début; il abandonna alors ce manuscrit pour ne plus le reprendre bien qu'il ait continué à donner de la matière à l'éditeur qui, en 1742 et 1743, s'efforça de la regrouper dans un ordre chronologique.

Nous ne signalons ici que les arrêts non publiés :

- p. 1 : Les consistoires de la Confession d'Augsbourg ne sont pas compétents pour connaître de l'état et des aliments d'un enfant... (1722)
- p. 25 : Arrêt du Conseil d'Etat du roi en faveur du Conseil souverain d'Alsace (1722)
- p. 27 : Que les vassaux du roi ne doivent, sans son consentement, passer baux emphytéotiques des biens dépendant de leurs fiefs (1722)
- p. 48 : Sur les réparations des presbytères, églises et ornements en Alsace (1722)
- p. 55 : Sur le privilège des ecclésiastiques de plaider au Conseil « omisso medio » (1714)
- p. 112 : « Lettre écrite par M^r Bruges, avocat... à M^r Du Plessis de La Davière, avocat au Parlement de Paris », sur les usages d'Alsace (1738) ⁽¹⁾

Pièces annexes :

- 10 2-3 : Incompétence du juge de la citadelle de Strasbourg (1719)
- 10 4 : Sur la garde des geôles du Fort-Louis (1725)
- 10 5 : Les Porrentrutiens sont-ils habiles à succéder en Alsace ? (1731-1733)
- 10 6 : Si le Seigneur peut disposer des communaux (1739)
- 10 7 : Si un chirurgien de Strasbourg venant s'installer à Sélestat doit se soumettre à un examen (1704-1705)
- 10 8-9 : Notes

1J11 Recueil de harangues et de matériaux

Vol. in-8^o, 545 p., relié en parchemin. Au dos « harangues et matériaux ». Trace de l'ex-libris, gratté, de Corberon, plus 3 papiers volants.

En exergue : « Les harangues ont peu de charmes, si elles ne sont excellentes. Il n'est pas donné à tout le monde d'atteindre à ce haut degré d'éloquence, c'est ce que prouvent les pièces de ce recueil, qui ont été enfantées par la nécessité qu'imposait la charge [d'avocat général puis de premier président] que l'auteur remplissoit ».

- p. 1 - 210 : discours, modèles ou harangues réellement prononcées (1702-1748)
- p. 222 - 341 : discours de Corberon, avocat général (1712-1720)
- p. 212 - 221, 244 - 272, 342 - 520 : pensées, notes de lecture
- p. 537 - 545 : table

⁽¹⁾ Cf. l'original sous la cote 41/10. Cette lettre a été publiée par d'AGON DE LACONTRIE dans l'*Ancien statutaire d'Alsace* (Colmar, 1825), p. IX-XXI.

SOUS-SÉRIE 1 J

1J 12 « Fragmens de discours publics qui peuvent servir de matériaux pour des harangues »

1 liasse de 22 pièces ⁽¹⁾.

1-6 : discours prononcés à l'audience solennelle de rentrée du Conseil souverain par Corberon père (1716-1722)

7-9 : discours prononcés à l'audience solennelle de rentrée du Conseil souverain par Corberon fils (1714,1718,1726); 3 cahiers

10-20 : discours préparés ou recueillis par Corberon fils

21 : épitaphe de Marie-Anne de Klinglin † 1734

⁽¹⁾ Le carton d'origine portait comme titre « Discours, compliments ».

COLLECTION BRUGES

1J 13 Documents familiaux

- 1 Enregistrement au Bureau des Finances de Metz des lettres patentes pourvoyant Jean-Jacques Bruges de l'office de conseiller-maire d'Épinal (1694); parch.
- 2-3 Attribution à Jean-François Bruges de l'office de conseiller au Conseil souverain d'Alsace précédemment détenu par Louis-François de Breitenlandenberg; quittance du droit de marc d'or (1758); parch.
- 4 Saisie, à Kues, de la fortune de Jean-Pierre Brunck : extrait des registres de l'administration de Bernkastell (1778); all.
- 5 Lettre adressée à Bruges fils, président de la Cour d'appel de Trèves, au sujet des bâtiments de la Cour d'assises (1816); all.

1J 14-15 Pièces concernant le bien du Lengenberg (communes de Hattstatt et Voegtlinshoffen),

acheté par Bruges père à Louis de Truchsess, le 4 mars 1747, avec une hypothèque sur le bien d'Orschwihir comme garantie.

- 14 1-41 Correspondance, baux, abornements (1748-1784)
- 42-50 Mémoires adressées à la Régence de Montbéliard et notes de Bruges père sur l'histoire, la nature franche et noble, et les droits et appartenances du bien de Lengenberg (1753)
- 15 1-133 Pièces anciennes concernant ce bien, en copie ou original – 1526-1739 ⁽¹⁾; 9 parch.

⁽¹⁾ La plupart de ces pièces (Nos 1-106) avaient été réunies de 1723 à 1726 à l'occasion d'un procès des Truchsess de Rheinfelden. Elles furent peut-être livrées à Bruges avec le bien qu'elles concernaient, en 1747. Les autres, en particulier les copies du fonds de la Régence d'Ensisheim (Nos 116-133), ont été copiées en 1748.

COLLECTION DE L'AVOCAT BRUGES

1J 16-24 Ecritures

Les « écritures » de palais étaient des pièces rédigées par les avocats ou les procureurs pour l'instruction des affaires litigieuses de leurs clients. Bruges n'a généralement pas daté les siennes — quand le texte laissait transparaître une année limite, nous l'avons notée. Il n'a pas non plus fait ressortir dans un titre ou une analyse la matière du litige : nous ne l'avons donc que très brièvement mentionnée.

Nous avons conservé son principe de classement par ordre des clients, tout en redressant la suite alphabétique qui était assez approximative. Ce léger remaniement ne présente aucun inconvénient pour l'utilisation de la table de 1790, car elle ne peut, de toutes façons, plus servir : elle a en effet été dressée non d'après les écritures elles-mêmes, mais sur le vu d'extraits, aujourd'hui perdus, que Bruges fils en avait faits ⁽¹⁾.

Aux écritures proprement dites sont jointes des consultations données par Bruges, quelques-unes de ses plaidoiries et des déclarations communes des avocats auprès de la cour.

- 1J 16** 1-3 Pour François-Georges AGON, curé d'Eschau, contre le grand-chapitre de Strasbourg, à propos de l'abonnement de la dîme (1743)
- 4 Pour le sieur ALBERTY comme poursuivant les droits de la dame Clerc son épouse, contre Pierre-Sébastien Genty et Joseph Thomas, de Belfort, les héritiers de Laurent Meraudet et ceux de Françoise George veuve de J. B. Blétry de la même ville, à propos de douaire (1763)
- 5 Pour les sieurs d'ANDLAU contre la communauté d'Andlau et celles de Barr et Heiligenstein au sujet des limites de la forêt du Rothmansberg (1760)
- 6-7 Pour Jean-Philippe d'ANTHES et François-Joseph Barth, bailli de la préfecture de Haguenau, tous deux intéressés aux mines et forges du val de Saint-Amarin, contre Joseph Huguenin et ses créanciers, sur la dissolution de la société des forges de Saint-Amarin après 1749; cah. de 16 pages et 28 pages
- 8-9 Pour Jean-Philippe d'ANTHES contre Jean Kieffer, meunier du moulin à poudre de Volgelsheim et François-Joseph Noll comme époux de la veuve du propriétaire des moulins de Heiteren et Algsolsheim, à propos d'un canal dérivé du Rhin (1752); cah. de 21 et 8 pages
- 10-12 Pour les chanoines de la commanderie de Saint-ANTOINE d'Issenheim contre Jean-Pierre Ferrier du Châtelet au sujet des droits du prieuré de Froideval (après 1741); cah. de 6 et 8 pages

⁽¹⁾ Sur les pertes constatées dans cette série, voir plus haut, p. 25.

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

- 13-15 Pour Martin ARMBRUSTER et autres créanciers contre Suzanne Riber veuve de Joseph Peter (après 1744); cah. de 6 pages
- 16-20 Pour l'évêque de BALE contre Léonard, prêtre du diocèse de Bâle, appelant comme d'abus, et le curé de Saint-Amarin, promoteur commis (1752); cah. de 8, 19, 12 et 33 pages
- 21-23 Le même contre François Ebelin, curé d'Ottmarsheim, et l'abbaye d'Ottmarsheim, sur les devoirs des décimateurs (après 1751)
- 24-25 Pour François-Joseph BARTH, bailli du Ban de La Roche, contre Samson-Ferdinand de Landsberg; destitution de l'office (après 1739); 2 p. dont une de 6 pages
- 26-29 Mémoires pour M^r de BELOMBRE au sujet de l'offre qu'il a faite au chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg de l'hôtel prévôtal de Saint-Pierre contre celui de Deux-Ponts (1752)
- 30-31 Pour les héritiers de François-Joseph BERNAPPEL, de son vivant curé de Habsheim, dont le testament est querellé de nullité, contre Anne-Marie et Catherine Wernier (1752); précis impr. de la partie adverse
- 32-36 Pour Jean-Victor et Pierre-Joseph de BESENWALD contre Thiébaud Hartzer, meunier à Zillisheim d'une part et d'autre part les héritiers de Jean-Baptiste Abbé, de son vivant prévôt d'Ensisheim, et les curateurs du sieur de Glèze à propos des droits réciproques des deux moulins de Zillisheim (1759-1760)
- 37 Pour la communauté de BISCHOFFSHEIM contre celle de Bœrsch à cause de leur forêt commune (après 1741); 6 pages
- 38-40 Pour Henri BON, marchand de Lons-le-Saunier, contre la ville de Colmar prenant fait et cause de Léonard Etlinger, ancien fermier de ses revenus, pour exaction dans les droits de douane (1746)
- 41-42 Pour les héritiers de Jean-Baptiste BRESLE, receveur du bailliage de Dachstein, contre François-Jacques Falck, curé d'Ottrott et François-Xavier-Arnold Falck, praticien, à propos de l'office du greffier au bailliage de Benfeld (1757)
- 43-45 Requêtes des chapelains du couvent de la Marienau de BRISACH (Vieux-Brisach) contre la ville de Bergheim à propos de rente (1749); 3 p. dont 1 de 10 pages
- 46-47 Pour le Magistrat de Vieux-Brisach contre les héritiers du sieur Foltzer, ancien fermier des revenus de Biesheim, à propos du droit d'« Abzug » ou d'émigration (après 1738)
- 48-49 Pour Charles-Joseph de Gohr et Wolf de Reinach-Heidwiler, seigneurs de CERNAY, contre Wolf-Frédéric de Ferrette, sur le droit de chasse dans la seigneurie de Cernay (après 1715)
- 50 Mémoire pour la marquise de CHOISEUL-MEUSE en qualité de

SOUS-SÉRIE 1 J

- comtesse de Villé, au sujet de la dîme du village de Saales et de son annexe (sans date) ⁽¹⁾
- IJ 16** 51-54 Pour Charles-Emmanuel COINTET DE FILAIN, bailli d'Ensisheim, contre la ville d'Ensisheim à cause de son droit de pêche (1749); 6 pages ⁽¹⁾
- 55-56 Mêmes parties, au sujet des droits de « Stattvogt » du plaignant (après 1746); 6 et 8 pages
- 57 Pour Ferdinand-Eberhard comte de Sandersleben-COLLIGNY, contre les héritiers de Jean Meyer, marchand de Montbéliard, concernant les devoirs du mandataire (1742)
- 58 Mémoire contre la validité du testament d'Anne-Marie DEMANGEON († 1748), en faveur de son mari Henri Cuisinier
- IJ 17** 1-2 Pour les ducs de DEUX-PONTS Christian et Frédéric, contre Jean-Michel Hihn, vicaire à Rorschwihr, au sujet de son logement et contre la communauté de Rorschwihr (1746)
- 3-6 Pour la duchesse Charlotte de Deux-Ponts contre Meyer Weil, juif de Ribeauvillé, puis ses héritiers, à propos d'usure (1744 et après); cah.
- 7-9 Pour le duc de Deux-Ponts contre divers particuliers de Housen, le grand-chapitre de Strasbourg et le Magistrat de Colmar, à propos d'un conflit de juridiction (après 1725)
- 10-11 Pour le duc Frédéric de Deux-Ponts contre Jean Saltzmann, Simon Roess et consorts, le Magistrat de Colmar et la communauté de Sigolsheim, sur des droits féodaux (1760); cah.
- 12-13 Pour le même prince contre Jean-Adam Schultz, curé de Soultzbach, et le grand-chapitre de Strasbourg à propos de la dîme abandonnée de Soultzbach (1759)
- 14-19 Pour la duchesse Charlotte de Deux-Ponts contre la ville de Ribeauvillé à propos de la dîme féodale (après 1747); 5 p. dont 2 de 6 et 7 pages
- 20 Consultation des avocats du Conseil souverain sur la question de savoir si le duc de Deux-Ponts peut démembrement par la voie d'inféodation une partie du comté de la Petite-Pierre (1764)
- 21-23 Pour Christian et Frédéric, ducs de Deux-Ponts, contre le chapitre de Neuwiller à propos du droit de patronage (1746)
- 24 Mêmes parties pour la juridiction des comtes Palatins sur la forêt du Breiten Schloss (1744); cah.
- 25-26 Pour la duchesse Charlotte de Deux-Ponts contre les héritiers de la dame Malherbe à propos d'une rente foncière prétendue féodale (1743)
- 27-28 Pour le duc Frédéric de Deux-Ponts contre Dominique et Nicolas Maire et Joseph-Jean Claude, du Bonhomme, au sujet du

⁽¹⁾ Les pièces 50-56 se trouvaient dans l'ancien carton 3, Nos 13 et 14.

- pâturage dans le val d'Orbey; mémoire adverse (après 1757); cah.
- 29-31 Pour le même, contre des particuliers de Labaroche, sur la compétence de la gruerie seigneuriale d'Orbey (1749)
- 32-33 Pour le même, contre Philippe-Ignace Jantz, curé de Rodern, et Jean-Michel Hihn, curé de Rorschwihr ainsi que la communauté de Rorschwihr, sur l'érection d'un bénéfice à Rorschwihr (après 1741)
- 34-38 Pour la duchesse Charlotte de Deux-Ponts contre les héritiers de Nicolas Herff, Jacques Hauser et Abraham Miville, de Strasbourg, pour cause d'usure (après 1722); 5 p. dont une de 6 pages
- 39-40 Pour la même contre Jacques Ferber, épicier à Ribeauvillé, et d'autres marchands de la ville, au sujet du droit de lods et ventes (après 1737)
- 41 Mémoire sur le droit du duc de Deux-Ponts à faire construire un moulin dans la seigneurie de Bischwiller (sans date); 6 pages
- 42 Pour le duc de Deux-Ponts contre la ville de Bergheim qui refusait de contribuer aux salaires des officiers de justice (après 1762)
- 43 Pour le duc Christian et la duchesse Charlotte de Deux-Ponts contre la communauté de Wihr-en-Plaine à propos de la dîme (1744)
- 44 Pour le duc Frédéric de Deux-Ponts contre Anne-Catherine Jubock et Antoine Bernard, pour des droits féodaux à Sigolsheim (après 1752)
- 45 Pour Jean DIESBERG, contre Matthias et Suzanne Gœbel, tous de Colmar, à propos de succession (après 1729)
- 1J 18** 1-4 Pour l'abbaye d'EBERSMUNSTER contre la ville et la tribu des laboureurs de Colmar, sur une servitude de « première herbe » imposée à ses prairies (1751)
- 5 Consultation des avocats du Conseil souverain sur le droit de l'abbaye d'Ebersmunster à soutenir que sa cour franche d'Orschwiller est exempte de la juridiction du Magistrat de Sélestat comme administrateur de la seigneurie de Kintzheim (sans date)
- 6-8 Pour Nicolas-Otton d'ELVERT, vice-chancelier de l'évêché de Strasbourg, contre Jean-Rodolphe Bourcard et Emmanuel Gissendœrfer, de Bâle, héritiers de Jean-Jacques Bir, sur une hypothèque (1749)
- 9 Pour les décimateurs d'ENSISHEIM contre des bourgeois et les Jésuites de cette ville (1758)
- 10 Pour les Jésuites d'Ensisheim contre Sébastien Zeller, d'Ensisheim, à propos d'une hypothèque (1762)
- 11-13 Pour les Jésuites d'Ensisheim comme possesseurs du prieuré de Froidefontaine contre Christophe-Honoré de Klinglin d'une

SOUS-SÉRIE 1 J

- part et la dame Ferrier du Châtelet, la communauté, le curé et les colongers de Bavilliers d'autre part, au sujet des colonges de Bavilliers (après 1759)
- 1J 18** 14-15 Pour les mêmes contre la ville de Neuenbourg et la communauté de Blodelsheim à propos du ban de Hammerstatt (après 1748); cah.
- 16-17 Pour les mêmes contre la ville de Cernay à propos d'une rente foncière perçue par le prieuré de Froidefontaine (après 1759)
- 18-21 Pour Antoine d'EPTINGEN et consorts contre les héritiers de Fridolin Greder, de son vivant maire de Hégenheim, sur la taille seigneuriale; mémoire adverse (1758)
- 22-23 Pour les héritiers de Sébastien FABER, de son vivant conseiller du prince palatin de Veldenz, contre les héritiers de la princesse de Hesse-Hombourg née de Linange, à propos d'une dette (après 1731)
- 24 Pour le sieur FELLMANN contre la commanderie de l'Ordre teutonique de Guebwiller qui voulait le chasser d'un bien sur lequel elle percevait une rente (sans date)
- 25 Pour la ville de FERRETTE contre l'abbaye de Lucelle à propos de la reconstruction du chœur de l'église paroissiale (après 1728); cah.
- 26-27 Mémoire pour Christine-Madeleine Faber, veuve d'Albert FISCHER, contre son fils, à propos de succession (après 1764); cah.
- 28 Pour François-Ferdinand GEIGER, curé de La Wantzenau, contre le chapitre de Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg au sujet des dîmes novales (après 1725) ⁽¹⁾
- 29 Pour Henri et Jean-Claude GERARD, de Bessoncourt, contre Conrad Gérard, du même lieu, à propos de succession (1759); 7 pages
- 30-31 Pour Matthias GINTZER et Martin Rauch, de Riquewihr, contre Frédéric Gunther (après 1744)
- 32-33 Pour la famille GLOXIN, de Colmar, contre Jean-Jacques Lung comme poursuivant les droits de son épouse Catherine Bauscher, à propos d'héritage (1744); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 34 Pour Benjamin Gloxin, médecin à Colmar, contre les héritiers de Jean-Conrad de Roggenbach et l'abbaye de Pairis, à propos du déguerpissement d'une terre à Horbourg (après 1734); cah.
- 35-37 Pour les Dominicains de GUEBWILLER contre Jean Holder, de Merxheim, à propos d'une rente soutenue rente foncière et non canon (après 1734); 3 p. dont 2 de 6 pages
- 38-39 Pour Jacques GUNTZ, pensionnaire des Dominicains de Sélestat, contre André Dam et Mathias Erhard, de Kintzheim, et les

⁽¹⁾ Se trouvait dans l'ancien carton 11 N° 12.

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

Dominicains, à propos du contrat alimentaire passé avec ces religieux (1732)

- 1J 19** 1-2 Pour la ville de HAGUENAU contre le chapitre Saint-Martin et Saint-Arbogast de Strasbourg transféré en l'église paroissiale Saint-Georges de Haguenau, à propos de luminaire (1757)
- 3-5 Pour le préteur royal et le Magistrat de Haguenau contre Joseph Deiss, ci-devant receveur de la fabrique Saint-Georges au sujet de ses comptes (1755); 3 p. dont 1 de 7 pages
- 6-7 Pour les mêmes en qualité de principaux administrateurs de la fabrique Saint-Georges contre Georges-Joseph Deiss et les sieurs de Worstadt à propos de la dîme (après 1755)
- 8-9 Pour les mêmes contre Martin Heller, meunier, et le baron de Durckheim, au sujet de la juridiction de la ville sur le moulin de ce dernier (après 1717); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 10 Pour les mêmes contre Godefroy Walther, fermier de la cense des Dominicains de Haguenau et Jean Stehlin en qualité de fermier des revenus d'Oberbronn, à propos du droit de « Marzahl », droit sur les biens-fonds (1755)
- 11 Pour le comte Jean-René de HANAU-LICHTENBERG, contre les Hospitaliers de Stéphansfeld en qualité de curés de Brumath et soixante bourgeois de Hœrdt, au sujet de la dîme novale d'un canton de Brumath nouvellement défriché (après 1733)
- 12-16 Pour Jean-Ulrich HERRENBERGER, curé de Dachstein, et autres héritiers de Catherine Thoman, contre Marie-Anne Bittel veuve en secondes noces de François-Antoine Herrenberger, vivant bailli de Dachstein, et les enfants mineurs du dernier lit de celui-ci, pour une querelle de succession (après 1755)
- 17-22 Pour le prince Louis de HESSE-DARMSTADT contre François-Joseph Barth, bailli du Ban de La Roche, en son nom et comme prenant fait et cause de son fermier Michel Zwill, anabaptiste, au sujet de la juridiction du comté de Hanau; mémoire de la partie adverse; arrêt (1745-1746); 6 p. dont 1 de 5 feuilles
- 23 Pour le même prince contre François-Joseph Barth, bailli royal de Haguenau, et François-Joseph Bartmann, bailli de Bœrsch, aussi au sujet de sa juridiction (1749)
- 24-26 Pour le même contre la communauté de Hégeney, à propos de la reconstruction du chœur de l'église (1764); 3 p. dont 1 de 6 pages
- 27 Pour le prince Louis de Hesse-Darmstadt comme prenant fait et cause du consistoire du comté de Hanau à Bouxwiller, contre la communauté de Schwabwiller, à propos de la construction d'une église (1764)
- 28-32 Pour le même contre la communauté de Buhl et le grand-chapitre de Spire, pour la construction d'une église (après 1749); 5 p. dont 1 de 6 pages

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 19 33-35 Pour le même contre le chapitre de Neuwiller comme prenant fait et cause de Jean-Georges Berger son forestier, à propos du droit de lods et ventes (1760)
- 36-38 Pour le même contre les communautés de Pfaffenhoffen et Kindwiller et le jeune duc de Châtillon, fils de feu le grand bailli de Haguenau, au sujet de l'abornement des bans des deux communes sus-dites (1759); 3 p. dont 1 de 4 pages
- 39 Pour le même contre les seigneurs d'Ober- et Niederbronn et la communauté d'Offwiller au sujet de la délimitation des bans d'Offwiller et de Rothbach (après 1741); 5 pages
- 40-42 Second mémoire pour servir de suite et de supplément au précis de l'instance d'entre le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt demandeur, contre le comte de Linange-Heidesheim, défendeur, et le prince-abbé de Murbach et son chapitre, mis en cause, au sujet de fief d'Engwiller (1759). Autre mémoire pour demander la cassation d'un arrêt du Conseil souverain de 1764
- 43-45 Pour le prince Louis de Hesse contre la veuve et les enfants de Maurice Mehler au sujet du droit de « Todtfall » ou mainmorte (1759); cah.
- 46 Pour le même contre les communautés de Gœrsdorf, Lampertsloch, Preuschkorf et Dieffenbach-lès-Wœrth, à propos de pâtures (1742)
- 47-48 Pour le même contre la communauté de Schillersdorf et Jean Stephan, meunier d'Ingwiller, sur la banalité (après 1717); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 49 Pour le même contre le chapitre Saint-Thomas de Strasbourg sur le logement du curé d'Achenheim (après 1738)
- 50-51 Pour le même comme prenant fait et cause de Schulmeister, son fermier du droit d'accise, contre la communauté des tonneliers de Bouxwiller (1745)
- 52 Pour Jean-Jacques HITSCHLER, courtier juré de Strasbourg, contre Jean-Frédéric Clausmann, cabaretier à Strasbourg, à propos de lettres de change (après 1762)
- 53-55 Pour Jean HOFFMANN, prêtre demeurant à Lautenbach, contre Bernard Abbé, prêtre demeurant à Ensisheim, et la ville d'Ensisheim, au sujet du patronage de chapelles à Ensisheim (après janvier 1719); 3 p. de 5 f., 13 et 7 pages ⁽¹⁾
- 56-57 Pour François-Richard HOLDT, Joseph-Antoine Scheppelin tous deux conseillers au Conseil souverain et Georges-Adam Gœtzmann, bailli du haut-bailliage de Landser, contre François-Joseph Neef, clerc du diocèse de Bâle et François-Joseph Gœtzmann, curé de Zimmersheim, au sujet du patronage du bénéfice fondé en 1706 par la dame Biegeisen (1744)

⁽¹⁾ Ce dossier a été trouvé dans le carton XXI des Mémoires sur la table desquels il ne figurait pas.

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

- 58 Pour Claude HUGON, médecin de l'hôpital de Neuf-Brisach, et son épouse Anne-Marie Muller, contre Marie-Dorothée et Jeanne Séraffond, à propos de succession (1741); cah.
- 59 Pour Jean-Antoine HURST, cleric tonsuré du diocèse de Besançon, contre Félix Pierron, autre cleric du même diocèse, et le Magistrat de Belfort, sur la dévolution d'une chapellenie à Belfort (après 1743); 6 pages
- 60 Pour un groupe de pêcheurs d'ILLHAEUSERN contre Jean-Baptiste Robert, ci-devant fermier des revenus patrimoniaux de Guémar, la communauté de Guémar et le corps des pêcheurs d'Illhaeusern (1754); cah.

Pour la commanderie d'ISSENHEIM, voir 1J 16 (10-12)

- 61-62 Pour la communauté d'ITTENHEIM contre le grand-chapitre de Strasbourg, à propos de la dîme (après 1739); 2 p. dont 1 de 10 feuilles dont il manque la première
- 63-64 Pour les héritiers de Guillaume JOIRES, vivant échevin de Brisach, contre ceux de Jacques Rusque, à propos de testament (après 1740)

- 1J 20** 1-2 Pour la communauté de KIRCHHEIM contre celles de Marlenheim et Odratzheim à propos des comptes de fabrique de la « mère église » de Kirchheim (après 1751); cah.
- 3 Contre la veuve de François KRETZ, remariée, à propos de la succession de son premier mari (1742)
- 4 Pour la ville de LANDAU contre le grand-chapitre de Spire à propos de la dîme (1762)
- 5 Pour les administrateurs de l'hôpital des bourgeois de Landau prenant fait et cause de Jean-Michel Jobin, leur receveur, contre Madeleine Keppelen veuve de Frédéric Schœnlaub, tanneur de la ville, à propos de dettes (après 1763)
- 6-7 Pour le chapitre de LAUTENBACH contre les communautés de la vallée, à propos de la dîme (sans date); 2 p. dont 1 de 7 pages
- 8-16 Pour la ville de LAUTERBOURG contre l'évêque de Spire au sujet des droits d'usage de la forêt du Behnwald (après 1738); 9 p. dont 3 de 13, 6 et 5 pages
- 17 Pour la baronne Isabelle de LEYEN, veuve du baron de Redwitz, et la demoiselle Marie-Françoise de Leyen « poursuivant l'ordre et la distribution des deniers provenus de la vente des biens d'André Karcher et Anne-Marie Lehr sa femme » (après 1748)
- 18 Pour les mêmes contre le sieur de La Lane à propos de comptes de tutelle (après 1734)
- 19-20 Pour la communauté de LEYMEN contre les sieurs de Reichenstein à propos de la possession de la forêt communale (après 1753)

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 20** 21-22 Pour Joseph LICHTEMBERGER contre les héritiers d'André Degermann, sur la liquidation de comptes de tutelle (après 1738)
- 23-24 Pour les héritiers d'André Lichtemberger de son vivant ministre de la Confession d'Augsbourg à Colmar, contre Anne-Marie Mappus et autres héritiers de Dorothée Goll, veuve d'André Lichtemberger, sur un testament contesté (après 1730); 2 p. dont 1 de 8 pages
- 25 Pour l'abbaye de LUCELLE contre le chapitre de Belfort et le curé d'Orschwihr au sujet de l'entretien du chœur de l'église de Pérouse (après 1760)
- 26-28 Pour la même contre Laurent-Amable de Barbier au sujet de rentes foncières à Hégenheim (après 1748)
- 29-33 Pour la même contre Jean-Nicolas Harnist, curé d'Aspach-le-Bas, et Joseph-Gall Munch de Munchenstein au sujet des réparations du presbytère d'Aspach (1742)
- 34 Pour la même contre les sieurs de Lœwenberg au sujet de leur contribution aux réparations du presbytère de Pérouse (après 1742); 6 pages
- 35-37 Pour la même contre les frères de Vignacourt, à propos de la dîme novale de « Larg » (sans date)
- 38-39 Pour la même contre la communauté de Folgensbourg, à propos de la dîme en foin (après 1740); cah.
- 40-41 Pour la même contre les sieurs Zu Rhein au sujet d'une « contrecense » ou « surcens » sur la colonge de l'abbaye à Rixheim (1756); cah.
- 1J 21** 1-2 Pour Jean-Louis MADER, fermier des forges de Zinswiller, contre les sieurs Lorch, ses oncles, et les seigneurs d'Oberbronn, à propos de son bail (après 1733); cah.
- 3-4 Entre l'abbaye de MASEVAUX d'une part, la dame d'Anthès, Thomas Rinckenbach et consorts d'autre part, sur la propriété d'un terrain près de Wegscheid (après 1734)
- 5 Pour l'abbaye de Masevaux contre Jacques-Xavier Hirth, curé de Traubach, les chapitres de Bâle et de Thann et Philippe-Ignace de Reinach-Heidwiller, sur les réparations du presbytère de Traubach (après 1752)
- 6 Pour la même contre Laurent Neef, bailli du bailliage de Bas-Landser, à propos du bail de la colonge de l'abbaye à Zillisheim (1749); cah.
- 7 Pour la même contre la famille Droz, de Chaux, pour dettes (après 1741)
- 8 Pour la même contre Laurent-Matthieu Hersch, curé de Danne-Marie, sur un appel comme d'abus à propos de bénéfice (après 1762); cah.

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

- 9-10 Pour la même contre Jean-Thiébaud Stoesel, de Dannemarie, au sujet d'une prétendue exemption de dîme (1765)
- 11 Pour la même contre les héritiers de Jacques-Joseph Simon, bailli de Grandvillars, à propos de dettes (après 1753)
- 12-14 Pour la même contre le Magistrat de Masevaux, sur les privilèges fiscaux des gens de l'abbaye (1746)
- 15-18 Pour la même contre les communautés de la Mairie de Rougemont, à propos d'une redevance d'un boisseau d'avoine par feu (après 1760)
- 19-20 Pour la même contre Schwilgué, curé de Tagsdorf, et la fabrique de ce lieu, à propos d'une rente en huile prétendue attachée au presbytère (1762)
- 21-22 Mémoires sur la cure de MARMOUTIER (après 1751)
- 23-24 Pour le prieur du prieuré Notre-Dame de MERVAVILLE contre l'évêque de Metz comme ayant pris fait et cause de son procureur général appelant d'une sentence rendue par le bailliage de l'évêché en 1743 et contre les communautés de Moyen et de Vathiménil, au sujet des privilèges du prieuré (après 1757); cah.
- 25-27 Pour l'abbaye de MURBACH contre le chapitre de Thann qui exigeait des droits sur les forêts de Saint-Amarin (après 1752); cah.
- 28 Pour Pierre-Joseph-Antoine NEUVILLE, greffier des ville et baronnie d'Altkirch, contre Jean-Pierre Chardoillet et C^{ie}, fermiers des revenus de la duchesse de Mazarin à Altkirch, Morand Harnist et consorts (1762); cah.
- 29-32 Pour Léopold OBERLIN contre François-Ignace Schwend, tous deux conseillers au Magistrat de Haguenau, à propos d'un compte de société (après 1748); 4 p. dont 2 de 8 pages
- 33-34 Pour le prévôt royal et les magistrats d'OBERNAI contre les sieurs de Gail à propos du droit de chasse (après 1745); cah.
- 35-36 Pour les mêmes contre le sieur de Landsberg sur le même sujet (après 1731)
- 37 Pour les mêmes contre Joseph-Marie Galletto à propos du droit de débit de fer (après 1736)
- 38-40 Pour Marie-Catherine Wimpf, veuve de Pierre OBERRIEDER, contre Marie-Ursule Hurst, veuve de Pierre Lefavre, les sieurs Reichstetter et Gotekien, Jérôme-Antoine Schidy et les enfants mineurs dudit Oberrieder, à propos de dettes (après 1745); cah.
- 1J 22** 1-5 Pour les Jésuites du prieuré d'CELENBERG contre la communauté de Leimbach à propos d'une redevance en vin (1742)
- 6 Pour les Jésuites du prieuré d'Oelenberg et les religieuses de Schoenensteinbach, contre Claude-Richard Simon, vicaire de La-

SOUS-SÉRIE 1 J

- rivière, M^e Hartmann, curé de Saint-Cosme, et la communauté de Larivière, au sujet de la portion congrue et du presbytère du vicaire de Larivière (après 1753); cah.
- 1J 22 7 Pour les mêmes contre Laurent Litolff, de Sausheim, sur la propriété d'un bien à Sausheim (après 1747)
- 8 Pour le comte PALATIN Charles-Théodore contre les héritiers de Jean-Gaspard de Hatzel et François-Joseph Willeman, chanoine de Haguenau et encore le chapitre de Neuwiller et les sieurs de Berstett, à propos d'une dîme à Olwisheim (1761)
- 9-10 Pour les habitants de PETITCROIX et Novillard contre les héritiers de Jean-Ulrich Goll, de son vivant fermier général du duc de Mazarin, et Claude Borneck, de Bessoncourt, pour obtenir la vidange de la rivière qui traverse les deux villages (après 1732)
- 11-12 Pour les enfants de REINACH-HIRTZBACH prenant fait et cause de Michel Didier, leur forestier, contre les habitants de Hirtzbach au sujet du droit sur les bois (1733); cah.
- 13-14 Pour François-Casimir-Hamann de Reinach-Hirtzbach contre Félix-Joseph de Reinach-Foussemagne, recteur de Montreux-Jeune, sur la réparation des presbytères de ce rectorat (après 1739); 6 et 4 pages
- 15-16 Pour le même contre Lazare Brunschwig, juif de Thann, à cause des dettes de feu Béat de Reinach, frère de François-Casimir-Hamann (1749); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 17-18 Pour le même contre François-Thomas de Reinach-Steinbrunn et le comte de Reinach-Foussemagne et le baron de Reinach-Werth, au sujet de la succession de la branche de Reinach-Montreux (1747); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 19-23 Pour le même contre François-Philippe-Thomas et François-Sigismond de Reinach-Steinbrunn, au sujet de la succession féodale de la branche de Reinach-Montreux (après 1754)
- 24-25 Pour Joseph-Antoine RESCH contre le sieur Zaiguelius, conseiller au Conseil souverain, au sujet des garanties de l'emprunt contracté par la dame Anne-Louise de Roppe née de Ferrette auprès du conseiller; mémoire imprimé pour Zaiguelius contre la dame de Roppe (1744)
- 26 Pour la marquise douairière de ROSEN née de Vaudrey, contre Ignace-Pie Fellmann, procureur du roi en la Maîtrise des Eaux et Forêts d'Ensisheim, à propos du droit de glandée et de la juridiction d'un canton de forêt à Ungersheim (1758)
- 27-28 Pour la même contre la communauté de Réguisheim au sujet de droits seigneuriaux (après 1751); cah.
- 29-30 Pour la même, comme héritière de la dame Anne-Louise de Rotembourg contre les colongers du prieuré de Saint-Ulrich demeurant à Rougemont, Romagny et Félon, et les Jésuites d'En-

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

- sisheim possesseurs du prieuré, au sujet de droits d'usage de ces collongers dans les bois (1760)
- 31-32 Pour la même contre François-Antoine Heisch, de Thann, et les sieurs Rayber, garde des sceaux à la chancellerie du Conseil souverain et bailli de Larg, cautions d'une cession faite à Lazare Brunshwig (après 1760)
- 33-41 Pour la comtesse Anne-Louise de ROTEMBOURG contre Jean-Pierre Jacquet, de Rougemont, et la communauté de Rougemont, sur la contestation d'un terrain (vers 1752)
- 42-45 Pour la même contre les six communautés de la seigneurie de Rougemont à propos de l'usage des bois (après 1749); 4 p. dont 1 de 11 pages
- 1J 23** 1-3 Pour les communautés de la paroisse de SAALES contre leur curé, Conrad Lamblat, au sujet de la construction d'un presbytère (après 1749); 3 p. dont 2 de 5 et 6 pages
- 4-6 Pour les Jésuites du prieuré de SAINT-MORAND contre Pierre Heitschlin et les magistrats d'Altkirch au sujet de la dime du chanvre (après 1759); cah.
- 7-9 Pour les mêmes contre la communauté de Saint-Ulrich au sujet du partage d'une forêt (après 1757)
- 10 Pour les mêmes contre le Magistrat d'Altkirch sur des droits de pâture dans les bois (1758); cah.
- 11 Mémoire pour le sieur de SALOMON, receveur général des Domaines et Bois d'Alsace, « pour servir de réponse à deux mémoires présentés l'un par la Noblesse de Haute-Alsace et l'autre par celle de la Basse-Alsace » sur la question de savoir si les fiefs d'Alsace mouvants de la Couronne sont sujets à ensaisinement ou enregistrement (après 1735); cah.
- 12-16 Pour le chapitre de SAVERNE contre la communauté de Dettwiller et le Magistrat de Saverne, au sujet du droit de bourgeoisie des chanoines et de ses répercussions sur l'exploitation de la forêt de Falberg commune entre Saverne et Dettwiller (après 1742)
- 17 Pour la Régence de l'évêché de Strasbourg à Saverne contre Emmanuel-Dagobert Behr, greffier de la Régence, et Nicolas Pallas, de Saverne, au sujet d'une sentence rendue par la Régence dans une affaire de maisons mitoyennes (1765); cah.
- 18-20 Pour François-Joseph de SCHAUBENBURG contre l'abbaye de Marbach au sujet de la chasse dans le ban de Hattstatt (après 1732); 3 p. dont 2 de 8 et 26 pages
- 21-23 Pour le même contre Jean-Baptiste Sutter, prêtre, et François-Melchior de Schauenburg, de Niederhergheim et encore Béat-Antoine de Schauenburg, au sujet du patronage de Brunstatt (après 1758); 3 p. dont 1 de 9 pages

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 23 24 Pour Anne-Marie SCHIELE, veuve du prévôt d'Ammerschwihr, contre Simon Lévy, juif de Wintzenheim, au sujet d'une quittance prétendue être titre de créance (sans date); 12 pages
- 25-26 Pour le baron Sébastien-Ferdinand de SICKINGEN contre la communauté d'Orschwiller, au sujet des droits sur les forêts (1756); cah.
- 27-29 Pour le baron Ferdinand-Armand de Sickingen contre le prince Armand-Jules de Rohan, grand-prévôt du chapitre de Strasbourg, comme ayant repris la cause de son prédécesseur au sujet du patronage de la cure d'Orschwiller, royal ou ecclésiastique ? (après 1758); cah.
- 30-31 Pour Catherine SONNTAG, veuve de Claude Demougé, bailli de Horbourg, et Jean-Charles Sonntag, de Colmar, contre Georges-Henri Acker, huissier-audiencier à Colmar, pour une question de succession (après 1742); 2 p. de 6 pages
- 32-33 Pour Laurent STALTER, curé de Dinsheim, Griesheim et Stutzheim, contre Nicolas Goltzené, prêtre, et le chapitre Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, pour appel comme d'abus (après 1753)
- 34-36 Pour les « seniors, députés et prébendiers de l'église cathédrale de STRASBOURG », contre Salomon Weil, juif d'Osthoffen, Nicolas Diemer et Thomas Bertsch, d'Ittenheim, au sujet de deux arpents de terre à Ittenheim (après 1754); 3 p. dont 1 de 9 pages et 1 de 3 f.
- 37 Grieffs du chapitre Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg à l'égard de la communauté de Gimbrett au sujet de la dîme (1731); cah.
- 38-39 Pour les Jésuites du collège de Strasbourg, contre Charles Morand, fabricant de l'église de Durrenbach et la communauté de ce village au sujet de la délimitation de leurs biens (1757)
- 40-43 Pour les mêmes contre les héritiers de Martin Lehmann, de Durrenbach, à propos de biens dans ce village (après 1760)
- 44-45 Pour les mêmes contre la communauté de Minfeld, au sujet de l'entretien de la paroisse (1750)
- 46-52 Pour les mêmes contre Jacques-Joseph Vichard, curé de Munchhausen, à propos de la dîme; mémoire pour montrer que l'abbaye de Seltz dont le collège de Strasbourg est titulaire, a toutes les terres vacantes dans le territoire de Sainte-Adélaïde et le droit de les faire renouveler dans les villages dépendants de la baronnie de Fleckenstein (après 1745); 8 p. dont 2 plans
- 1J 24 1-2 Pour le cardinal Louis-Constantin de Rohan, évêque de STRASBOURG, contre les communautés de Blienschwiller, Notthalten et Zell, les familles de Choiseul et d'Andlau, sur le droit d'établir des gourmets; écritures pour la famille d'Andlau (1761); cah.

ÉCRITURES DE BRUGES PÈRE

- 3-6 Pour le cardinal Armand-Gaston de Rohan, évêque de Strasbourg, contre les héritiers du sieur de Cléry, sur la juridiction d'Ernolsheim (1749)
- 7-8 Pour le cardinal Armand de Rohan contre Jean-Georges Dietsch, de Barr, comme ayant pris fait et cause de Jean-Jacques Ulrich, son meunier au moulin dit « Undermühl » à Saint-Pierre, Candide Kuortz, veuve de Georges Kieffer, de Benfeld, et Joseph Conrad, meunier à Saint-Pierre, sur la banalité des moulins de Saint-Pierre (après 1743)
- 9-11 Pour le cardinal Armand-Gaston contre le baron Antoine de Schoenau, commandeur de Dorlisheim, au sujet d'une rente due à la colonge épiscopale de Molsheim par la commanderie de Saint-Jean de Dorlisheim (sans date)
- 12-14 Pour le même contre la veuve et les créanciers de François-Joseph Jaeger, de son vivant receveur de Dambach et qui avait fait faillite, à propos de dettes (1737); cah. de 16, 26 et 12 pages
- 15-17 Pour le cardinal Louis-Constantin de Rohan contre les magistrats, chefs de tribus et élus des villes de Rouffach et de Soultz au sujet des sergents seigneuriaux (1763)
- 18 Pour le même contre l'abbaye d'Altorf au sujet du patronage de Grendelbruch (1759); cah.
- 19-20 Pour le cardinal Armand de Rohan contre Jean Haag, curé de Dahlenheim, au sujet de la dîme (1753)
- 21-23 Avis de Bruges donné au même sur la nomination du prévôt de Neuwiller (1748)
- 24 Pour le cardinal Louis-Constantin contre la ville de Soultz sur le droit du 50^e denier ou « Pfundzoll » (1764)
- 25-27 Pour le cardinal Armand-Gaston, contre François-Melchior de Schauenburg, seigneur de Jungholtz, sur le droit de chasse dans le ban de Soultz (après 1741); 3 p. dont 1 de 6 pages
- 28 Pour l'évêque de Strasbourg contre le baron de Schauenburg et la ville de Soultz sur un détournement d'eau dans le ban de Soultz (après 1732)
- 29-33 Pour le cardinal Armand-Gaston contre la communauté de Schirmeck sur les limites de leurs forêts (1745)
- 34-38 Pour le cardinal Louis-Constantin contre les demoiselles Anne-Salomé et Henriette-Charlotte Voltz d'Altenau et la dame Louise-Eberhardin Meinlach de Dettlingen, née Voltz, concernant les revenus de fiefs d'un vassal absent (1763)
- 39-41 Pour le cardinal Armand-Gaston de Rohan contre les communautés d'Epfig, Dambach et autres et le marquis Henri-Louis de Choiseul-Meuse, au sujet des forêts du Hohwald et d'Ungersberg (1749)
- 42-46 Pour le cardinal Armand de Rohan, comme successeur du cardinal Armand-Gaston, contre les sieurs de Waldner à propos

SOUS-SÉRIE 1 J

- de la juridiction de l'évêché de Strasbourg sur Ollwiller (vers 1749)
- 1J 24 47-48 Pour l'évêque de Strasbourg contre la communauté de Wuenheim à propos du logement du curé (sans date); 2 p. dont 1 de 5 pages
- 49 Pour les administrateurs de l'*hôpital général* de STRASBOURG contre Jean Kam, cabaretier dans cette ville, et les héritiers de Jean Schœffer, à propos de servitude de maisons (1761)
- 50 Pour les mêmes contre Jean Veltin le Vieux, de Holtzheim, à propos de la délimitation d'un terrain dans le ban d'Eckbolsheim (1764)
- 51 Pour le *Magistrat* de STRASBOURG contre le bourg de Barr au sujet des droits de juridiction de la ville de Strasbourg (après 1736); cah.
- 52-55 Pour la commanderie de l'*Ordre de Saint-Jean* de Jérusalem de STRASBOURG et Sélestat contre le grand-chapitre de Strasbourg, au sujet de la dîme d'Ebersheim (après 1749); 4 p. dont 1 de 5 pages
- 56 Notes et liste des titres concernant les droits du chapitre de THANN sur la cure de Thann (sans date); 5 pages
- 57-59 Pour Jacobée WESTERMANN contre Isaac Bloch, juif, au sujet de la société conclue avec ce dernier par son père François-Antoine Westermann pour la fourniture des chevaux d'artillerie (après 1747)
- 60-61 Pour la ville de WISSEMBOURG contre le chapitre et l'évêque de Spire, prévôt de l'église de Wissembourg, au sujet des usages dans leurs forêts communes (1751); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 62 Pour la même contre le corps des tisserands au sujet du droit de cours d'eau (1759)
- 63-64 Pour la même contre Jacques Wagner, ministre luthérien, au sujet de son logement (après 1756)
- 65 Pour François-Antoine-Ferdinand et Jean-Joseph-Zacharie de WORSTADT, contre Jean-Georges Deiss, de Haguenau, au sujet de terrains de nature féodale sur le ban de Haguenau (1765); cah.
- 66 Consultation pour le duc de WURTEMBERG au sujet de la nomination à la cure de Tavel unie au chapitre de Montbéliard (1748)
- 67 Pour le duc Charles de Wurtemberg contre l'abbaye de Pairis à propos de la juridiction et des redevances contestées à Mittelwihl (1755); cah.

1J 25-50 Mémoires

Les mémoires sont des écrits, souvent imprimés, contenant le fait d'une cause, instance ou procès. Bruges a pris soin de noter sur chaque dossier le point de droit mis en cause; nous avons reproduit

ses analyses en en modernisant seulement l'orthographe et en indiquant sommairement le nom des parties que l'avocat avait passé sous silence.

Vingt d'entre ces 26 cartons de mémoires nous sont parvenus dans leur habillage de parchemin qui porte sur le plat supérieur une table des pièces contenues, sans numérotation. Nous les avons conservés (articles 31-50). La table des matières de 1790 reste utilisable pour cette série ⁽¹⁾.

- 1J 25** « Abbaye d'Eusserthal... possédée en commande par le baron de Sickingen et dont un moine s'est fait pourvoir en Cour de Rome; affaire d'Etat, en laquelle le moine échoua... » ⁽²⁾ : sommaire et plaidoiries de Bruges dans le procès du baron Henri-Guillaume de Sickingen, prévôt administrateur de l'abbaye d'Eusserthal, contre dom Claude Simonnot, cistercien, et l'abbé de Citeaux Andoche Perrenot (1728); 5 p. dont 1 recueil factice de pièces imprimées et manuscrites de 116 pages
- 1J 26** Sur l'établissement de la préfecture de Haguenau, des villes impériales, d'un « Landvogt » : plaidoierie de Bruges pour Louis-Ignace de Gail, préteur royal de Haguenau, contre le duc de Châtillon, grand-bailli de la préfecture de Haguenau (1733-1734); 2 p. de 67 et 43 pages
- 1J 27** 1 Mémoire pour Antoine Fournier, pourvu par le roi, à titre de premières prières, d'un canonicat à Belfort, contre le duc de Mazarin, patron de l'église de Belfort, et le sieur Boug pourvu du même canonicat par le duc (1725); impr.
2 Pour une custodie de collégiale, à Lautenbach : mémoire de Bruges (sans date); cah. de 28 pages
3 Réponses aux questions concernant les matières bénéficiales sur lesquelles il y a diversité de jurisprudence entre les parlements ou entre eux et le Grand conseil (1735); cah. de 26 pages
- 1J 28** 1-4 Sur la question si la dîme en grains appartenant à un décimateur et la dîme en vin appartenant à un autre, les champs convertis en vigne doivent la dîme des raisins au décimateur qui avait la dîme des grains auparavant, et vice-versa ? L'arrêt a jugé la négative (1742)
5-10 « Stattvogtey ou bailliage et prévôté d'Ensisheim » : mémoire de Bruges pour Jean-Baptiste Abbé, prévôt royal d'Ensisheim, contre Ferdinand Cointet de Filain, « Stattvogt » de la même ville, et pièces justificatives depuis 1572 (1740)

⁽¹⁾ Sur la constitution de la série, voir l'introduction, p. 20 et 24.

⁽²⁾ Note de la main de Corberon fils et papiers de Bruges.

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 28** 11-13 Si à Colmar où, en cas d'inexistence d'enfants, le survivant emporte toute la masse, une femme née aubaine peut jouir du bénéfice du statut ? l'arrêt intervenu le 22 septembre 1740 a jugé la négative
- 14-17 Arrêt qui admet dans la coutume de Colmar des sœurs utérines à succéder avec la sœur germaine es bien situés dans la même coutume et qui annule une institution contractuelle stipulée révocable, faute d'y avoir appelé cinq témoins (sans date); même arrêt pour Turckheim (1758)
- 18-23 Plaidoyers, mémoires et autres pièces de Bruges concernant l'affaire du sieur Joseph-Clément-Marie de Joner, à propos d'un héritage disputé entre parents devenus régnicoles par lettres de naturalité et autres n'ayant pas cet avantage (1735-1739); 7 p. imprimés et manuscrits dont 1 de 52 pages et 1 autre de 9 f.
- 1J 29** 1-4 Si un mariage, contracté sans permission des deux curés des parties et par-devant un seul des deux, est valable ? Quelles dispenses de bans peuvent être accordées ? : pour la marquise de Lionne contre son époux (1710, 1719)
- 5-6 Erection de cure à Ittlenheim (1698) et Aspach-le-Haut (1726)
- 7-8 « Solemnitates ad rerum ecclesiasticarum alienationem requisitae » : à propos du bail en emphytéose du Grand-chapitre de Strasbourg à Rouffach au profit d'André Willeman; mémoire de Bruges (sans date); 9 et 11 pages
- 9 Arrêts rendus au Conseil souverain d'Alsace en faveur de ceux qui possèdent des biens d'église à titre de « Hofflehen » ou emphytéose (1711-1725); cah. de 11 pages
- 10-11 S'il y a abus dans un décret citatoire avec la clause d'excommunication; sur les officiaux forains; si le possesseur étant jugé par le juge laïc, on peut agir au pétitoire en cour d'église : à propos d'une sentence de l'archevêque de Besançon (vers 1716)
- 12 Réception du Concile de Trente en Allemagne (sans date)
- 13 Extrait des mémoires sur l'Alsace dressés en 1661 sur l'ordre de Colbert de Croissy, concernant l'état ecclésiastique et plus particulièrement les transactions entre la Maison d'Autriche et l'évêché de Bâle; cah. de 40 pages
- 1J 30** 1-3 Corvées – Arrêts qui ont jugé que la charrue, soit qu'on l'attelle de quatre chevaux ou de quatre bœufs, paye également : pour le prince de Hesse-Darmstadt contre les communautés d'Ottwiller et de Mietesheim (1741, 1746)
- 4-5 Sur la signification des mots « beeth », « zwing » et « bann »; sur la juridiction des seigneurs sur les forêts de leurs communautés : à propos de la seigneurie d'Oberhergheim (sans date); copie de l'ordonnance sur les bois de 1557

- 6-7 Chablis adjugés aux propriétaires : mémoires de Bruges pour la ville de Lauterbourg contre l'évêque de Spire (1739-1745)
- 8-9 « Bona devoluta in legitimam imputari » ; l'arrêt a jugé le contraire : procès de Claude Demougé, bailli du comté de Horbourg-Riquewihr, au nom de son épouse Anne-Catherine Sonntag, contre Georges-Henri Acker, au sujet de l'héritage de Jean-Jacques Sonntag (1742); 2 p. de 6 pages
- 10-11 « De qua culpa teneatur mandatarius » : mémoires de Bruges pour Treutlinger contre les demoiselles de Gorgass après 1735; 8 et 16 pages
- 12-14 Retrait refusé à une nièce par alliance du vendeur qui avait vendu des acquêts indivis entre lui et ses enfants représentant leur mère, tante propre de la retrayante : mémoires de Bruges pour François-Antoine Dambach, de Masevaux, contre Jean Karba (1745)
- 15-17 Advocatie : pour le prince de Hesse-Darmstadt, contre François-René d'Ichtratzheim et la communauté de Schaffhouse soumise à un droit de protection inféodé par les comtes de Hanau à la famille d'Ichtratzheim (après 1739)
- IJ 31** 1 Coutumes du Val d'Orbey : ordonnance d'Eguenolf de Ribeau-pierre (1564), copie de 1700; cah.
- 2-3 Si en vertu d'une investiture on peut prétendre un fief, nonobstant que le seigneur direct ou autres en aient joui de temps immémorial ? : factum pour le grand-chapitre de Strasbourg contre Georges-Godefroy de Rathsamhausen et consultation au sujet du village de Hoenheim vers 1683; cah. imprimés
- 4-5 Privilèges des avocats et procureurs au Conseil souverain d'Alsace (sans date) plus une copie effectuée en 1712 des privilèges, exemptions et sûretés des officiers de la chambre impériale
- 6-12 Si le seigneur direct est tenu de mettre ses vassaux en possession de tous les biens insérés dans les investitures quoique depuis plus de trente ans ledit seigneur direct ou d'autres jouissent d'une partie desdits biens ? : écritures dans le procès entre François-Dagobert-Emmanuel Behr et l'abbaye de Marmoutier vers 1745; 6 et 4 pages. Écritures et arrêt dans un procès entre les sieurs d'Oberkirch, l'évêque de Strasbourg, le prince Léopold-Eberhard de Wurtemberg-Montbéliard et la ville de Molsheim (1719); 1 cah. impr. et 4 p. paginées 1-10 et 1-34
- 13-14 « Institutio haeredis an possit in alterius conferri arbitrium ? » : écritures sur le testament de Madame Charlotte Olivier, épouse du sieur de Fraisant (1726); 7 et 16 pages
- 15-17 Que la soute d'échange est une créance privilégiée sur le prix de la chose échangée : procès de Jean-Jacques Luthringer contre Lazare Brunshwig, tous deux de Thann (1734)

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 31** 18 Consultation sur la nullité de vente d'offices : pour le duc de Mazarin (1737); 16 pages
- 19 Que la rente emphytéotique promise par un contrat qui porte en même temps vente du bien et reprise de ce même bien en emphytéose n'est pas irrédimible : pour Laurent Siffert, de Balgau, contre Marie-Anne Krebs, femme du sieur de La Place (1742)
- 20-21 Mémoire sur la majorité des princes Palatins à l'âge de 18 ans (vers 1742); all. fr.
- 22-28 Offices de l'évêché et du grand-chapitre de Strasbourg. – Vente d'offices pour le paiement des dettes de l'évêché (1693-1694); 5 p. Lettres patentes portant pouvoir aux juges du Conseil de Saverne de juger en dernier ressort au nombre de cinq (1746)

1J 32 *Sur le mariage :*

- 1 Succession des conjoints à Sélestat (1521) : traduction de 1736
- 2-3 A Neuf-Brisach, à défaut de contrat de mariage, tous les biens des conjoints sont confondus : de laquelle masse le mari prend deux tiers et la femme un tiers (1707)
- 4 Statut de Landau sur la dévolution (1731)
- 5-6 Usages d'Alsace sur l'état des gens mariés (1733); usage de Krautergersheim (1740)
- 7 La dispense de se remarier dans l'an du deuil, accordée par le Magistrat de Strasbourg, est autorisée par déclaration du roi du 22 avril 1757; cah. impr.

Colmar

- 8 Privilèges de Colmar de 1442 confirmés en 1660 : traduction de 1728
- 9-21 Notaires royaux. Arrêt du 22 septembre 1704 qui fait défense à tous les notaires et greffiers de faire recevoir des actes par leurs clercs; privilèges des notaires royaux d'instrumenter dans toute la France; sur le greffe et la chancellerie de Colmar (vers 1720)
- 22 Juridiction tutélaire, greffiers, huissiers de chancellerie, notaires royaux : mémoire non daté (vers 1720); cah.
- 23 Sur l'élection des magistrats à Colmar : mémoire non daté (après 1719)
- 24-28 Droits de la ville de Colmar sur le Muhlbach : copie effectuée en 1741 de pièces de 1478 à 1724
- 29-31 « St.-Martinszoll » : lettre sur le droit de lods et ventes établi pour la réfection de l'église de Colmar en 1573 et copie de sa réglementation (1749)
- 32-33 Offices mi-partis : copie de lettres adressées à l'intendant par les magistrats de la Confession d'Augsbourg (1751-1752) et copie d'un arrêt du Conseil d'Etat de 1680

Strasbourg

- 34 Peine contre les femmes de Strasbourg qui se rendent indignes du bénéfice de cession (1552) : copie de 1732
- 35 Qu'à Strasbourg on peut placer les deniers des mineurs à 4% (1660) : copie de 1729
- 36 Ordonnance du 15 juin 1688 en faveur de la chambre des contrats de la ville de Strasbourg : copie de 1730
- 37 Règlement de Strasbourg sur les inventaires après décès (1690); impr. all.
- 38-40 Privilèges : version du traité conclu entre le Magistrat et la Noblesse en 1482; mandement de l'empereur Léopold I^{er} (1671); capitulation accordée par Louis XIV à la ville (1681); extrait des registres du Conseil d'Etat (1700); impr. fr. all.
- 41 Règlement pour les baillis et greffiers des terres dépendantes de Strasbourg (1736); cah. impr. all.
- 42-53 Si la ville de Strasbourg juge souverainement en matière de police, même au-dessus de mille livres? (1682-1740)
- 54 Décret sur la police des Juifs à Strasbourg (1740); affiche impr. all. fr.
- 55-57 Pièces concernant les actes des notaires royaux établis à Strasbourg : copies de pièces de 1687-1688; 1744
- 58-62 Statut de Strasbourg sur les contraintes par corps pour dettes civiles (1748)
- 63 Règlement d'administration (1752)
- 64-65 Une femme de Strasbourg est contraignable par corps pour dette civile; article du statut sur les contraintes (1754); 2 p. dont 1 de 6 pages
- 66 Ressort des bailliages : arrêt du Conseil d'Etat sur la compétence du Magistrat dans les bailliages dépendants de la ville (1756); impr.
- 67 Substitution : mémoire sur l'interprétation de l'ordonnance de 1747 qui ordonne que l'inventaire sera fait par un notaire royal (sans date)
- 1J 33** 1 Consultation de la faculté de droit de Strasbourg prouvant que dans la constitution de fidéicomis il ne se fait point d'extension d'un cas à l'autre : pour André Heinrici contre les héritiers de Wolfgang-Louis Bock de Blaesheim (1685); 40 pages
- 2 « Filios in conditione positos, ad substitutionem non esse vocatos » : pour les héritiers de Jean-Daniel Dietsch, de Colmar (après 1716); 12 pages
- 3 Prescription ou aliénation du fidéicomis : pour les héritiers d'Adolphe Krebs de Bach (après 1723); 12 pages
- 4 « Quae sit senatusconsultorum autoritas; quae requirantur ad

SOUS-SÉRIE 1 J

- legis abrogationem » : Steffan contre J. B. Lefèvre, greffier au Conseil souverain (1726); 22 pages
- 1J 33** 5-7 Si un enfant à qui les biens de ses père et mère sont dévolus peut, du vivant de la mère survivante, tester de sa portion ? : pour Claude Destorches, de Ribeauvillé, contre Ursule Donat, de Sélestat (1727); 3 p. dont 2 de 6 pages
- 8 Sur les substitutions fidéicommissaires : réponses du Conseil souverain à des questions posées par le chancelier d'Aguesseau sur lesquelles il y a diversité de jurisprudence entre les Parlements (1738); cah. de 36 pages
- 9 Si les biens substitués sont affectés aux dots et augments de dots ? : avis de Bruges sur une question posée au Conseil souverain par le chancelier d'Aguesseau (1738); 8 pages
- 10-13 Formalités de destitution d'un ministre luthérien : Jean-Jacques Lohrer, pasteur à Boofzheim (1745); 8, 10, 4 et 1 pages
- 1J 34** *Plaidoyers de Bruges*
- 1 « Matrimonium sine parentum consensu contractum » : pour Marie-Dorothée Wolff, de Sarrelouis, contre son mari François-Henri Wurtz, de Berentzwiler (1723); cah. de 58 pages
- 2-5 « Appel comme d'abus » : au sujet du mariage précédent (après 1725); 4 p. dont 1 de 32 pages et une autre de 16 f.
- 6 Si les jeunes mariés d'une paroisse sont obligés de porter les bannières : pour Nicolas Blaise, François Prudhomme et Jean Thiébault, de Fréland (1726); cah. de 15 pages
- 7-13 Sur la faculté d'appeler des jugements des évêques, surtout dans le diocèse de Strasbourg : pour Jean-François Double, promoteur de l'officialité de Strasbourg, contre Jean-Baptiste Salomon, de l'abbaye de Haute-Seille, et la ville de Rosheim (1726-1727); 7 p. dont 1 de 76 pages
- 14 Sur le consentement des parents au mariage d'une mineure qui n'a ni père ni mère : pour Marie-Catherine Kriegelstein, de Riquewihl, contre Gaspard-Joseph Bockshammer, surintendant des ministres luthériens, son beau-frère (1729); 25 pages
- 15 Sur la procession du dimanche de l'Octave de la Fête-Dieu pour les Dominicains de Colmar contre le chapitre collégial (1730); 47 pages
- 16-19 Si un prêtre domicilié dans la juridiction d'un seigneur peut être obligé à déposer par-devant le juge de ce seigneur sans « pareatis » ? : pour l'évêque de Bâle contre Elisabeth Diesel, d'Altkirch (1731); 5 p. dont 1 de 22 pages
- 1J 35** 1-3 Billet causé pour cause fausse : procès entre les familles Muller et Gerber au sujet d'une dette contractée par un Gerber, chanoine de Lautenbach (1728); 3 p. dont 1 de 13 f.

- 4 Retrait après deux ans : pour François et Jean-Pierre Noblat contre les dames de Roppe (1731); 36 pages
- 5-13 Quels termes rendent un fief masculin : procès entre le sieur de Schwenkfeld, conseiller du prince de Birkenfeld, et Nicolas et Jean Le Laboureur au sujet du fief de Grunstein dans le village de Stotzheim (1731); 9 p. dont 2 cah. incomplets de 16 et 20 pages, et 1 de 34 pages
- 14-15 Si on peut réduire le nombre des Juifs établis et reçus dans un endroit ? : pour les Juifs de Wintzenheim contre la communauté dudit lieu (1732); 2 p. dont 1 de 20 pages
- 16-20 Si une fille bâtarde, Anne Durig, appelée à la succession de son père par un contrat de mariage de ce dernier, peut lui succéder à l'exclusion des collatéraux (1732, note de 1742)
- 21-22 Sur la fausseté attribuée à un titre : écritures de la dame de Coqfontaine, dame de Thanvillé, contre la comtesse Honorée-Françoise de Choiseul, née de Zurlauben (1738); 2 p. dont 1 de 11 f.
- 1J 36** 1 Défense de convertir en vignes les terres arables : arrêt du Conseil souverain (copie, 1677)
- 2-4 Sur la continuation de communauté en pays de droit écrit : pour François-Joseph Violand et Gilbert Carlier, au nom de sa femme Marie-Anne Violand, contre Jean-Baptiste Belgira poursuivant les droits de son fils avocat au Conseil souverain (1702); 13, 8 et 4 pages
- 5-8 Sur la loi « pactum quod dotali » au code « de pactis » : pour Daniel-Joseph de Péchery contre les sieurs de Neurey et Cointet de Filain au nom de leurs épouses nées de Péchery (1730); 4 p. dont 1 de 51 pages
- 1J 37** 1-5 Election d'un chambrier de chapitre rural : pour l'évêque de Bâle contre le sieur d'Olivier, curé de Rouffach (1736); 5 p. dont 1 de 34 pages
- 6-9 Si les princes sont sujets à l'aubaine : Linange contre Hohenlohe (1737 et lettre de 1746); 4 p. dont 1 de 97 pages
- 10-18 Gendre de bourreau peut-il être greffier ? : pour le duc de Mazarin contre Pierre Monin et François-Béat Ortstein, de Ferrette, à propos du greffe de Ferrette (1738); 9 p. dont 2 de 13 pages
- 19-20 Opposition à mariage proposée par un tiers : pour Christophe de Guntzer et Anne-Sybille Wahl contre les enfants du premier lit de Guntzer (1739); 2 p. dont 1 de 15 pages
- 21-25 Enfant qui était certainement incestueux et vraisemblablement adultérin déclaré légitimé par mariage : pour les enfants du premier lit de Georges Schneider contre Jean-Georges fils légitimé du dit Schneider (1741); 5 p. dont 1 de 56 pages

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 37** 26-31 Sur le privilège des gentilshommes immatriculés de ne pouvoir être traduits en première instance qu'au Directoire de la Noblesse de la Basse-Alsace (1728-1748)
- 1J 38** 1-2 Sur le droit de tirer des mines dans la seigneurie de Roppe : pour le duc de Mazarin contre les sieurs de Reinach-Foussémagne et Reinach-Werth (1733); 2 p. dont 1 de 25 pages
- 3-9 Sur le fief héréditaire : pour Jean-Frédéric de Steincallenfels contre les dames de Hunoltstein et de Durckheim nées de Steincallenfels (1733)
- 10-13 Sur un enfant né dans le quatrième mois du mariage : pour les héritiers d'Antoine Besner, de Colmar, contre Catherine Herr, épouse de Jean-Michel Oberreith (1733); 4 p. dont 1 de 19 et 1 de 34 pages
- 14-17 Testament d'un novice fait au profit de son couvent : pour David Dargent, de Pau, contre l'abbaye de Lucelle (1733); 4 p. dont 1 de 17 pages
- 18 Que l'hypothèque du fisc sur les biens du condamné pour raisons des dépens, est antérieure à la sentence de condamnation rendue en matière criminelle : pour la ville d'Obernai contre Daniel Baehr, orfèvre à Strasbourg (1734, note de 1746); 14 pages
- 1J 39** 1-2 Droit de patronage, union : plaidoyer pour Conrad Schlinger, curé d'Ensisheim, contre M. Boelte, soi-disant curé d'Ensisheim, et l'Université de Fribourg (1725); cah.
- 3 Logement d'un vicaire, si c'est au décimateur à le fournir ? pour le chapitre de Strasbourg, contre Jean-Philippe Zeh, vicaire de Bernardswiller (1727); cah.
- 4-7 « Variatio, quatenus patrono laïco permissa ? » : pour Jean Ebelin, curé de Battenheim, contre François Bernard, chapelain à Ensisheim (1732); 5 p. dont 1 de 7 f.
- 8-15 Simonie ou vente de patronage; laïcs incapables de dîmes : pour Philippe-Etienne Larcher, bailli du Val d'Orbey, contre Valentin Reichstetter, curé de Wittelsheim et François-Marie Fellmann, prêtre du diocèse de Bâle (1732-33); 8 p. dont 1 de 25 et 1 de 26 pages
- 16-19 Que les déclarations du roi portant règlement entre les curés primitifs et les vicaires perpétuels ne sont point applicables aux vicaires des églises filiales, quoique bénéficiers, à l'égard des recteurs des mères-églises : écritures de J. Th. Lysch, curé de Didenheim et Hochstatt, contre J. Fr. Foltzer, vicaire de Hochstatt (1733)
- 20-22 S'il est permis aux Juifs de cuire du pain un jour de fête quand il tombe le vendredi ? : pour la communauté des Juifs d'Alsace contre Samuel Dreyfus et consorts, juifs de Sierentz (1733, note de 1742); 3 p. dont 1 de 16 pages

- 1J 40** 1-3 Ordonnance forestale pour le Behnwald, forêt située dans le bailliage de Lauterbourg : chasse du Behnwald donnée par l'empereur à l'évêque de Spire (1337); description de la forêt (1574); ordonnance de l'archevêque de Trèves (1599) : copies et traductions de 1734
- 4 « Roi du cœur », prébende du chapitre de la cathédrale de Strasbourg : mémoire sur le droit du grand-prévôt à la conférer (1696)
- 5 Contre la suppression d'un hôpital : pour la ville de Belfort contre l'hôpital Sainte-Barbe (1719 ou 1720)
- 6 « Partum septimestrem legitimum esse » : pour Henri-Louis Eckard, pasteur à Munster, contre Jonas Bentz, cabaretier à Strasbourg, au sujet de la légitimation d'un enfant né avant terme (après 1719)
- 7-8 Si une rente emphytéotique est foncière : pour le monastère d'Unterlinden contre Jean-Georges Krauss, de Colmar (vers 1741); 3 p. dont 1 de 9 pages
- 9-10 Généalogie des sieurs de Reinach de Steinbrunn et de Spechbach (1743)
- 11-12 Si la transaction faite sur procès mû peut se rescinder ? : pour Salomé Strass, épouse de Jean-Jacques Wild, de Strasbourg, contre les tuteurs des enfants de Marguerite Pfeffinger (1746)
- 13-15 Si l'évêque de Strasbourg doit prêter en personne ses foi et hommage au Conseil souverain d'Alsace (après 1757)
- 16-19 Sur la seigneurie de Delle au XIV^e siècle : pour le duc de Mazarin contre les habitants de Boncourt, à propos de forêt (XVIII^e siècle); 3 p. dont 1 de 6 pages
- 20-23 Sur le mariage : projets de contrats (XVIII^e siècle)
- 1J 41** 1-3 Si le fils peut demander les fiefs de son père sans se porter pour son héritier dans les allodiaux (1724)
- 5-6 Confrérie des violons d'Alsace : ordonnance de Christian III, comte de Ribeaupierre (1718); arrêt du Conseil souverain (1700); requête de la confrérie (après 1724); cah. impr.
- 7-8 Des degrés, représentation et proximité en fiefs (1725)
- 9 Prescription de faculté de réméré : pour la comtesse de Rosen (1726)
- 10-12 Lettre de Bruges à M. Du Plessis de La Davière sur les usages d'Alsace; félicitations de Corberon et de La Davière (1738)
- 13-15 Bénéficiaire au service de son évêque, absent : arrêt d'entre M. Bassand, curé de Chaux-sous-Belfort, et M. Baumet, chanoine à Besançon, et le chapitre de Sainte-Marie-Madeleine de Besançon (1745); 3 p. dont une de 34 f. numérotées II-XXXV et 1 de 57 f.

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 41** 16-18 Sur le concordat germanique : pour François Vicard, chanoine de Wissembourg, contre Jean-Michel Sepoffsky, prêtre, et le chapitre de Wissembourg (1746-1753); 2 p. dont 1 de 28 f.
- 1J 42** 1 Sur un prêt taxé d'usure : plaidoyer pour M. Resch, bailli d'Es-
sert (après 1734); 32 pages
2 Succession des chevaliers de Malte aux fiefs : instance entre
François-Benoît de Reinach-Fousse-magne, de l'Ordre de Malte,
et son frère aîné Charles-Simon-Philippe (1746)
3-7 Frères unilatéraux succèdent à leur frère sans distinction de
biens : pour Joseph Spony, de Kembs, tuteur des enfants de
Marc Eberhard, contre Jean During (1752); 5 p. dont 1 de 4 f. et 1
de 6 pages
8 Prévôté de Wissembourg : au sujet de l'union de la prévôté à
l'évêché de Spire (1753); 29 pages
9-17 Sur le droit d'« Abzug » ou d'émigration : pour le marquis de
Rosen contre les Domaines (1751-1759)
18 Sur la dispense de résidence des chanoines : notes extraites des
mémoires du Clergé (XVIII^e)
- 1J 43** 1 Huningue : ses privilèges (1727)
2 Qu'un curé décimateur est tenu de contribuer aux réparations du
chœur de l'église pour l'excédent de sa portion congrue : pour
le marquis de Rosen contre la communauté de Hochstatt (« l'ar-
rest intervenu a jugé le contraire - 1745 »)
3-4 Contrat alimentaire : pour Anastase Forget (1746)
5-9 Abandonnement de dîmes et de patronage : pour le couvent de
Schœnensteinbach contre J. B. Heydet, curé de Rougemont, et
Marie-Claire de Reinach-Fousse-magne (1746); 6 pièces dont 3
de 14, 16 et 10 pages
10-11 Possessoire de patronage : pour la communauté de Bernwil-
ler (1746)
12-15 Institution d'héritier contractuelle en faveur d'un aubain
déclarée nulle : pour Henri Greüll et Jean Schultz contre Jean
Huntzinger, de Riquewihir (1749)
16-23 Patronage : comment les voix se comptent (après 1741)
- 1J 44** *Factums et mémoires imprimés* : ⁽¹⁾
- 1-4 Si les agnats collatéraux succèdent à un fief d'expectative par
têtes ou par branches : entre François-Joseph de Reinach-Hirtz-
bach d'une part, et François-Ignace de Reinach-Fousse-magne et

⁽¹⁾ Les pièces indiquées dans la table écrite par Bruges père sur le
plat du carton et qui ne s'y trouvent plus, ont été placées par Bruges
fils dans ses collections de droit civil (« Dinghof ») et de droit féodal
(Hanau-Linange).

- François-Antoine de Reinach-Werth d'autre part (1702-1709); cah.
- 5-7 Droit de fal ou de mainmorte : entre les communautés de Montreux-Jeune, Montreux-Vieux, Fousse-magne et Bretagne, et François-Joseph de Reinach-Fousse-magne (1716); 2 cah. impr. Entre François-Joseph de Reinach-Hirtzbach et la communauté de Brébotte (1717); 1 p. manuscrite
- 8 Exécution de contrat de vente, interprétation de clauses ambiguës : pour les héritiers de Jean-Pierre Taiclet, bailli de Delle, contre le duc de Mazarin (1718); cah. paginé 1-16, 1-8
- 9 Si la ratification de vente de fief exclut du retrait ? si un aubain, si le fils du vendeur, sont en droit de retraite ? : pour François-Joseph de Reinach-Fousse-magne contre Florian et Philippe-Rupert de Wessemberg (1720); cah.
- 10 Que l'article 2 du titre 20^e de l'ordonnance de 1667 qui défend d'admettre au-dessus de 100 livres la preuve par témoins d'une femme, doit avoir lieu : pour le sieur de La Bassinière contre Jean-Ulrich Goll (1721); cah.
- 11 Qu'un vassal ne peut donner en emphytéose : pour François-Joseph-Ignace de Reinach-Fousse-magne contre Joseph Hartmann, meunier à Fontaine (1721); cah.
- 12 Qu'un contrat de mariage passé en pays étranger porte hypothèque; sur l'exception « non numeratae dotis » : pour Catherine Lect, veuve de Nicolas Barbault, contre les créanciers de son mari (après 1704); cah.
- 13 Si une possession de trente ans, et qualifiée, suffit pour établir la banalité ? : pour le sieur de La Bassinière contre la communauté de Thiancourt (après 1716); cah.
- 14 Qu'une lettre de change signée de deux personnes emporte obligation solidaire : pour Jean Schatz, banquier à Strasbourg, contre Jean-Charles Hammerer, médecin (sans date)
- 1J 45** 1 Formalités pour l'union du chapitre de Surbourg avec la paroisse Saint-Louis de Strasbourg : factum (après 1692); cah. impr. de 30 pages et 1 f.
- 2-10 Mémoires concernant le Grand Chœur de Strasbourg : exemption du grand-chapitre et des chapitres Saint-Thomas et Saint-Pierre de la juridiction de la ville de Strasbourg (copie du privilège de 1196); fondation des bénéfices de la cathédrale de Strasbourg; factum pour les prébendiers du Grand Chœur de l'église cathédrale de Strasbourg contre les sieurs Pillman, Fischer et Villedot (1693); « statuta et leges chori... » (1694); apologie des summissaires prébendés; factum et réplique des prébendiers du Grand Chœur contre les sieurs Nicolin, Brossard et Morison, anciens du Grand Chœur (1697); « mémoire pour ies seniors et

SOUS-SÉRIE 1 J

- députés du Grand Chœur... contre les vicaires prébendés » (1697); 9 p. dont 6 cah. impr.
- 1J 45** 11 Ecclésiastiques exempts de mainmorte : arrêt de la Cour de Lorraine et Barrois (1703); cah. impr.
- 12 « Quando praesentatio det jus ad rem » : factum pour Jean Hoffmann, prêtre, contre Bernard Abbé, prêtre à Ensisheim et le magistrat de cette ville (1719); cah. impr.
- 13 Testament suggéré : pour les héritiers de Jean Caboud contre la paroisse Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Paris (1730); cah.
- 14 Arrêt du Conseil souverain sur les représentations de la communauté des avocats au sujet d'écritures, réformé par arrêté de la première chambre (1742)
- 1J 46** 1-2 Privilèges et exemptions du grand-chapitre de Strasbourg (copies d'actes de 1418 et 1521)
- 3 Arrêt notable du Parlement qui a jugé qu'une résignation pure et simple ne peut être révoquée sans cause et que collation, faite nonobstant cette révocation, est valable : rendu en faveur de Charles Hennequin pour le possessoire d'un canonicat à Verdun (1691); cah. impr.
- 4-6 Election : entre la maison hospitalière de Stephansfeld de l'Ordre du Saint-Esprit et le sieur Etienne Grandvoinet se disant commandeur dudit Ordre (après 1700); 2 cah. et 1 affiche impr.
- 7 Option de maisons à Saint-Pierre-le-Jeune : factum pour Jean-Joseph Larondy, ancien chanoine de Saint-Pierre, contre le même chapitre (1705); cah. impr.
- 8-10 Exemption de dîme pour l'Ordre de Cîteaux : l'abbaye de Pairis contre celle d'Alspach (1708) et contre le chapitre de Saint-Dié (1715); cah. impr.
- 11-12 Que la dîme des bois ou terres défrichées appartient au gros décimateur, si avant le défrichement il en a perçu la dîme de glands ou autre : entre le chapitre Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg, le baron de Fleckenstein et Louis Brousse, vicaire de Rœschwoog (1713); cah. impr.
- 13 Que les Cisterciens perçoivent les noales des terres dont ils sont propriétaires ou décimateurs, à l'exclusion des curés : pour l'abbaye de Pairis contre Jean-Jacques Louis, vicaire de Widen-solen (1718); cah. impr.
- 14 Comment une communauté doit prouver le droit de patronage : factum pour Henri-Oswald de La Tour d'Auvergne, grand-prévôt de la cathédrale de Strasbourg, contre le recteur et la ville de Sélestat (1720); cah. impr.
- 15 Accensement de bien d'église : factum pour Joseph Thoman contre le chapitre de Saint-Dié (1721); cah. impr.
- 16 Pour une compétence de vicaire dans une collégiale : entre

- Théodore Caillet, prêtre summissaire du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, et le chapitre (1722); cah. impr.
17-20 Prescription des servitudes discontinues : pour les héritiers du sieur de Schwenkfeld (1750)
21-22 Sur le règlement des huissiers de 1759

- 1J 47** 1-2 Fiefs de Ribeaupierre, royaux : règlement de succession dans la famille de Ribeaupierre (1511, copie de 1699) , investiture de Christian de Birkenfeld (1668); impr.
3-5 Comté de Ferrette : pour l'évêque de Bâle, au sujet de la cession du comté à la France par la Maison d'Autriche (1746)
6-9 Sous emphytéose, si elle peut être constituée par l'emphytéote sans le consentement du seigneur direct ? : pour l'hôpital de Landau contre le chapitre de Spire (1747); 4 p. dont 1 de 6 et 1 de 12 pages
10-12 Mère étrangère – Justine Nungesser, veuve de Luc Beltz, de Soultz – jugée inhabile à succéder à sa fille née et morte dans les Pays-Bas ès biens situés en Alsace (vers 1748)
13-16 Les lods et ventes ne sont dûs d'un bien donné à un fille qui se marie et à son futur époux sur un pied d'estimation payable par les deux conjoints : pour le landgrave de Hesse contre Joseph Falck (1745-1748, note de 1756); 4 p. dont 3 de 8, 8 et 6 pages
17-20 Sur l'imprescriptibilité de la dîme : pour l'abbaye de Lucelle contre la communauté de Blotzheim (1749); 4 p. dont 1 de 6 pages

Forêts

- 21 Ordonnance forestale des archiducs d'Autriche (1557, copie de 1752); cah.
22-23 Arrêts de 1695 et 1697 concernant les eaux et forêts d'Alsace; 2 p. dont 1 affiche impr.
24-25 Arrêts qui jugent que le curé n'a de bois de chauffage dans les forêts communales que comme le principal bourgeois (1742)
26-28 Arrêt du Conseil d'Etat concernant les bois des villes et communautés d'Alsace (1742), interprété par un autre du 2 mai 1744; 3 p. dont 1 cah. et 1 affiche impr.
29-31 Arrêt du Conseil d'Etat du 1^{er} février 1749 concernant la juridiction forestale du comté de Hanau; pièces s'y rapportant (1751); 3 p. dont 2 affiches impr.
32-33 Règlement pour les forêts de l'évêché de Strasbourg (1754) et arrêt du Conseil souverain sur le sujet (1760); cah. impr.
34-46 Ordonnances des intendants sur les forêts d'Alsace (1747-1761); cah. impr. fr. all.

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 48** 1 Statuts des chaudronniers d'Alsace (1717)
2-3 Partage – « Si un copropriétaire y peut registrer » ? : pour la communauté de Bischoffsheim contre celle de Bœrsch (après 1741)
4-6 Sur la manière de donner l'eau-bénite : entre le préteur royal et le curé de Rosheim (1752); 3 p. dont 1 de 25 pages
7-9 Que la dîme à volonté est un abus; sur l'imprescriptibilité de la dîme : pour les évêques de Strasbourg et de Bâle contre la ville de Soultz (vers 1752)
10-13 Sur la majorité statutaire à Strasbourg : pour la dame de Lutzelbourg née de Klinglin (après 1753); 4 p. dont 1 de 43 pages et 1 de 21 f
- 1J 49** 1-2 Droits de l'évêque sur les hôpitaux (copie de titres du IX^e siècle à 1695); hôpital de Sélestat (1760)
3-6 Sur le droit d'« Atzgelt » ou d'alimentation : pour la communauté d'Achenheim contre les sieurs de Wangen (1749-1755)
7 Qu'il peut s'introduire la coutume que les apports mobiliers de la femme, inexistantes au temps de la dissolution du mariage, ne lui sont pas remplacés; qu'il en est de même des fonds à la vente ou aliénation desquels elle a accédé : pour Marie Bodemer, veuve de Michel Edel, de Geispolsheim, contre les héritiers de feu Eve Kley, femme de M. Edel (1761); cah.
8 Rente en vin rachetable et réductible – Ce qui en est payé n'est pas imputable sur le capital : pour l'abbaye de Munster contre les héritiers de Meinrad Diringer, de Pfaffenheim (1763); 40 pages
9-10 Destitution d'officier : pour la marquise de Rosen contre Conrad-Antoine-Joseph Baechelé (1763); 2 p. dont 1 de 60 pages
11-15 Destitution de ministre luthérien : pour le duc de Deux-Ponts contre Jean-Louis Glaser, pasteur à Durstel (1763); 5 p. dont 1 de 70 pages
16-17 Sur la règle des huit mois et le dernier état d'un bénéfice : pour le chapitre de l'église Sainte-Madeleine de Besançon contre François Crochadt et Léonard Demotte, prêtres, au sujet de la cure de Vézelois (sans date); cah.
- 1J 50** 1-9 Charges de l'évêché de Strasbourg (1694-1699); impr.
10-13 Privilèges des Alsaciens contre les « committimus » (1680-1711)
14 Sur le droit des seigneurs protestants d'avoir consistoire (1712) ⁽¹⁾
15 Communaux : le seigneur peut-il en disposer ⁽¹⁾ (1739-1742)

⁽¹⁾ Ecriture de Corberon fils.

ETUDES DE BRUGES PÈRE SUR L'EMPIRE

- 16 Consultation pour l'abbaye de Masevaux, au sujet des testaments et des successions des dames (1755)
- 17 Ordre teutonique inhabile à succéder : Anne-Marie de Hagenbach, abbesse de Masevaux, contre l'Ordre teutonique (après 1756); cah. de 24 pages
- 18 Evêché de Strasbourg : sentences en dernier ressort (vers 1761)
- 19-20 Sur le patronage des luthériens de Reichshoffen (1763)
- 21 Exemption de péage pour le Conseil souverain d'Alsace : motifs de l'arrêt du Conseil souverain de 1763; cah.
- 22 Bulle de sécularisation de Murbach (1764); cah. impr.
- 23-24 Que les chanoines réguliers ne peuvent posséder des cures séculières (1764)
- 25-29 Règlement concernant les forêts d'Alsace (1763) et notes sur le sujet (1765)

1J 51-52 Etudes de Bruges sur les affaires d'Empire

- 1J 51 1 Mémoire sur l'application de la stipulation de réversion dans le contrat de mariage d'une fille : réponse à M. de Brou (1738); cah. de 18 pages
- 2-3 Réponse à la question de Monseigneur Amelot, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères : si tout mariage inégal prive les enfants qui en naissent des privilèges de prince (1739); 13 et 4 pages
- 4 Mémoire sur la supériorité territoriale adressé à Amelot (1740); cah. de 43 pages
- 5-9 Réponse sur les droits que la Maison de Bavière pourrait revendiquer sur les états de la Maison d'Autriche; 5 p. dont 1 cah. de 23 pages
- 10 Réponse à Amelot sur le droit de l'Electeur palatin à lever des milices dans les dépendances du bailliage de Germersheim qui sont sous la domination du roi (1740); 15 pages
- 11-13 Réponse au ministre Amelot sur la cession de la voix électorale de Bohême faite par la grande-duchesse de Toscane en faveur de son époux (décembre 1740-janvier 1741); 15, 4, et 8 pages
- 14 Réflexions sur les capitulations des empereurs, adressées à Amelot (décembre 1740-janvier 1741); 37 pages
- 15-16 Réflexions sur le Conseil aulique de l'Empereur, adressées à Amelot (1741); 26 et 12 pages
- 17-18 Mémoire envoyé à Amelot sur deux questions : si un prince peut posséder deux électorats et avoir double suffrage; si l'électeur de Bavière devenu roi de Bohême peut céder l'électorat de Bavière à son fils (1741); 14 et 3 pages
- 19-23 Réponses à M. de Brou sur la contestation de l'Electeur palatin avec les habitants de Seltz au sujet des impositions, et sur

SOUS-SÉRIE 1 J

- sa prétention à incorporer à son électorat la partie du bailliage de Gernersheim sise en-deça de la Queich, et notamment la ville de Seltz, pour la posséder dépendamment de l'Empire (1741); règlement pour le rétablissement du bon ordre dans Seltz (1742)
- 1J 51** 24-25 Remarques sur le traité de commerce signé à Copenhague, le 23 août 1742, entre la France et le Danemark
- 26-27 Réflexions sur un mémoire du sieur Spon concernant le droit public d'Allemagne : réponse à Amelot (1743); 2 p. dont 1 de 10 pages
- 28 Pour le même : mémoire sur l'élection d'un coadjuteur dans l'évêché de Bâle (1743); 8 pages
- 29 Pour le même : mémoire sur le chapitre de Bâle à propos de l'élection prochaine d'un évêque (1744)
- 30-32 Lettre au marquis d'Argenson sur la détention du maréchal de Belle-Isle dans l'électorat de Hanovre (1745); 2 p. de 15 et 5 pages et 1 impr.
- 33-34 Au même, mémoire sur la pension demandée par la princesse Anne-Charlotte de Lorraine sur les revenus du duché de Lorraine (1746); 2 p. dont 1 de 9 pages
- 35-38 Réponse au premier secrétaire de l'Intendance d'Alsace, le sieur Levasseur, sur le comté de Montbéliard, fief immédiat d'Empire (1746)
- 39-76 Mémoires et correspondance concernant la mission de Bruges auprès de la Cour de Wurtemberg, en décembre 1746 et au printemps 1747, pour négocier un accord sur le sort des 9 seigneuries de la succession de Montbéliard situées en France (1746-1747); 38 p. et cah.
- 77 Mémoire sur la question posée par le marquis de Puysieux : « Si le Roy est obligé de conserver les expectatives qui ont été accordées par les Empereurs pour des fiefs situés dans l'Alsace et dans les autres païs cédés à la couronne de France par le traité de Munster ? » (1747); 17 pages
- 78-82 Mémoires et correspondance sur les villages d'Ostheim et d'Aubure séquestrés par le roi et réclamés par la princesse d'Anhalt-Zerbst (1747-1748)
- 83-92 Réponse à M. de Bussy, chef du Bureau des Affaires étrangères sur la question de savoir s'il convient d'élire un roi des Romains du vivant de l'empereur (1750); 8 p. dont 2 de 22 et 11 pages. Notes de Bruges fils ⁽¹⁾, 2 p. dont 1 de 7 f.

(1) Bruges fils a écrit ces notes au verso de 7 lettres adressées à Corberon père, en 1712 et 1713, par le chancelier Pontchartrain et le garde des sceaux Voysin. Des traces de colle laissent présumer que ces lettres faisaient auparavant partie d'un recueil relié. Deux d'entre elles sont transcrites dans le registre 5 du fonds du Conseil souverain d'Alsace (Archives départementales du Haut-Rhin, sous-série 1 B). Les autres sont de pure politesse.

- 93 Essai d'un plan pour le vingtième en Alsace (1750)
- 94-101 Correspondance relative à la commission de censeur donnée à Bruges par le chancelier d'Aguesseau pour examiner l'impression de l'ouvrage de Schœpflin, l'« *Alsatia illustrata* » (1746-1751)
- 102-107 Mémoire fourni à de Bussy sur la succession réciproque de la Maison Palatine et de la Maison de Bavière (1753); 7 p. dont 2 de 99 et 23 pages
- 108-118 Réflexions sur les actes qu'on a fait signer au prince héréditaire de Hesse-Cassel depuis sa conversion : réponse au ministre de Rouillé et à M. de Bussy (1755); 11 p. dont 1 impr. et 1 de 20 pages
- 1J 52** 1-12 Extraits ou précis de mémoires concernant la souveraineté du roi sur les parties de l'Alsace qui appartiennent à la Maison Palatine jusqu'à la frontière de la Queich (1699-1756); 12 p. dont 8 cah. et 1 carte
- 13-16 Mémoire sur une difficulté entre l'évêque de Liège et le duc de Bouillon à propos de la juridiction de plusieurs villages (1756)
- 17-21 Réponse au sieur de Bussy sur les garanties et l'équilibre des traités signés entre souverains (1756); 5 p. dont 2 de 38 et 23 pages
- 22-27 Instruction sur les motifs qui ont engagé le roi de France à envoyer une armée en Allemagne pour s'opposer aux manœuvres du roi de Prusse (vers 1756)
- 28 Réflexions sur le refus de rester neutre opposé au roi par le landgrave de Hesse-Cassel (vers 1756)
- 29 Mémoire sur les cercles de l'Empire (vers 1756); 7 f.
- 30-31 Réflexions sur la neutralité des Etats de l'Empire lorsque l'Empereur est en guerre (vers 1756)
- 32 Instruction pour servir au commissaire des guerres à la suite du corps de troupes fourni au roi par le duc de Wurtemberg (vers 1756)
- 33 Note préparatoire à un mémoire sur la question de savoir si le roi de Naples devenant roi d'Espagne, don Philippe deviendrait roi de Naples (vers 1756)
- 34-35 Observations adressées à Bruges par le conseiller de la Régence de Deux-Ponts, Patrick, sur la succession des filles des maisons illustres d'Allemagne (1756)
- 36-37 Note sur les usages dans la forêt de « La Gerayde », près de Landau, située sous différentes souverainetés (après 1756)
- 38-39 Réflexions sur la clause du traité d'Utrecht qui exclut la Couronne et les princes du sang français de toute portion des Pays-Bas autrichiens (1757)

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 52** 40-42 Observations sur un mémoire intitulé « Précis du droit réservé à la famille de Madruzzo pour prétendre la souveraineté de Vallengin » : réponse à M. de Bussy (1757); 3 p. dont 1 de 12 pages
- 43 Observations sur l'engagement du comté de Bentheim au roi d'Angleterre (1757)
- 44-47 Correspondance avec le conseiller Patrick et réflexions sur le pacte héréditaire de la Maison de Deux-Ponts et de Bitche de 1746 et les droits du prince de Deux-Ponts sur la terre d'Oberbronn (1757-1758)
- 48-52 Observations sur un mémoire concernant la contestation d'entre les abbés de Morimond et de Lucelle au sujet du droit de paternité sur l'abbaye des Trois-Rois : réponse à M. de Bussy (1758)
- 53-57 Observations sur la requête des ducs de Deux-Ponts, de Wurtemberg et du prince de Hesse-Darmstadt concernant la perception des dîmes noales en Alsace : réponse à M. de Bussy (1760); 5 p. dont 1 de 24 pages
- 58-59 Mémoire pour prouver l'illégalité de la circulaire de l'évêque suffragant de Strasbourg qui ordonnait aux curés catholiques de baptiser, marier et enterrer les calvinistes : réponse à M. de Bussy (1760); 4 et 22 pages
- 60-63 Réflexions sur les mesures susceptibles de prévenir les difficultés suscitées par les curés catholiques dans les états du prince de Nassau-Sarrebrück : réponse à M. de Bussy (1764); 4 p. dont 1 de 11 pages
- 64-65 Réflexions sur un mémoire concernant les prétentions du prince de Croy sur la principauté de Mörs (sans date); 4 et 2 f.
- 66-67 Précis d'un mémoire de M. Du Buat sur le différend existant entre l'électeur de Bavière et l'archevêque de Salzbourg (après 1754)
- 68-69 Réflexions sur un mémoire concernant le cérémonial des princes du sang avec les électeurs (après 1757)
- 70 Arbre généalogique pour prouver la parenté du roi avec la Maison de Bavière (sans date)
- 71 Arbre généalogique pour prouver la parenté du roi avec l'électeur de Cologne, Clément-Auguste de Bavière (après 1745)
- 72 Notes sommaires sur les conventions et contestations entre le duc de Lunebourg, la ville d'Hildesheim et la Maison de Brunswick (sans date)
- 73 Note sur le vote des catholiques et des protestants à la Diète (sans date)
- 74 Mémoire sur la seigneurie du Ban de La Roche réclamée par le duc de Deux-Ponts (après 1756)
- 75 Fragment d'une note sur la terre de Harsefeld dans le duché de Brême (sans date)

PIÈCES REGROUPÉES PAR BRUGES FILS

1J 53-55 Droit public

1J 53 (Ancien carton 1)

- 1 Extrait : - des privilèges accordés à la ville de Brisach par Frédéric III en 1466, concernant l'établissement de droits d'umgeld et de péage
- de l'engagement à la ville de Brisach, par l'archiduc Ferdinand d'Autriche, du village de Biesheim et de l'office de prévôt de Brisach : traduction française de 1695 ⁽¹⁾
- 2 Mémoire envoyé au garde des sceaux par N. de Corberon, avocat général, au sujet d'une rente due par l'abbaye de Pairis au prieuré de Saint-Pierre, rente que le chapitre de Strasbourg disputait à la ville de Colmar (1720); 11 pages
- 3-5 Mémoire du comte Jean-René de Hanau contre Georges Schlick, de Fischbach : il prétend pouvoir n'être actionné qu'en Allemagne; factum et mémoire du même contre les comtesses de Linange dont il demande qu'elles se désistent à son profit du village de Niederbronn (1722) ⁽²⁾; 3 p. dont 1 impr.
- 6-7 Protestation du Conseil souverain contre l'évocation par le Conseil du roi, d'un procès entre les tuteurs de la demoiselle de Duras et les habitants du val de Rosemont; mémoire pour ces derniers (vers 1739); 4 et 21 pages
- 8 Traduction de la capitulation de l'empereur Charles VII de 1742, effectuée en 1743 par l'avocat Bruges pour le secrétaire d'état aux Affaires étrangères, Amelot; vol. de 143 pages.

Pièces concernant l'aubanéité

- 9 Mémoire ⁽¹⁾ pour les veuves Herrenberger, Kopf et consorts contre le sieur Rieden, avocat au Conseil souverain, et consorts (après 1680); 6 pages
- 10-11 Marquisat de Haroué en Lorraine, revendiqué par le procureur général du parlement de Metz à titre d'aubaine : factum pour Marie Le Picard, épouse non-commune en biens de Jacques de Fécan; précis du procureur général (vers 1711); cah. impr.
- 12 Procès entre Marie-Marguerite Sommervogel, veuve du sieur Gump, demeurant à Colmar, contre Léopold Wimpff, conseiller au Magistrat de Colmar : factum, démonstration, réponse (après 1733) ⁽²⁾; cah. impr.
- 13-14 Requête et mémoire pour les comtes de Linange-Dabo, hé-

⁽¹⁾ Pièces annotées par Corberon père.

⁽²⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

SOUS-SÉRIE 1 J

ritiers de la baronne de Sinclair et naturalisés français, contre le comte de Hohenlohe et son épouse née de Hesse-Hombourg, étrangers, à propos de succession (1741); 1 p. et 1 cah. imprimé

1J 53 15 Consultation des avocats du Conseil souverain rédigée par Bruges père sur la confiscation d'une succession échue en Saxe au comte de Lutzelbourg d'Imling (1763); 5 pages

1J 54 (Ancien carton 2)

- 1 Factum pour l'abbaye de Wadgasse contre la comtesse douairière Eléonore-Claire de Nassau-Sarrebrück (après 1677); cah. impr.
- 2 Etablissement du droit du prince palatin de Veldenz à la succession de l'électorat palatin (Strasbourg, 1688); cah. impr. (1)
- 3-4 Arrêt du Conseil d'Etat qui attribue au parlement de Metz juridiction en dernier ressort sur les terres réunies dans le Palatinat et en Sarre (1696); placard impr.; liste de ces réunions
- 5 Pacte de famille des Ribeaupierre qui prévoit l'exclusion des filles de toute succession (1511, copie de 1699); cah. impr. (1)
- 6-12 Dossier de Henri Decker, imprimeur, arrêté pour avoir diffusé un almanach imprimé à Colmar qui comportait des termes irrespectueux à l'égard du roi (1703); déclaration du roi sur l'impression des livres (1701); 7 p. dont 2 impr. (2)
- 13-15 Justification du baron de Wessenberg, chanoine et archidiacre de la cathédrale de Bâle, accusé d'épouser les intérêts du roi de France contre ceux de l'évêché (1712); cah. impr.
- 16-18 Mémoire du marquis de Puysieux, ambassadeur de France en Suisse, présenté au Conseil d'Etat de Neuchâtel (1707); 2 exemplaires impr. Discours prononcé à la diète des cantons catholiques par le comte Du Luc, ambassadeur de France en Suisse (1713); impr.
- 19-20 Relations des lits de justice du 26 août 1718 et du 22 février 1723; cah. impr.
- 21 Sommaire des griefs contre l'avocat Kornmann, de Strasbourg (sans date) (2)
- 22 Dissertation « de provocatione ad cameram imperii » dans les causes criminelles (sans date); 19 pages lat. (3)
- 23 Lettre d'un gentilhomme français à un jurisconsulte autrichien « sur l'équilibre de l'Empire » (1734); cah. impr.
- 24 Mémoire pour Jean-Henry Decker, imprimeur officiel à Colmar, contre Charles-François Witz, auquel il conteste le privilège d'imprimer certains almanachs (1739); cah. impr.
- 25-26 Mémoire pour les préteur royal et Magistrat de Colmar

(1) Pièces annotées par l'avocat Bruges.

(2) Pièces annotées par Corberon père.

(3) Travail de jeunesse de Bruges père, peut-être sa thèse de doctorat à l'Université de Strasbourg.

PIÈCES REGROUPÉES PAR BRUGES FILS

- contre Jean Stoffer, de Colmar, le sieur Klein, receveur de l'aumônerie, et quatre notaires royaux à la suite du Conseil souverain qui prétendent que le syndic de la ville ne peut instrumenter (après 1739); 2 p. dont 1 impr. ⁽¹⁾
- 27-32 Appel des sentences du Magistrat de Strasbourg; réponses aux accusations de la ville contre le Conseil souverain et le Directoire de la Noblesse de Basse-Alsace; lettre de Corberon fils (1740); 6 p. dont 3 cah. impr.
- 33 Ecritures de Bruges père pour l'abbaye de Munster contre la ville de même nom, au sujet de la juridiction de ses métairies (1742); 46 pages
- 34 « L'Empire armera-t-il contre la France ? ou se contiendra-t-il dans les bornes d'une exacte neutralité ? » plaquette imprimée fr. all. (1744) ⁽²⁾
- 35 Discours du duc de Boufflers au Sénat de Gênes (1747)
- 36-37 Ecritures de l'avocat Bruges pour Joseph-Nicolas-Charles Gaspard, notaire royal immatriculé au Conseil souverain pour Irmstett et autres villages, contre les seigneurs de ces lieux qui s'opposaient à son établissement (après 1747); 12 et 5 pages
- 38-41 Ecritures de l'avocat Bruges pour le prince Louis de Hesse-Darmstadt contre le chapitre de Neuwiller au sujet de la juridiction sur deux montagnes de la banlieue de Neuwiller (1755); 18, 26, 27, et 10 pages
- 42 « Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente » (1757); plaquette impr. ⁽¹⁾
- 43 Précis pour le chapitre Saint-Léonard qui veut affranchir son enclos de la juridiction seigneuriale, contre le Grand-Chapter de Strasbourg (1763); cah. impr.
- 44 Résumé fait par l'avocat Bruges de l'ouvrage « Le financier citoyen » (sans date); 6 f.
- 45 Notes de lecture de l'avocat Bruges sur la politique de Louis XIII à l'égard des protestants dans l'Empire (sans date)

1J 55 (Ancien carton 3)

- 1 « Recueil de toutes les pièces qui concernent le différent du P. Jacques Desmothes... prédicateur du collège des Jésuites d'Amiens, avec les curés de la mesme ville touchant la confession paschale... » (Paris, 1687); vol. impr. 150 pages
- 2 Procès-verbal de prise de possession de la seigneurie de Bergheim au nom du prince palatin (1717) ⁽³⁾
- 3 « Le Rhin, ode allégorique au Roy, présentée au nom des éco-

⁽¹⁾ Pièce annotée par Corberon fils.

⁽²⁾ Pièce annotée par Bruges fils.

⁽³⁾ Pièce annotée par Bruges père.

SOUS-SÉRIE 1 J

liers du collège de Chaalons de la Compagnie de Jésus » (Châlons-sur-Marne, 1744); impr.

- 1J 55** 4 Copie d'une lettre écrite à Schœpflin sur le compliment qu'il a présenté au roi à son arrivée à Strasbourg (1744)
- 5-6 Compliments présentés à la Dauphine par Schœpflin et l'université de Strasbourg (janvier 1747) ⁽¹⁾
- 7 Remontrances du Parlement de Flandre au sujet du vingtième (1749) ⁽¹⁾
- 8-9 Remontrances du Conseil souverain, rédigées par Bruges sur la levée du vingtième (1755) ⁽²⁾; représentations de la Noblesse de Haute-Alsace sur le même sujet
- 10 Remontrances de la Cour souveraine et de la Chambre des Comptes de Lorraine, au sujet d'édits bursaux (1761); vol. impr. ⁽¹⁾
- 11 Remontrances du Parlement de Paris sur le lit de justice du 31 mai 1763 (18 juin 1763) ⁽¹⁾; 189 pages
- 12 Remontrances du Parlement de Rouen sur les impôts (1763) ⁽¹⁾; 18 pages
- 13 Remontrances du Conseil souverain d'Alsace sur les entreprises du Grand Conseil (1769); 26 pages
- 14 Correspondance du Conseil souverain avec le chancelier Maupeou lors du retour d'exil de deux conseillers (janvier 1770)
- 15 Remontrances du Conseil souverain touchant une convention entre le roi et l'Electeur palatin sur la punition réciproque des délits et crimes commis par les Alsaciens et les sujets palatins (1770)
- 16 Protestations des divers parlements contre les projets de réforme de la magistrature (mai 1788); 70 pages
- 17 Lettre des avocats du Parlement de Provence au garde des sceaux sur le même sujet (mai 1788); plaquette impr.
- 18 Discours prononcé par le roi à l'Assemblée nationale le 4 février 1790; impr.
- 19 Des mauvais raisonnements que l'on fait dans la vie civile (sans date)

1J 56 Droit civil

- 1 Affaire de M^{me} Courier, sur « l'avantage indirect en faveur du remariage » (XVII^e siècle) ⁽³⁾
- 2-3 Procès criminel entre Laurent Lordonet, avocat au Parlement de Provence accusé de soustraction de pièces, et les demoiselles de Petri (après 1684); cah. impr. ⁽³⁾

⁽¹⁾ Pièces annotées par Bruges père.

⁽²⁾ A rapprocher du plan sur le vingtième étudié par Bruges en 1750, pièce 51 (92).

⁽³⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

PIÈCES REGROUPÉES PAR BRUGES FILS

- 4 Réflexions sur l'instance d'entre Nicolas-Claude Dollot, seigneur du Ban de Lusse en Vosges, et Catherine Haxaire, veuve de Nicolas Regnauld, à propos d'une obligation solidaire (1686); cah. impr. ⁽¹⁾
- 5-7 Requête des avocats du Parlement de Metz à propos d'un avocat qui prétendait avoir rang du jour de son immatriculation bien qu'il se soit absenté du Barreau 1691-1692); impr. ⁽¹⁾
- 8 Factum pour Martin de Dave de La Margelle contre la femme de Henry de La Margelle, née de Thomassin, concernant un testament annulé par la non-observation d'une clause (après 1694); impr.
- 9 Mémoire pour Anne-Françoise de Grouff, veuve du baron d'Anglure, comme héritière de son petit-fils le seigneur de Fontette, contre Françoise-Agnès Bannerot soi-disant veuve du sieur de Fontette : affaire de validité de mariage (apr. 1695); cah. impr. ⁽¹⁾
- 10 Sommaire du procès d'entre Charles-Nicolas Fetiq, avocat, et sa femme séparée de biens qui demande encore la séparation de corps pour cause de maladie vénérienne (1697) ⁽¹⁾
- 11 Recueil factice (96 f.) comprenant :
- des extraits du « recueil d'arrêt du Parlement de Paris de J. Luce » sur « des choses qui regardent le service divin et les églises » : lat. et trad. fr.
 - extraits des registres du Parlement de Metz : de 1633-1634 concernant les affaires publiques; de 1650 à 1654, sur les affaires internes de la compagnie
 - revenu annuel d'un conseiller au Parlement de Metz (1698)
 - « Mémoire touchant les affaires du Parlement de Metz » (1697) ⁽¹⁾
- 12-13 Sur la « Hueb » : factums pour François-Jacques de Wormser contre N. J. Zindel, receveur de la fondation Saint-Nicolas-aux-Ondes, et d'autres receveurs de maisons religieuses (après 1701); cah. impr. ⁽²⁾
- 14 Mémoire pour le sieur Goll, marchand de Colmar, contre Jean-Georges Bernard, de Ribeauvillé : « répondant condamné de restituer le vol d'un apprentif » (après 1703); cah. impr. ⁽³⁾
- 15 Mémoire, mettant en jeu les statuts de Sélestat dans une affaire de succession, pour Ursule Baur et le tuteur de ses enfants du second lit contre le tuteur de ceux du premier lit (1707) ⁽¹⁾
- 16 Mémoire pour le sieur de Saint-Victor, gouverneur de Joinville, à propos du contrat d'un mariage non consommé (après 1710); cah. impr. ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pièces annotées par Corberon père.

⁽²⁾ Pièces annotées l'une par Corberon fils, l'autre par Bruges père qui l'avait classée dans sa série de Mémoires (20) d'où son fils l'a extraite.

⁽³⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

- 1J 56** 17 Factum pour Ernest-Henri Schneider contre Elisabeth et Régine Schneider, sur la validité d'un testament judiciaire (1713) ⁽¹⁾
 18 Factum pour les héritiers de Jean-Balthasar Schneider, apothicaire, contre sa veuve remariée au sieur Gloxin, sur la validité d'un testament qui modifierait les dispositions du contrat de mariage (vers 1714); 5 pages
 19 Mémoire pour Jean-Frédéric Rieggert, de Colmar, comme tuteur de Marie-Catherine Kœnigsdœrffer, contre Catherine et Salomé Scherb, sur le droit de dévolution (1725); cah. impr. ⁽²⁾
 20-21 Procès entre le duc de La Vallière et la demoiselle de Saint-Cyr soit-disant fille de feu la duchesse de Choiseul, née de La Vallière (1726); vol. impr.
 22 Procès en annulation de legs intenté par la dame Antoinette-Louise-Thérèse de Béon-Luxembourg contre demoiselle Anne-Charlotte Gardel, concubine de feu le marquis de Béon (1727); plaquette impr. ⁽¹⁾
 23 Factum pour le baron François-Ignace de Falkenstein contre François-Joseph de Klinglin, prêteur royal de Strasbourg, au nom de son épouse née de Hons qui revendiquait induement la terre de Fessenheim vendue à l'Ordre teutonique (après 1732); plaquette impr. ⁽¹⁾
 24 Pétition adressée au roi par les avocats du Parlement de Besançon demandant à ne donner aux parlementaires que le titre de « Messieurs » au lieu de « Nosseigneurs » (1734); impr. ⁽¹⁾
 25 Procès entre le duc de Richelieu, héritier substitué du cardinal, et M. de Chuberé, conseiller honoraire au Parlement et consorts, au sujet de biens substitués aliénés (1737); plaquette impr. ⁽¹⁾
 26-27 Procès entre les héritiers ab intestat de Jean-Jacques Franz, cabaretier à Strasbourg, et Jean-Jacques Borst, potier d'étain à Strasbourg, puis sa veuve, à propos d'un testament commis à la volonté d'un tiers (1742); plaquette impr. ⁽¹⁾

1J 57 Droit criminel

- 1-4 Enlèvement de la dame Du Plessis (1686); cah. impr.
 5 Requête au Parlement d'Etienne Vallier contre Jacques Roussel, ci-devant prévôt de Frouard, pour adultère (après 1692); cah. impr. ⁽³⁾
 6-9 Procès entre Marie-Juliane de Gerte comme tutrice de sa fille Elisabeth Chaffleur, et Catherine Corbilly, directrice du séminaire des filles de Nancy, pour calomnie (1702); plaquette impr. ⁽³⁾

⁽¹⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

⁽²⁾ Pièces annotées par Bruges père.

⁽³⁾ Pièces annotées par Corberon père.

- 10 Défense de Charles-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle, gouverneur de Huningue, accusé d'agiotage (1723); cah. impr.
- 11-12 Conflit de juridiction entre le Grand Conseil et le Châtelet à propos de l'affaire de la demoiselle Guérin de Tencin soupçonnée de la mort du banquier de La Fresnaye (1726); cah. impr.
- 13-14 Accusation de prévarication contre le juge Gomé, conseiller au Conseil souverain, dans le procès de Gilles Ferrier et de son fils Jean-Pierre, conseiller au même Conseil, contre le comte François-Joseph de Reinach-Fousse-magne (1720-1732); 1 p. et 1 recueil factice manuscrit et impr. de 280 p.

1J 58 Droit féodal

- 1 Avis du président de la chambre de Lorraine reconnaissant à l'évêché de Metz la faculté de désengager la ville de Neuwiller et la seigneurie de Herrenstein (1608); 50 pages (1)
- 2 Exposé de la cause d'entre Jean-Georges Rosenzweig et les prétendus héritiers adoptifs d'Antoine Rosenzweig, potier d'étain à Cuntzelsau en Souabe : le frère est-il exclu de la succession par l'adoption des enfants d'une veuve épousée par son frère en pays étranger ? (après 1683); impr. (1)
- 3-10 Procès entre le maréchal de La Feuillade d'une part, le comte Louis-Eberhard de Linange et le tuteur des enfants mineurs du comte Jean-René de Hanau, au sujet de la moitié du comté de Lichtenberg et de toute la baronnie d'Ochsenstein (vers 1685); tableau généalogique justifiant l'appartenance de la terre d'Ingwiller au comte de Linange-Westerbourg; impr. (2)
- 11 Factum pour Nicolas Barbault, seigneur de Grandvillars, contre Angélique-Françoise Cointet de Filain, héritière de Walter et d'Arbogast d'Andlau, à propos de la terre de Grandvillars (après 1689); cah. impr. (1)
- 12 Extraits de pièces produites par Maximilien de Schwendi contre Philippe-Nicolas de Leyen et Eléonore de Schwendi son épouse, au sujet de la seigneurie de Hohlandsbourg (1690); impr. (3)
- 13 Si le vassal est récusable ou peut être juge dans un procès de son seigneur suzerain : consultation (1696); cah. (1)
- 14-15 Successions féodales : factum pour le sieur Kempfer, conseiller au Conseil souverain, la dame Wormser de Vendenheim et les héritiers du sieur Guntzer, syndic royal de Strasbourg, contre les sieurs de Zorn, à propos de Plobsheim (après 1699); mémoire pour Lucrece d'Ichtratzheim, épouse de Léopold d'Oberkirch, contre François-Joseph de Mackau d'Hurtigheim, au sujet du château de Fegersheim (1728); plaquette impr. (1)

(1) Pièces annotées par Corberon fils.

(2) Pièces annotées par Corberon père.

(3) Pièces annotées par Bruges père.

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 58 16 Factum pour le maréchal de Bernhold, curateur de Christophe-Guillaume de Rathsamhausen, contre Louis-Jules Bolé de Chamlay, au sujet des lettres de don des fiefs de Rathsamhausen obtenues par Chamlay (après 1706); plaquette impr.
- 17 Arrêt du Conseil souverain autorisant les créanciers à saisir les fruits du fief d'un vassal décédé en septembre jusqu'au premier mars : instance d'entre Michel de Massigny et les filles de feu Béat-Jacques de Zurlauben (1708) ⁽¹⁾
- 18-19 Procès sur l'appartenance de la seigneurie d'Oberbronn disputée entre les comtes de Linange-Westerbourg, d'une part, les dames Sophie-Sybille de Hesse-Hombourg et Esther-Juliane de Sinclair nées de Linange-Richicourt, d'autre part, et Charlotte de Wiser, née également de Linange-Richicourt; tableau généalogique des familles de Lichtenberg, Deux-Ponts et Linange (1716); impr. ⁽¹⁾
- 20 Mémoire pour Jacques-Samson de Rathsamhausen contre les maîtres-chaudronniers de Colmar et de Strasbourg, concernant les droits des Rathsamhausen sur la corporation des chaudronniers (après 1717)
- 21-23 Procès intenté par le comte Jean-Marie de Hanau aux dames de Hesse-Hombourg et de Sinclair pour qu'elles lui restituent le village de Niederbronn (1722); cah. impr. et généalogies manuscrites ⁽²⁾
- 24-27 Succession féodale de Henri-Jacques de Fleckenstein : différends entre ses héritiers d'une part, le prince Hercule de Rohan-Soubise à propos du fief de Fleckenstein et le prince Albert-Ernest d'Oettingen au sujet des fiefs oblats d'autre part (vers 1725); cah. impr ⁽³⁾
- 28 Mémoire du comte de Belle-Isle sur l'échange du marquisat de Belle-Isle avec le roi (après 1725); plaquette impr.
- 29 Mémoires de Bruges l'avocat sur une question de succession féodale pour les sieurs de Ferrette-Florimont contre Charles-Conrad-Antoine et Frédéric-Ignace de Ferrette (1725-1729); plaquette impr.
- 30-33 Procès entre Antoine-Alexis Tranchant, comte de Borrey, et le baron François-Antoine d'Andlau, tous deux pourvus de la « Reichsvogtei » de Kaysersberg, l'un par Louis XIV, l'autre par Louis XV (après 1740); impr. ⁽¹⁾
- 34 Mémoire pour François-Benoît de Reinach, chevalier de Malte, contre Philippe-Charles de Reinach-Fousse-magne, sur l'aptitude des chevaliers de Malte à hériter des fiefs en Alsace (1746); 22 pages ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

⁽²⁾ Pièces annotées par Corberon père.

⁽³⁾ Pièces annotées par Bruges père.

PIÈCES REGROUPÉES PAR BRUGES FILS

- 35-49 Dossier constitué par l'avocat Bruges sur l'investiture des fiefs de Bouxwiller au sujet de laquelle s'opposent le prince Louis de Hesse-Darmstadt et l'évêque de Metz qui avait investi de ces terres le marquis de Saint-Simon et le duc de Fleury (1736-1751); 15 p. dont 2 plaquettes impr.
- 50-51 Consultation des avocats du Conseil souverain rédigée par Bruges et observations du même sur une succession féodale en Dauphiné disputée entre le maréchal de Clermont-Tonnerre et la comtesse de Lannion (1763-1764); 24 et 25 pages

1J 59 Droit forestier

- 1 Arrêt du Conseil d'Etat renvoyant à la Table de Marbre et au Parlement de Metz tous procès concernant le personnel des Maîtrises d'Ensisheim et de Haguenau (1697) ⁽¹⁾
- 2-3 Règlement sur la chasse dans le territoire de la ville de Colmar : mémoire et arrêté (1722); 2 p. dont 1 impr. fr. all. ⁽¹⁾
- 4 Ecritures de l'avocat Bruges pour l'abbaye de Munster dans son procès avec la ville de Munster au sujet de la chasse dans la vallée (après 1740); 15 pages
- 5 Règlement pour les forêts et bois des communautés du bailliage de Belfort (1747); impr.
- 6-7 Id. bailliage de Masevaux et Rougemont (1747-1749); impr.
- 8 Id. bailliage et département d'Altkirch (1748); impr.
- 9 Id. bailliage de Delle (1748); impr.
- 10 Id. bailliage de Thann (1748); impr.
- 11 Id. bailliage de Ferrette (1749); impr.
- 12 Ordonnance forestale pour les ville et bailliage de Porrentruy (1756)
- 13 Mémoire pour le prince Louis-Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg, au sujet des droits d'usage prétendus dans les forêts de l'évêché, suivi d'un règlement sur ces bois et d'un arrêt du Conseil d'Etat ordonnant à toutes les communautés et personnes prétendant avoir des droits d'usage dans les forêts de l'évêché de présenter leurs titres aux commissaires du Conseil souverain désignés à cet effet (1759-1760); vol. impr. 161 pages
- 14 Réquisitions du procureur général du Conseil souverain sur les mesures à prendre pour lutter contre l'impunité des délits forestiers (fin XVIII^e siècle)

1J 60 Dictionnaire du commerce et de la marine

vol. in-4^o relié en basane, 1208 pages précédées d'une « notice sur des loix et des auteurs qui ont écrit sur les matières mari-

⁽¹⁾ Pièces annotées par Corberon fils.

times (III pages) et suivies d'une « table des mots contenus » dans le volume (II p.) » (fin XVIII^e siècle) ⁽¹⁾

1J 61 Pièces diverses

Pièces ayant appartenu à Corberon père :

- 1 « Requête du petit Scaron au grand cardinal de Richelieu »; cah.
- 2 « Ancien manuscrit contenant la description des montagnes de Suisse... sur lequel M^r de Thiancour a fait observations et auxquelles il a joint un supplément en 1714 »

Pièces ayant appartenu à Corberon fils :

- 3 « Extraits du livre de Corneille Tacite intitulé « De moribus Germanorum »; cah.
- 4 Note généalogique sur les enfants d'un des frères Keller, fondateur de bronze
- 5 « Copie d'une lettre de M^r Séguier, chancelier de France, au Parlement de Metz, remarquable par sa souscription » (1649)
- 6 Mémoire envoyé par M^r de Corberon au garde des sceaux d'Argenson sur le cours des espèces en Alsace (1718)

Pièces provenant de l'avocat Bruges et autres d'origine indéterminée

- 7 « Pouvoir ou commission du Roy à Monseigneur le cardinal de Richelieu pour commander l'armée d'Italie » (1630); cah.
- 8 « Harangue fait par Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu au Parlement le 18 janvier 1634 »; cah.
- 9 « Dénombrement général de l'isle d'Oléron » (1702)
- 10 Lit de justice du 22 février 1723; cah. impr.
- 11 Ressort du Conseil souverain d'Alsace (1727); cah. impr.
- 12 Arrêt du Conseil d'Etat au sujet des abus du pouvoir ecclésiastique (1730); cah.
- 13 Lettre du Parlement de Paris au roi au sujet de la constitution « Unigenitus » et du formulaire (1730)
- 14 « Réponse de Monseigneur l'archevêque de Paris faite, dit-on, aux 24 curés luy demandant la permission d'informer et de publier les miracles attribués à l'intercession de M. Paris » (1731); cah.
- 15 Remontrances de la Chambre des comptes de Lorraine sur l'excès des impôts (1740)

⁽¹⁾ Ce volume n'appartient probablement pas à la collection Corberon-Bruges. Il n'est pas mentionné par le répertoire de 1790 et ne porte aucune marque des collectionneurs. On l'aura probablement joint aux recueils de Bruges fils pour donner un aspect général du droit; peut-être aussi est-il simplement arrivé de Coblençe par erreur, parce qu'il était en français.

PIÈCES REGROUPÉES PAR BRUGES FILS

- 16 Requête adressée au roi contre les sieurs Noblat par les notables de Belfort (1740); cah. impr.
- 17-19 Plaidoyer et factum « pour le sieur Travenol fils, de l'Académie royale de musique..., contre le sieur de Voltaire et M^r l'abbé d'Olivet, de l'Académie française » (1746); 3 p. dont 2 cah. impr.
- 20 « Mémoire pour Jacques Féron, blanchisseur, demeurant à Vanvres..., contre Pierre Leclerc, jardinier-fleuriste à Paris » (1750); cah. impr.
- 21 Etat des revenus et dépenses du royaume présenté au roi en 1752, copié par Bruges l'avocat; 10 pages
- 22 Remontrances du Conseil souverain rédigées par Bruges, au sujet de la préséance du commandant de Colmar (1755); 8 pages
- 23 Mémoire pour Donat, Pierre et Louis Calas, de M^e Loyseau de Mauléon (1762); plaquette impr.
- 24 « Résultat des opérations de la Commission intermédiaire provinciale d'Alsace et de leur influence sur le montant des impositions de l'année 1789 » (Strasbourg, 1789); plaquette impr.
- 25 Epitaphe de M^r de Harlay, intendant de Paris (milieu XVIII^e siècle)
- 26 Stances sur le duc d'Orléans, régent (sans date)
- 27 Compliment adressé au roi par l'évêque de Soissons (vers 1720)
- 28 Compliment adressé à la reine (probablement l'infante d'Espagne) par le premier président du Parlement de Paris, pour son arrivée (1721)
- 29 Discours prononcé par le comte de Morville lors de sa réception à l'Académie française (1723); plaquette impr.
- 30 Mandement de Massillon, évêque de Clermont-Ferrand, pour faire chanter le Te Deum en action de grâces de la victoire remportée en Italie par le roi et ses alliés (1734)
- 31 Relation du « siège et de la reddition du château de Trarbach » par l'armée du roi de Sardaigne (1734), et chansons à la gloire des armées françaises; impr.
- 32 Vers satiriques, de l'écriture de Bruges, sur l'invasion de la Sicile par le roi de Prusse (1740) et sur le mariage de la princesse de Lixheim avec le marquis de Mirepoix
- 33 Vers latins sur l'absence de la formule « Dei gratia » sur les monnaies frappées par l'empereur Charles VII, et autres de 1741 sur la France
- 34 Réflexions sur la bataille de Dettingen (1743)
- 35 Lettre du roi au dauphin (1744)
- 36-37 « La bataille de Fontenoy, poème », de Voltaire, 13^e édition (Paris, 1745); plaquette impr. de 24 pages et un plan
- 38 Notes de Bruges pour préparer un discours latin de réception dans un « sénat » (1748)

SOUS-SÉRIE 1 J

- 1J 61** 39 Vers sur deux maréchaux, de l'écriture de Bruges (probablement sur le duc de Belle-Isle et Maurice de Saxe)
40 Vers sur les billets de confession, de l'écriture de Bruges (1752)
41 « InSCRIPTION pour une estampe représentant Jésus-Christ habillé en Jésuite » (sans date)
42 « Le Temple de l'amitié », poème
43 Armoiries de Haute et de Basse-Alsace, en couleurs.

PIÈCES ÉPARSES

- 1J 62** 1-2 Dénombrement des lieux dépendants de l'évêché de Strasbourg (sans date)
3 Liste des chanoines du chapitre de la cathédrale de Strasbourg (début XVIII^e siècle)
4 Liste des évêques de Bâle jusqu'à Jean-Conrad de Roggenbach (1693)
5 Descendance maternelle de la branche aînée de la Maison de Bourbon (fin XVIII^e siècle)
6 Réception devant le Parlement de Paris, de François de Bazin, comte de Fresnes, comme bailli de Soissons (1657) : extrait signé en 1699; parch.
7-8 Arrêts du Parlement de Metz ordonnant le transport des biens de feu le sieur Berrier au capitaine Chaulat (1685-1686); parch.
9 Sceau du duc du Maine
10 Généalogie de la famille de Valcourt (vers 1760); impr. all.

ANNEXE I

**INVENTAIRE DES MANUSCRITS DE LA
COLLECTION CORBERON-BRUGES
conservés à la
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE TRÈVES**

*Ce travail a été exécuté à l'aide de l'inventaire dressé en 1953
par M^r Christian WILSDORF et M^{lle} Yvonne BOUCHER*

NOTA 1 : Les Archives du Haut-Rhin possèdent des microfilms de la plupart des manuscrits de Trèves :

- ms 1307 : microfilms 1 Mi 5-14
- ms 1308 : microfilms 1 Mi 15-16
- ms 1309 : microfilm 1 Mi 17
- ms 1310 : microfilm 1 Mi 18
- ms 1311 : microfilm 1 Mi 19
- ms 1312 : microfilm 1 Mi 20
- ms 1313 : microfilm 1 Mi 21

2 : Pour faciliter la lecture de l'index en uniformisant ses références, nous avons placé devant chaque manuscrit des bibliothèques de Trèves et de Colmar, un numéro faisant suite aux cotes des articles conservés dans les Archives départementales. Ainsi, le manuscrit 1306 de Trèves est précédé du chiffre 63, le manuscrit Chauffour 17 de Colmar du chiffre 81 : c'est à ces seuls chiffres que l'index renverra. On se rappellera donc bien que ces numéros sont des cotes purement fictives.

- 63 **Manuscrit 1306 : « Livre des fiefs contenant le dénombrement de ceux qui relevoient de la Maison d'Autriche dans les pays antérieurs avec les reprises faites par les vassaux pour raison des fiefs depuis leur constitution »** ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Cet ouvrage porte l'indication « Ex dono D. de Bruges 1823 ».

- tome I : fiefs de A à Immeneich (257 pages)
- tome II : d'Issenheim à Z

64-73 Manuscrit 1307 : « **Affaires d'Alsace** » ⁽¹⁾

Tomes I, IV à XII des recueils constitués par Corberon fils avec des documents, originaux ou copies, provenant de son père ou lui appartenant en propre. Ils comprennent correspondance, notes et mémoires émanant de l'exercice de la première présidence par les deux Corberon et sont d'un intérêt extrême. Les tomes II et III de cette collection se trouvent à la bibliothèque municipale de Colmar. Le tome I porte à Trèves le N° III.

64

TOME I (numéroté III à Trèves)

532 feuillets, presque entièrement de la main de Corberon père ⁽²⁾.

f° 1 *Officialité de Strasbourg* - Appels comme d'abus et autres matières :

- Lettre de M. de Barbezieux - 1695
- Affaire de Phalsbourg - 1699
- Le droit canon n'est pas toujours suivi en Allemagne
- Affaire du baron de Fleckenstein au sujet d'une maison curiale
- Le Conseil ⁽³⁾ peut-il recevoir les appels comme d'abus ?
Requête du baron de Lerchenfeld, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg, au roi. Plusieurs arrêts qui prouvent que le Conseil est en droit de recevoir ces appels : règlement sur l'administration des sacrements de baptême et de mariage (1679), sur la réparation des églises (1682), sur l'observation des fêtes et du nouveau calendrier à Colmar. Mieg, chanoine de Niederhaslach, contre Siguelius, doyen de ce chapitre.
- Plaintes à la Cour contre le Conseil sur ce sujet, et la réponse - 1701

⁽¹⁾ Cette collection a été donnée à la bibliothèque de Trèves par Bruges fils en 1823 et 1827. Le dépouillement en a été dressé d'après les tables insérées dans chacun des volumes par Corberon fils qui s'y désigne à la première personne. Nous en avons cependant modernisé l'orthographe, la ponctuation et la foliotation. Nous avons aussi simplifié les titulatures lorsqu'elles étaient trop pompeuses, et complété les quelques analyses dont la brièveté frisait l'hermétisme.

⁽²⁾ Cf. microfilm 1 Mi 5.

⁽³⁾ Corberon désigne sous ce titre ou sous celui de « Conseil d'Alsace », le Conseil souverain d'Alsace.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- Suicide du curé d'Erstein : information par le Conseil - 1704
 - Appel comme d'abus de Jean-Joseph Larondy, curé et chanoine de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg; arrêt et plaidoyer du curé - 1705
- f° 106 *Officialité de Bâle* - Appels comme d'abus et autres matières :
- Titres du Conseil pour connaître des appels comme d'abus - 1679-1706
 - Mémoire sur la juridiction ecclésiastique suivant l'usage d'Allemagne et des cas où les gens d'église doivent comparaître devant les juges séculiers - 1701
 - idem, suivant l'usage de France
 - Réponse aux plaintes de l'évêque de Bâle - 1716
 - Arrêt de Reiser sur appel comme d'abus en cas de promesse de mariage - 1681
 - Lettre de Louvois - 1683
- f° 129 Droit de dépouille des ecclésiastiques du diocèse de Strasbourg décédés sans avoir pris de l'évêque l'indult de tester
- 1685-1690
 - idem pour l'évêché de Liège - 1685-1688 (¹)
- f° 136 *Règlements concernant le Conseil souverain d'Alsace* :
- Sur la forme du rapport et de la signature des instances et procès au sujet d'une affaire rapportée par M. de Cabzac - 1680
 - Que les arrérages de rente ne pourront être adjugés que de cinq années : règlement sans exécution
 - Pouvoir de juger au nombre de cinq au civil et de sept au criminel
 - Déclaration du roi qui règle et restreint les vacances du Conseil et règle les jours d'audience et de rapport, sans exécution pour les vacances 1684
 - Règlement pour les audiences par délibération du Conseil - 1694
 - Arrêt du Conseil d'Etat qui règle le service des greffiers - 1695
 - Punition d'un procureur qui a injurié un conseiller - 1698
 - Arrêt qui défend aux juges subalternes de condamner aux galères - 1700

(¹) Voir aussi f° 510.

64

- Arrêt qui commet des substitués : Holdt et Grau - 1716
 - Récusation de Messieurs Séraffond et Friess, conseillers, dans l'affaire du rectorat de Sélestat - 1720
 - Débat entre l'avocat général Le Laboureur et le procureur général au sujet des conclusions données par son substitut - 1719
 - Arrêté qu'il faut avoir servi deux tiers de l'année pour participer aux épices - 1709
 - Arrêté sur les fréquentes absences de quelques-uns - 1735 ⁽¹⁾
 - Résidence des notaires royaux - 1715
- f^o 167 Distributions à faire par les présidents, des instances, procès, requêtes, commissions, rapports de lettres-patentes etc.
- f^o 198 *Mariages* :
- Mémoire de l'usage des officialités d'Alsace
 - Mémoire de l'avocat général Le Laboureur sur ce sujet - 1700
 - Mariage de Saint-Amand, fils de famille - 1714-1715
 - Promesses de mariage d'un particulier d'Ammerschwihl déclarées nulles et lui condamné de se charger d'un enfant par sentence de l'official d'Altkirch. Le Conseil dit qu'il n'y a abus sans que l'arrêt puisse être tiré à conséquence - 1705
 - Mariage du marquis de Lionne - 1719
- f^o 214 *Prince Palatin de Birkenfeld* : droit d'« Abzug » et autres affaires
- Arrêt qui défend aux habitants de la Petite-Pierre de reconnaître d'autre seigneur que ce prince - 1699
 - Placet adressé au roi contre ce prince par les habitants du Val d'Orbey
 - Arrêt qui déclare nul un mandement du Conseil aulique de l'empereur, ce faisant fait défense aux princes palatins de Sulzbach et de Birkenfeld d'y acquiescer ni de procéder, pour raison des seigneuries de Gutenberg et de La Petite-Pierre, ailleurs qu'au Conseil d'Alsace - 1700
 - Engagement de la seigneurie de Bergheim par le prince de Birkenfeld au baron de Roll - 1699-1700
 - Mémoire sur le village de Weinbourg dépendant de La Petite-Pierre

⁽¹⁾ Notes de Corberon fils.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- Autre mémoire sur le même sujet pour obtenir une sur-séance du jugement de l'affaire
- f° 240 Du droit d'Abzug ou de transmigration
- f° 251 Procès de Hammerer contre le prince de Birkenfeld qui prétend que ce particulier l'a usuré - 1695
- f° 263 *Limites de la Basse-Alsace* :
 - Demande de l'Electeur Palatin contre les Jésuites de Strasbourg pour la restitution de l'abbaye de Walbourg - 1700
 - Idem, pour l'abbaye de Seltz
- f° 272 Fiefs des sieurs Klœcker à Landser, Thann et Altkirch, donnés par le roi à M. de Cocqfontaine, commandant d'Obernai, et après sa mort, à M. de Bruzac, son successeur à ce commandement - 1700, 1703, 1716
- f° 293 *Destituabilité de baillis* - Pièces et arrêts pour et contre :
 - Décision du chancelier de Pontchartrain qui les déclare destituables; procès de Sébastien Geiger, bailli de la Noblesse de Basse-Alsace; Spon maintenu par ordonnance de M. de La Grange, intendant; destitution de Kempfer, syndic du Directoire, depuis conseiller au Conseil - 1701
 - M. le duc de La Meilleraye destitue le nommé Merlet de l'office de prévôt d'un de ses villages; consultation sur ce sujet - 1711
- f° 336 Procès criminel de Calmet, grand prévôt de la Maréchaussée d'Alsace, condamné par arrêt de 1701 à se défaire de sa charge et déclaré incapable de tenir et posséder office
- f° 345 Franc-salé demandé en faveur du Conseil d'Alsace et refusé; pour quels motifs? Lettre de M. de Caumartin, intendant des Finances à ce sujet - 1701
- f° 347 *Affaires de l'abbaye de Lucelle* :
 - Mandement de l'évêque de Bâle pour retirer les bénéfices cures d'entre les mains des réguliers - 1716
 - Demande par les habitants de Pfastatt que l'abbaye soit tenue d'établir un curé dans le lieu et de lui payer sa compétence - 1715
 - Permission demandée par l'abbé d'assister comme commissaire-né de son ordre à l'élection d'une abbesse d'Ols-

- 64 berg, à une lieue de Rheinfelden, de la souveraineté de la Maison d'Autriche – 1707
- L'abbaye de Lucelle contre les héritiers Huguelin de Bâle, pour 500 florins portés en un contrat de constitution de l'abbé de Saint-Blaise; lettre de M. de Puyseulx, ex-ambassadeur de France en Suisse, sur ce sujet – 1701
- f° 383 *Evêché de Strasbourg* :
- Forêt de Hohwald et Ungersberg dans le Val de Villé – 1703
 - Contre l'abbaye de Marmoutier pour une cure possédée ordinairement par un régulier – 1705
 - Contre la ville de Rouffach pour les bois – 1708
 - Droit de créer des statuts d'arts et métiers – 1718
- f° 405 Motifs de deux arrêts rendus contre M. de Waldner en 1703, l'un sur son usurpation d'une dime du Grand-chapitre de Strasbourg et de la collégiale de Colmar et l'autre sur son appel comme d'abus de l'érection d'une cure faite par l'évêque de Bâle
- f° 413 Requête présentée au Conseil d'Alsace par le duc d'Orléans contre l'Electeur Palatin pour les droits de Madame, son épouse – 1704
- f° 420 Chauffage des officiers du Conseil provincial d'Alsace – 1673; ordonnance forestale du 17 avril 1557 pour l'Alsace et les pays antérieurs d'Autriche
- f° 435 Les religieuses de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès contre le chapitre Saint-Thomas de Strasbourg au sujet de la juridiction forestale
- f° 439 Mémoire pour établir une chambre des Eaux et forêts au Conseil d'Alsace; état des officiers créés pour composer cette chambre – 1704
- f° 443 Partage fait par le maréchal de Rosen entre ses enfants en 1699, homologué au Conseil d'Alsace en 1704
- f° 462 Limites de la Basse-Alsace : mémoire du procureur général Schepelin pour prouver qu'elles sont à la Geich
- f° 467 Mémoire des justices royales qui sont en Alsace – 1704

- f° 471 Affaire de Messieurs de Reinach-Steinbrunn, Reinach-Montreux, Reinach-Frœningue : M. de Puysieux, ambassadeur du roi en Suisse et M. de La Houssaye, intendant d'Alsace, avaient obtenu du roi donation de leurs fiefs et n'en ont pu jouir, le droit des fiefs étant contre eux; procédé irrégulier de M. Klinglin, doyen du Conseil, à cette occasion, dont le premier président se plaint et obtient réparation – 1694, 1705
- f° 491 Assassin réclamé par la république de Mulhouse – 1705; elle demande la permission de faire faire des saisies dans le ressort du Conseil souverain par un de ses huissiers – 1710
- f° 497 Le roi peut-il exiger de l'évêque de Bâle de lui prêter foi et hommage pour les terres de son évêché situées en Alsace ? – 1706; lettre par laquelle le roi ne lui ordonne pas, mais le prie d'établir un official à Altkirch – 1759 ⁽¹⁾
- f° 510 Lettre de M. Boursier, procureur général du Conseil de Luxembourg en 1688, sur le droit de dépouille des curés prétendu par l'évêque de Liège de ceux qui n'auraient pris de lui indulgences de tester ⁽²⁾
- f° 511 Recherches faites par ordre du chancelier de Pontchartrain en 1706 d'anciennes ordonnances, pour composer une compilation chronologique de toutes les ordonnances, de nos rois depuis le commencement de la monarchie.

TOME IV (507 feuillets) ⁽³⁾

- f° 1 Les communautés du bailliage de Hatten contre le comte de Hanau en 1720, pour raison de quantité de droits seigneuriaux et régaliens; jugé au rapport de M. d'Elvert
- f° 41 Peste à Marseille : règlement de la Régence de Fribourg sur ce sujet communiqué au Conseil d'Alsace – 1720

⁽¹⁾ La table de Corberon signale ensuite la pièce suivante, qui fait défaut dans le microfilm : reprise de fief par M. de Schauenburg à Lunéville, et acte à lui donné de sa reprise par le duc Léopold de Lorraine en 1706.

⁽²⁾ Voir aussi f° 129.

⁽³⁾ Les pièces de ce volume émanent dans leur très grande majorité de Corberon fils — cf. Microfilm 1 Mi 6.

- 65 f° 54 *Billets de banque 1720-1721* :
- Les sujets de Bâle et de Mulhouse sont-ils obligés de les accepter en paiement de dettes envers eux contractées en Alsace ?
 - Lettres des Magistrats de Bâle et de Mulhouse sur ce sujet
 - Assignations aux Bâlois doivent-elles être données dans Bâle ou bien en l'hôtel du procureur général ?
 - Affaire de Deücher contre Willis qui lui avait fait faire des offres en billets pour se libérer d'une somme d'environ vingt mille livres. Ces billets avaient été fournis à Willis par la comtesse de Rosen qui en avait répandu quantité d'autres dans la province pour des sommes très considérables, « ce qui fit beaucoup crier ». Deücher plaida et perdit le procès. Son frère avait fait à Paris une fortune immense par l'agiotage des billets de banque. Ce fut Madame de Rosen qui gagna le procès sous le nom de Willis
 - Mandement de l'empereur pour défendre les paiements en billets de banque dans le Brisgau et pays antérieurs d'Autriche
- f° 93 *Affaires concernant le Palatinat – 1716, 1720, 1722* :
- L'université de Heidelberg contre les Jésuites de Strasbourg
 - L'Electeur contre les mêmes Jésuites
 - Juif emprisonné par le bailli de Seltz
 - Fief du Ban de La Roche donné par le roi à M. d'Angervilliers
 - Juridiction sur Seltz
- f° 131 *Privilèges de la ville de Strasbourg* et ordres du roi concernant la même ville
- Si plusieurs personnes condamnées par sentence de Strasbourg pour des sommes qui à l'égard de chacune sont moindres de mille livres mais qui jointes ensemble excèdent mille livres, peuvent en interjeter appel chacune en droit soi ?
 - Si, sous prétexte que le magistrat de Strasbourg peut faire exécuter ses jugements jusqu'à deux mille livres, il peut ordonner qu'il sera passé outre à une affirmation ?
 - Arrêt du Conseil du roi en faveur de la juridiction du Directoire de la Noblesse de Basse-Alsace – 1694
 - Scellé et autres affaires

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- Arrêt rendu par le Conseil souverain sur la requête du J. P. Reiseisen, orfèvre à Strasbourg, cassé; mémoires du Conseil d'Alsace pour le soutenir - 1720
- f° 171 La comtesse de Hanau demande que Kutzenhausen soit régi par la Régence de Bouxwiller - 1721
- f° 176 Lettres de l'ambassadeur du roi en Suisse, le marquis d'Avary, qui recommande quelques personnes de ce pays, dont les sieurs Merian et Sarazin que le Français Sauvage voulait faire juger en Alsace - 1722, 1723
- f° 194 Affaire recommandée à la Cour par M^r de Wernicke, ministre plénipotentiaire de Danemark : legs en faveur de Christian Fromm, originaire de Neuf-Brisach, serrurier à Copenhague - 1722-1724
- f° 218 *M. de Chavigny, commandant de Colmar :*
 - Prétention de préséance sur le Conseil dans les cérémonies - 1704
 - Plaintes de Magistrat contre lui sur la chasse, la pêche et quantité de griefs - 1713 ⁽¹⁾
 - État de ses appointements et émoluments
 - Mémoires de quelques parlements sur le cérémonial
 - Chavigny privé du commandement de Colmar sur une plainte du Conseil, pour avanie par lui faite à ce corps lors d'un Te Deum - 1721
- f° 296 Pingonat, huissier au Châtelet, veut s'établir en Alsace et y exploiter - 1720-1721
- f° 305 La Maréchaussée doit escorter le Conseil souverain aux cérémonies - 1721; M. d'Albaret, premier président du Conseil du Roussillon, demande l'usage du Conseil d'Alsace par rapport à la Maréchaussée en certains cas - 1722-23
- f° 314 Messieurs de Gottesheim, pour le fief de Geudertheim, contre le comte de Hanau qui les qualifie bourgeois de Strasbourg - 1722
- f° 326 Régence de Fribourg : projet de concordat pour abolir le droit d'aubaine et établir la liberté réciproque d'hériter

⁽¹⁾ Entre ces deux pièces est inséré, f° 230-233, le contrat de mariage de Pierre Dietrich, capitaine d'infanterie, et de Louise Soler — 1706.

- 65 entre l'Alsace et le Brisgau; cette négociation autorisée par la Cour est demeurée sans succès – 1715-1722
- f° 405 Vassaux du roi ne doivent donner partie de leurs fiefs en emphytéose à peine de commise; difficultés sur la publication de cette loi – 1722
- f° 421 Plainte du duc de Deux-Ponts contre un arrêt rendu par le Conseil au profit des héritiers Reishoffer, de Strasbourg; l'arrêt le condamnait pour dette et, en sa qualité de prince souverain étranger, il prétendait que le Conseil était incompétent – 1722
- f° 434 Willeman, bailli de Lauterbourg : arrêt, par ordre de la Cour en sa faveur, contraire à un précédent arrêt rendu au profit de Horrer – 1722, 1723
- f° 456 Corvées à Blotzheim : M. de Mazarin contre Lang – 1723
- f° 459 Principauté de Montbéliard – 1723-1724 : le duc de Wurtemberg en prend possession après la mort du prince; son passage à Colmar; prétentions contraires des enfants du feu prince sur ses états
- f° 496 Lettres du Régent sur les affaires de religion – 1717-1718
- f° 504 Permission de chapelle « pour mon père vieux et infirme »⁽¹⁾
- f° 506 Table

66

TOME V (414 feuillets) ⁽²⁾

Affaires de la compagnie

- f° 1 Tableau de la compagnie et qualités distinctives des charges, approuvé par le chancelier – 1736
- f° 12 Demande de création de charges d'huissiers par augmentation – 1737-1738
- f° 19 Provisions de chevalier d'honneur pour M. de Chavigny commandant de Colmar – 1704

⁽¹⁾ C'est Corberon fils qui écrit.

⁽²⁾ Les pièces émanent en majorité de Corberon fils. Le volume porte la mention « ex dono de Bruges 1823 ». Cf. microfilm 1 Mi 7.

- f° 21 Fayolle refusé par la Compagnie pour une charge de chevalier d'honneur, de nouvelle création, dont il avait été traité - 1710-1714
- f° 51 Réception de M. Brunck, conseiller; débat à ce sujet sur ce qu'on prétendit que M. Maulry, son allié, ne pouvait être son rapporteur; décidé que oui, attendu l'exemple de M. Muller reçu conseiller en 1704 au rapport de M. de Boisgautier son allié - 1713
- Nota* : Le contraire décidé en 1746 contre M. Muller père qui voulait être rapporteur lors de la réception de M. Bourst
- f° 55 M. Klinglin reçu second président le 10 juillet 1719.
M. Séraffond reçu conseiller contre le gré de la Compagnie qui ne l'admit enfin que parce que le duc d'Orléans, régent de France, fit savoir par le Garde des sceaux d'Argenson qu'il le désirait - 1719-1728. Séraffond était cousin d'une Carlier, de Biesheim, qui avait épousé M. de Panat, major de Neuf-Brisach, lequel avait un frère ou autre parent au service du duc d'Orléans et qui n'eut pas de peine à obtenir cette faveur d'un prince qui ne faisait pas grand cas d'un état de conseiller d'Alsace. Vétérance par moi demandée (1) et à moi promise pour lui sous restrictions qui ne lui convinrent pas et qu'il refuse
- f° 78 Affaire entre le président Klinglin et l'abbé Garnier, conseiller, décidée contre le président qui lui avait fait interdire l'entrée des greffes, par un résultat de Compagnie mal concerté - 1719
- f° 125 M. Muller fils, acquéreur d'une charge de conseiller en 1723, par moi recommandé au premier secrétaire de la chancellerie (1)
- f° 129 Contestation entre Messieurs Muller et Salomon, avocats généraux, au sujet de leurs prérogatives - 1726
- f° 160 Contestations entre l'avocat général Muller et le procureur général :
- sur la liberté de parole de l'avocat général dans une affaire d'aubaine - 1726-1727
 - sur la préséance - 1727-1728

(1) Il s'agit de Corberon fils.

- 66 f° 178 Alliance de Messieurs Muller et Friess, conseillers, qui ont épousé les deux sœurs – 1725. Question proposée par le chancelier sur le même sujet – 1727-1728
- f° 189 Golbéry, bailli de Cernay, refusé pour être conseiller – 1725, 1727
- f° 223 L'abbé de Boisgautier pourvu, quoique clerc, de la charge laïque de son père, doyen du Conseil, décédé en 1728
- f° 234 Messieurs Salomon et Demougé acquéreurs de charges de conseillers; avis donné contre eux à cause de leur trop nombreuse parenté dans la Compagnie et cet obstacle levé – 1736
- f° 243 Golbéry refusé comme greffier parce qu'il est receveur de l'évêque de Strasbourg à Rouffach – 1737
- f° 254 Lettre par moi écrite de la part de la Compagnie contre Hill, avocat et secrétaire-interprète, qui demandait l'agrément pour une charge de conseiller – 1737
- f° 256 Dom Jacques Gassier, abbé de Neubourg, acquéreur d'une charge de chevalier d'honneur d'église au Conseil : il l'acheta de M. l'abbé de Munster, Dom Rutant – 1738
- f° 259 Husson pourvu de la charge de greffier en chef en laquelle Golbéry n'avait pu se faire recevoir – 1738
- f° 262 M. Zaiguelius demande des lettres de vétérançe – 1739
- f° 265 M. de Valcourt acquéreur d'une charge de conseiller – 1739
- f° 268 M. de Rocque acquéreur d'une charge de conseiller – 1740
- f° 270 M. Scheppelin acquéreur d'une charge de conseiller – 1742
- f° 273 M. l'abbé de Régemorte conseiller clerc en la place de son frère – 1743
- f° 275 Messieurs Horrer et Bourst, conseillers – 1746; avis donné au chancelier contre M. Bourst par rapport à des parentés et alliances; autre obstacle à lui formé par M. de Landenberg sur un exposé contraire à la vérité; ces obstacles levés. M. Horrer est devenu l'année suivante préteur royal d'Obernai et a vendu sa charge à M. Gordon

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- f° 284 M. Holdt, conseiller en la place de M. Holdt, son grand-père, décédé doyen du Conseil le 27 mars 1747
- f° 293 Communauté des avocats et des procureurs – 1706-1721; arrêt qui les divise; contestation de M^e Basque qui voulait conserver le rang de sa matricule quoiqu'il eût abandonné le barreau pendant plusieurs années; serment et listes des avocats
- f° 337 Règlement demandé pour la tenue du parquet – 1725
- f° 344 Inventaires de pièces concernant les affaires de la Compagnie qui sont au greffe de l'ancienne création, jusqu'en 1723 que je suis venu à la première présidence ⁽¹⁾
- f° 399 Etat des huissiers et sergents royaux établis dans le ressort jusqu'en 1723 par lequel on voit qu'il y a plus de provisions que de charges créées
- f° 402 Table
- f° 405 Table imprimée du « Recueil d'ordonnances du Roy et re-glemens du Conseil souverain d'Alsace » publié par Corberon fils en 1738

67

TOME VI (378 feuillets) ⁽²⁾

- f° 1 Evêque de Spire : droit par lui prétendu sur les cheminées – 1723; condamnation contre lui au profit d'un confiseur – 1727
- f° 14 Scellés du Magistrat de Strasbourg dans l'hôtel de Veldenz après la mort de la duchesse de Deux-Ponts, levés par M. Duconte, commissaire du Conseil souverain d'Alsace – 1724
- f° 26 Mémoire dressé par l'avocat Mathieu où l'on examine s'il est plus de l'intérêt public que le marché au blé de la ville de Colmar soit ouvert ou qu'il soit fermé – 1724
- f° 30 Edit de fixation du prix des offices de judicature : remontrances du Conseil d'Alsace sur cet édit – 1724-1725

⁽¹⁾ Note de Corberon fils.

⁽²⁾ Cf. microfilm 1 Mi 8.

- 67 f° 48 Droit prétendu par le Magistrat de Colmar sur les maisons; emprisonnement de M^e Vœgtlin, avocat, à cette occasion – 1724-1725
- f° 62 Le sieur Niedheimer, gentilhomme, contre le comte depuis duc de Châtillon, grand-bailli de Haguenau, au sujet du droit de chasse afférent au fief de Schirrhoffen – 1724
- f° 84 Messieurs de Bâle et l'ambassadeur de France en Suisse : plaintes du canton de Bâle sur un objet qui n'en valait pas la peine – 1724-1725
- f° 116 Le baron de Manikor contre le maréchal d'Huxelles pour le fief de Richwiller donné, depuis la mort de ce maréchal, à M. de Bergeret – 1724. Explication et exécution des traités de paix : le Conseil d'Alsace ne peut en connaître. Evocation obtenue par le maréchal pour empêcher que le procès ne fût jugé par le Conseil qui n'aurait pas manqué de le condamner parce que le droit était pour Manikor. Idem, du marquis de Meuse contre le comte de Fugger pour la seigneurie de Villé.
- f° 123 Luthériens : déclaration du roi concernant les religionnaires ne déroge point aux privilèges et à la tolérance de ceux d'Alsace – 1724
- f° 134 Neef, bailli d'Altkirch, néglige de rendre la justice et la refuse à ceux qui la demandent : plaintes graves à ce sujet – 1719-1725
- f° 163 M. Neef, procureur général : contestations entre lui et le premier président au sujet des commissaires qu'il échoit de nommer – 1716
- f° 175 La comtesse de Montjoie fait emprisonner ses justiciables par des ordres du maréchal Du Bourg que lui procure le président Klinglin son gendre – 1725-1727
- f° 191 Le Directoire de la noblesse doit exprimer dans ses jugements qu'il prétend juger en dernier ressort à l'instar des présidiaux; il n'est pas obligé en ce cas de juger au nombre de sept – 1725-1734
- f° 212 Curés royaux n'ont pas droit aux dîmes novales – 1725
- f° 220 Lettres de recommandation pour le sieur Jaeger, adressées au Conseil par le roi Stanislas de Pologne – 1725-1726

- f° 224 Synagogues à Biesheim, Hagenthal et Wintzenheim – 1725-1726
- f° 242 Les nommés Goll, de Colmar, contre leur frère – 1725
- f° 245 Maugue et Massis, inspecteurs des hôpitaux d'Alsace, et en général de la médecine, des sage-femmes et des pharmacies dans toute la province – 1725
- f° 258 M. Zaiguelius, conseiller au Conseil, investi du fief de Zittersheim par la landgrave de Hesse-Hombourg en 1718; sa requête pour raison de ce fief fut rejetée en 1724, sous prétexte que la qualité qui lui est donnée par cette investiture de conseiller de cette princesse était incompatible avec celle de conseiller du roi. Mais le vrai motif de rejeter la requête fut qu'il ne ferait point honneur à la Compagnie qu'elle parût avoir approuvé un titre aussi mercenaire et conçu dans un pareil style, qui était de la diction de M. Zaiguelius père et qui est des plus extraordinaires
- f° 260 Lazare Brunswick, juif, contre M. d'Eptingen : ce juif tente de faire casser deux arrêts – 1725. Histoire de ce juif mis à la question à Bâle pour vol de diamants et de pierreries
- f° 272 Installation de M. Klinglin fils en la charge de préteur royal de Strasbourg en 1725
- f° 287 Mariage du roi : le Conseil d'Alsace ne doit saluer la reine à Strasbourg ni en corps ni par députés – 1725
- f° 301 Honneurs à rendre au roi Stanislas de Pologne qui passait pour aller faire sa résidence à Chambord; il n'entra pas dans Colmar et le Conseil ne se trouva à son passage qu'en habits courts et Messieurs furent présentés par le premier président à ce prince qui voyageait à cheval et qui mit pied à terre pour recevoir leurs saluts; il n'y eut pas de harangue – 1725
- f° 302 Proposition faite pour empêcher les procureurs d'embarquer mal à propos les parties en des procès; rejetée – 1725
- f° 306 Ordre de fournir des mémoires à l'éditeur de l'« Etat de la France » – 1726
- f° 308 Edit du cinquantième : remontrances à la Cour sur cet impôt – 1725, 1726

MANUSCRIT 1307, TOME VII

- 67 f° 324 L'Electeur Palatin prétend que Barbenstein et Grafendahn sont de sa souveraineté – 1726
- f° 343 Antoinette ou Anne Lorius, coureuse, chassée de la ville – 1726
- f° 347 Messieurs de Dettlingen contre Braun et Franck; le procureur général tiers opposant. Règlement demandé contre les stipulations en valeur étrangère – 1726
- f° 374 Renouvellements ne peuvent se faire que par lettre de chancellerie et non en vertu d'arrêts – 1730
- f° 377 Table

68

TOME VII (341 feuillets) ⁽¹⁾

- f° 1 Lettres et ordres de M. Chauvelin, garde des sceaux et ministre des Affaires étrangères, sur les affaires du Palatinat et les limites de la Basse-Alsace depuis 1727 jusqu'en 1735
- f° 15 Affaire de l'abbaye d'Eusserthal contestée entre Dom Simonnot, moine bernardin de Pairis, et le baron de Sickingen qui la possède en commende : ordre à moi donné secrètement de faire appointer la cause ⁽²⁾. Simonnot ne pouvait réussir, Eusserthal étant incontestablement de la souveraineté du Palatinat. Il échoua et le cardinal de Fleury, pour l'indemniser, le fit nommer par le roi en commende à l'abbaye de Saint-Thibéry en Languedoc dont il jouit plusieurs années et mourut à Chalon-sur-Saône sa patrie – 1728
- f° 50 Succession du sieur Bender, de Wissembourg, contestée au sieur Lisfeld, d'Alzei dans le Palatinat, par Musculus, de Wissembourg, qui prétend que Lisfeld étant étranger n'y peut participer. Lisfeld au contraire prétend qu'il y a réciprocité, et il a obtenu ses fins d'autant qu'il y avait eu dol. Musculus avait eu la ruse d'engager Lisfeld à commencer le partage par les biens qui étaient dans le Palatinat et voulut ensuite l'exclure lorsqu'il vint réciproquement pour partager ceux situés à Wissembourg. Si Musculus eût d'abord déclaré sa prétention, on l'aurait exclu du partage des biens du Palatinat qui étaient les plus considérables – 1729

⁽¹⁾ Cf. microfilm 1 Mi 9.

⁽²⁾ Il s'agit de Corberon fils.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- f^o 60 Plaintes de l'Electeur Palatin contre un arrêt obtenu par la ville de Seltz concernant les droits de « Schlossgeld » et de « Salzgeld » – 1729
- f^o 67 Ordre de séquestrer les revenus des terres de Deux-Ponts et de Gutenberg en cas de décès de l'Electeur – 1730
- f^o 70 Cession faite par l'Electeur au comte de Hanau de terres situées en Basse-Alsace – 1731
- f^o 78 Le séquestre des revenus de l'abbaye d'Eusserthal est levé – 1732
- f^o 80-96, 99-100, 106-112, 114, 119-126
Plainte de l'Electeur contre le Conseil dont les arrêts troublent la juridiction de son grand-bailliage de Germersheim : affaire de Gilich (ou Gillé) et de Geiger (ou Geickes) – 1732-1733
- f^o 97 Ordre de laisser la reine de Suède prendre possession de Catherinenbourg et de veiller à ce qui se passera dans cette prise de possession – 1732
- f^o 116 Les Jésuites de Strasbourg contre les habitants de Seltz pour droit de chauffage – 1733
- f^o 127 Emprisonnement fait par ordre du bailli de Seltz de Joseph Kromer, cordonnier de Kesseldorf. Ordre de surseoir à toutes procédures sur les plaintes de cet habitant du bailliage de Seltz, attendu l'indécision des limites et de la juridiction entre la France et le Palatinat – 1733, 1735
- f^o 142 Jacques Stabulo : on prétend l'exclure d'une part du bien d'Arzheim comme provenant de Madeleine Weiderin, femme de Christophe Bender, décédée aubaine – 1727. « J'ai engagé M. Le Blanc à obtenir que le roi fit don et remise de son droit sur cette succession à Stabulo, vieux et pauvre, et il est mort depuis en possession du bien »
- f^o 170 Streicher, curé de Bergheim, prêtre scandaleux, poursuivi à l'extraordinaire par le procureur général. On veut le sauver parce qu'il est le parent de M. Grau, beau-frère de M. Duconte, conseiller; plainte de M. le président Klinglin à cette occasion contre M. d'Elvert, l'un des juges, et du mauvais prêtre contre l'arrêt qui le condamne – 1725-1727

- 68 f° 201 Jaunay, sergent royal à Rosheim : âge pour posséder cet office – 1727
- f° 217 Grand règlement de 1727 concernant la religion luthérienne et la calviniste en Alsace – 1727
- f° 235 Tentative du grand-prévôt de la maréchaussée d'être exempt de faire juger sa compétence pour les vagabonds – 1727
- f° 240 M. de Besenwald : baronnie de Brunstatt prétendue féodale par le procureur général; lettre du roi Stanislas de Pologne à moi écrite sur ce sujet ⁽¹⁾ – 1727
- f° 270 Staedel contre Messieurs de Gouvernet pour le greffe de Landser; M. le comte de Toulouse m'écrit en faveur de Staedel; le maréchal d'Huxelles et le contrôleur général m'écrivent en faveur du marquis de Gouvernet – 1727
- f° 283 Révocation de l'ordre donné par le garde des sceaux d'Armenonville, par lequel Messieurs du Conseil d'Alsace ne pouvaient être juges des appels des jugements rendus par les baillis qui étaient leurs parents – 1727; cet ordre de M. d'Armenonville avait été occasionné par les brouillonneries de Gomé et de ses fauteurs dans la mauvaise affaire qu'il se fit contre Ferrier
- f° 292 Plainte du duc de Mazarin contre un arrêt d'appointement d'une cause où il s'agissait de la destitution de son bailli de Delle, M^e Boug, qui prétendait se maintenir dans l'office – 1727
- f° 299 Les luthériens d'Appenwihr contre les catholiques au sujet de l'église du lieu; partage d'avis au rapport de M. d'Anthès, jugé le 13 juin 1727 en faveur des catholiques
- f° 316 Colin, procureur, contre Madame Weinemer : évocation demandée au garde des sceaux par Colin pour raison de parentés – 1727
- f° 328 Ordre de surseoir au jugement des procès de M. Hatzel retenu en Cour pour les affaires du roi – 1727
- f° 330 Brevet de retenue de vingt cinq mille livres à moi accordé

⁽¹⁾ Il s'agit toujours de Corberon fils.

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

par le roi sur ma charge de premier président d'Alsace en
1727

f° 334 Lettres du chancelier d'Aguesseau – 1727

f° 339 Table

69

TOME VIII (339 feuillets) ⁽¹⁾

- f° 1 La princesse Anne de Wurtemberg-Montbéliard, dame d'Ostheim, interdite pour démence; son départ pour Montbéliard où elle est morte depuis – 1728-1731
- f° 25 Charlot, huissier de la chancellerie présidiale de Vesoul, « emprisonné par mon ordre pour avoir désobéi à la défense que je lui avais faite d'exploiter en Alsace » – 1728-1731
- f° 41 Acquisition des gens de mainmorte : Visitation de Strasbourg et chapitre d'Ottmarsheim; Prémontrés de Sainte-Odile contre les héritiers Fischer – 1728
- f° 77 Habilité ou incapacité des religieux à succéder : Lucelle – 1733
- f° 89 Catéchisme luthérien du comte de Hanau condamné mais avec des ménagements pour ce seigneur – 1728
- f° 98 Lettre du chancelier au président Klinglin sur une plainte mal à propos formée par le procureur général contre un arrêt de néant mis par la seconde chambre sur une requête qu'il avait présentée – 1728
- f° 102 Bailli luthérien à Bischwiller : le sieur Simon, conseiller du prince de Birkenfeld – 1728
- f° 111 Scharlapaur, bourgmestre luthérien de Colmar, accusé de manque de respect envers le Saint-Sacrement; le maréchal Du Bourg voulait le perdre, y étant instigué par M. Dietremann, prêteur royal – 1728
- f° 119 Fief du Ban de La Roche ci-devant à la Maison palatine, donné en dot par M. d'Angervilliers à Madame la prési-

(1) Cf. Microfilm 1 Mi 10. Le volume porte la mention : « ex dono Domini de Bruches, 1823 ».

- 69 dente de Maison sa fille et depuis apporté par elle au marquis de Ruffec son second mari – 1728
- f° 129 Plainte de M. d'Elvert à la Cour contre un arrêté du Conseil souverain qui l'avait transféré d'une colonne à l'autre – 1729
- f° 148 Sur les réceptions de juges subalternes sans examen – 1728-1729
- f° 161 Naissance du dauphin : le Conseil exempté de députer à la Cour pour complimenter le roi sur cet événement – 1729
- f° 169 Deux substituts commis par le Conseil sur la requête du procureur général : M^e Michelet et M^e Wilhelm – 1730
- f° 174 Dîmes noales prétendues par les seigneurs luthériens en vertu des traités de paix : le comte de Hanau contre le curé de Herrlisheim et le chapitre Saint-Pierre-le-Vieux de Strasbourg – 1730
- f° 181 Incident formé par la Maréchaussée de Strasbourg sur la forme en laquelle se jugent les compétences : projet d'une déclaration du roi sur ce sujet. Les gradués qui ont des commissions pour être juges à la Maréchaussée doivent venir en personne les présenter au Conseil – 1730-1733
- f° 209 Appels comme d'abus incidents doivent être portés de la seconde chambre en la première et y attirer le principal – 1731
- f° 214 Titre de « souverain » confirmé au Conseil d'Alsace – 1732
- f° 219 Contrainte décernée par le payeur de gages et par moi visée, contre Marin Muller pour sa capitation dont il s'était fait incomplètement décharger par l'intendance – 1732
- f° 223 Procès entre la ville d'Obernai et le sieur d'Oberkirch : M. Zaiguelius commissaire; M. d'Elvert décrété d'assigné pour être ouï – 1731-1732
- f° 266 Gomé admonesté par arrêt du Parlement de Besançon du 17 mai 1732 et condamné aux dépens : fin de la fameuse affaire de Ferrier qui l'accusait de malversation et le prouvait

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- f° 276 Monitoires dans le diocèse de Strasbourg – 1732
- f° 295 Statuts du corps des marchands de Saverne – 1732
- f° 310 Maréchaussée d'Alsace : serment du prévôt et autres officiers de ce corps doit se faire sans épée; formule de ce serment – 1732
- f° 323 Remontrances adressées au roi par le Conseil souverain d'Alsace sur l'impôt du dixième au commencement de l'année 1734
- f° 326 Manufacture de cuivre jaune établie par le sieur Goll avec attribution à l'intendant de la juridiction – 1723-1724
- f° 339 Table

70

TOME IX (385 feuillets) (1)

- f° 1 M. d'Angervilliers recommande Bartmann son bailli du Ban de La Roche – 1733
- f° 4 Affaires de l'Eglise par rapport à la constitution Unigenitus : ordre de n'y rien statuer sans en avoir préalablement donné avis à la Cour – 1733
- f° 6 Le Magistrat de Landau demande s'il est tenu de se conformer en jugement à une ordonnance du roi qui ne lui a point été envoyée par le procureur général : répondu qu'oui – 1734
- f° 8 Le comte de Maurepas m'annonce la liberté de Joseph Burkhard qui a fait son temps aux galères
- f° 12 Le grand-chapitre de Strasbourg se plaint à moi d'un arrêt du Conseil – 1735
- f° 15 Jean-Antoine Fatio, jeune homme de Genève qui s'est fait soldat par libertinage, accusé de complicité de fausse monnaie : ordre de surseoir au jugement du procès. Il eut depuis des lettres de grâce qui furent enterinées en la 1^{re} chambre – 1735

(1) Cf. Microfilm 1 Mi 11. Ce tome IX porte la même mention que le précédent.

- 70 f^o 19 Procédure criminelle contre le capitaine Verivan qui s'est battu en combat particulier – 1736
- f^o 21 Lettres d'érection en comté pour Messieurs de Montjoie de Hirsingue – 1736
- f^o 26 Sursis à l'exécution d'un arrêt qui condamne Gottenkien, commissaire séquestre des terres de Montbéliard, à faire construire une maison pour le curé luthérien de Sundhofen
- f^o 30 Plainte mal fondée de la veuve Schneider contre M. Zaiguelius
- f^o 33 Titre de « Messire » prétendu par quelques-uns des messieurs du Conseil souverain dans les expéditions des arrêts, contre l'usage de tous les temps : prétention ridicule et qui n'a point eu d'effet
- f^o 41 Le Magistrat de Strasbourg contre la communauté de Barr pour les bois – 1737
- f^o 51 Vœux adressés à l'évêque de Bâle à l'occasion de son avènement – 1737
- f^o 52 Lantz, prévôt de Barr qui a entrepris un flottage, demande à M. d'Angervilliers d'attribuer à l'intendance la connaissance des procès et difficultés que cette entreprise peut occasionner
- f^o 58 Le sieur Nebel, lieutenant au régiment d'Alsace, veut se pourvoir en réparation contre un avocat : cette affaire n'a point eu de suite – 1737
- f^o 62 Madame Du Fournel, ursuline de Ligny-en-Barrois, demande copie de l'arrêt rendu en 1711 ou 1712 contre son frère, curé d'Osthoffen près de Molsheim, pour inceste – 1737
- f^o 64 Lettre du contrôleur général Orry sur la capitation – 1737
- f^o 68 Emprisonnement de Léonard Bœgly – 1734, 1738
- f^o 72 Projet du Père de Surmont pour rétablir le couvent des religieuses de Sainte-Catherine de Colmar, ordre de saint Dominique – 1733

- f° 84 Avis à moi demandé ⁽¹⁾ sur l'affaire de la chasse contre M. de Valcourt, par le cardinal de Rohan; réponse qui a déplu à M. le président Klinglin – 1733
- f° 92 M. l'avocat général Muller taxé mal à propos par le comte de Châtillon, grand bailli de Haguenau, d'avoir mal parlé en une cause de la seconde chambre où il s'agissait de droits de charge entre l'« Unterlandvogt », le « Landvogt » et le préteur royal, le sieur de Gail, de Haguenau – 1736
- f° 107 Le sieur de La Sablière, major de Colmar, prend la place du commandant dans l'église à un Te Deum – 1734; écritures de la Compagnie contre cette entreprise; elle est condamnée. Cette condamnation est révoquée par la protection du maréchal Du Bourg que lui a procurée M. le président Klinglin. Le maréchal Du Bourg étant mort en janvier 1739, le Conseil réitère ses remontrances; M. d'Angervilliers ne veut se dédire et répond à la Compagnie que la chose n'en vaut pas la peine
- f° 153 Logements des gardes du corps chez Messieurs du Conseil en octobre 1734
- f° 160 Grâces accordées par l'évêque d'Orléans le jour de son entrée : élargissement en conséquence du nommé Mona, de Ferrette – 1734, 1735
- f° 191 Edit sur la juridiction ecclésiastique de 1695 et la déclaration de 1696 non enregistrée au Conseil : le chancelier demande s'il convient de les y faire enregistrer. Le cardinal de Rohan s'y est opposé – 1735
- f° 202 Si le gardien, contraint par corps pour la représentation d'effets saisis sans déplacer, a le même recours par corps contre la partie saisie qui a diverti les dits effets ? – 1736
- f° 212 Extravagance et insolence de Golley, premier huissier, qui écrit au chancelier « contre le Conseil et contre moy » – 1735-1737
- f° 231 Représentation sur le tort que font au service du public les commissions données par le roi à des avocats pour être juges à la Maréchaussée. Représentation non approuvée par le chancelier – 1737

(1) Il s'agit toujours de Corberon fils.

MANUSCRIT 1307, TOME X

- 70 f° 237 Remerciement à moi ⁽¹⁾ fait par Messieurs de l'Etat de Bâle en septembre 1737
- f° 243 La grande et fameuse affaire de la princesse de Hohenlohe contre les comtes de Linange qui voulaient la priver, comme aubaine et étrangère, de la terre d'Oberbronn : arrêt d'audience du 28 septembre 1737; arrêt du Conseil d'En-haut, le roi y séant le 1^{er} septembre 1742, qui déboute Messieurs de Linange de leur demande en cassation
- f° 384 Table

TOME X (323 feuillets) ⁽²⁾

- f° 1 Si, dans les jugements de compétence, une majorité de deux voix est nécessaire pour déclarer le prévôt compétent ?. Si la simple déclaration du prévenu qu'il a un métier suffit pour qu'il ne soit réputé vagabond ? – 1738
- f° 14 Consultation faite par le chancelier pour une affaire à laquelle il s'intéresse – 1738
- f° 20 Bois de chauffage : représentations inutilement faites par moi sur les désordres qu'il y a à ce sujet – 1738
- f° 27 Le chancelier demande quel remède il y aurait à apporter aux abus que les veuves et héritiers des notaires peuvent faire des minutes – 1738
- f° 28 Nathan Brunswick demande que son procès dont le rapport est commencé en la seconde chambre, soit continué en la première et suive son rapporteur : proposition impertinente – 1738
- f° 32 M. de La Lane, capitaine du régiment de Normandie : discussions d'intérêts de famille entre lui et M. Reich, de Benfeld. Cet officier a été tué depuis en Flandre au service du roi, ce qui a mis fin au procès – 1738
- f° 40 Projet proposé par moi ⁽¹⁾ sans succès pour empêcher les curés de vexer les patrons et décimateurs pour raison des

⁽¹⁾ Corberon fils.

⁽²⁾ Cf. Microfilm 1 Mi 12. D'après la note portée sur l'ouvrage, ce tome fut donné par Bruges à la bibliothèque de Trèves en 1827.

réparations et constructions des maisons curiales – 1738-1741

- f° 56 Bourreaux : si leurs gendres et beaux-frères sont capables de tenir et posséder offices de judicature ? Au sujet du greffe de Ferrette (Monin). S'ils peuvent être dans la magistrature à Altkirch ? Jugement de M. de Brou en faveur d'Ostertag; fantaisie de M. Madamé, conseiller, de le vouloir faire réformer – 1738-1739
- f° 84 Chancellerie ; mort de M. Salomon le 22 janvier 1739; les sceaux à moi (¹) remis. Lettres rogatoires par moi refusées pour l'exécution d'un arrêt du Conseil dans la souveraineté de Bade-Durlach.
- f° 97 Arrêt de règlement sur la chasse pour la conservation des biens de la terre, occasionné par une plainte des magistrats de Turckheim contre Sébastien Salomon, conseiller – 1739
- f° 108 Tentative des magistrats de Thann d'obtenir un arrêt d'évocation sur un faux exposé, dans un procès contre Mademoiselle de Duras – 1739
- f° 111 Malfaiteur condamné en France, évadé et prévenu d'un autre crime à Bâle – 1739. Les Bâlois l'ont depuis livré en Alsace pour en être fait justice
- f° 114 Discussion entre M. de Bergeret, major de Sélestat, et le Magistrat pour la juridiction sur un bourgeois – 1739
- f° 122 Négligence de faire départager une cause sur laquelle les avis ont été partagés – 1739
- f° 130 Decker, imprimeur à Colmar : ses almanachs du « Messenger boiteux » et autres prix de ses impressions pour le roi – 1739
- f° 145 Remontrances du Conseil contre l'introduction de la juridiction de la Maîtrise des eaux et forêts en Alsace dans l'affaire de Mademoiselle de Duras et des communautés du val de Rosemont – 1740
- f° 153 La marquise de Meuse fait emprisonner à Villé des jeunes gens du lieu qui ont fait carillon la nuit sous ses fenêtres – 1738

(¹) Corberon fils.

- 71 f° 158 La ville de Haguenau contre les Augustins qui, de leur autorité privée, ont comblé un fossé – 1740
- f° 163 Surséance demandée par M. Blondel, envoyé de France à Mannheim, dans une affaire entre Seltz et l'Electeur Palatin – 1740
- f° 167 Faux-pas de Cointoux dans une affaire de procédure : le duc de Châtillon demande grâce pour lui – 1740
- f° 176 Prisonniers évadés de la prison de Colmar : ordre de destituer le geôlier – 1740
- f° 179 Les barons de Manikor réclament leur fief contre M. de Bergeret
- f° 193 La communauté de Beinheim ne peut obtenir justice contre le prince de Bade – 1740
- f° 209 L'évêque de Bâle emprunte des avocats du Conseil souverain d'Alsace pour le jugement de ses sujets révoltés – 1740
- f° 219 M. Férier, de Nancy, me consulte sur les usages du barreau – 1741
- f° 231 Crime de blasphème : Stiernhielm, officier suédois du régiment d'Appelgren à la suite de Colmar – 1741
- f° 234 Evêque de Metz – 1731-1741
- f° 258 Impôt du dixième – 1734-1736, 1741-1742
- f° 299 M. de Tournemine : droit exclusif de la fourniture des chaises à porteurs – 1741
- f° 301 Placet de Nicolas Riss à moi ⁽¹⁾ renvoyé par le chancelier d'Aguesseau – 1741
- f° 303 Les vassaux qui se présentent pour rendre foi et hommage sont obligés de faire visite à une des deux chambres – 1729
- f° 321 Table

(1) Corberon fils

TOME XI (357 feuillets) ⁽¹⁾

- f° 1 Commission extraordinaire pour les affaires du duc de Châtillon et de la Préfecture de Haguenau; révoquée en 1743 et attribuée à la seconde chambre – 1741-1747
- f° 72 Déclaration du roi du 17 septembre 1741 pour l'expédition des affaires : trois rôles par an et ce qui n'y aura été vidé à l'audience demeurera appointé de droit; audiences de relevée
- f° 122 Séquestre de Montbéliard : si le Conseil a droit de connaître des redevances annuelles lorsqu'il est question du droit entre les parties et le commissaire séquestre – 1740. Jurisdiction sur les bois des communautés : contestation avec l'intendant – 1741-1742. Le président Klinglin député à la Cour sur ces deux affaires – 9 avril 1742
- f° 179 Prétentions de Sébastien Salomon, receveur général des Domaines et bois, et du nommé Aigrefeuille son contrôleur : contre la noblesse pour l'obliger à se prêter à l'ensaisinement des fiefs; contre le Conseil pour y avoir entrée et séance; et pour que les requêtes leur soient communiquées en même temps qu'au procureur général ès affaires féodales et domaniales – 1740-1742, 1744-1745
- f° 283 Chasse d'Ensisheim prétendue par Salomon en sa qualité de receveur général du Domaine. Plainte du procureur général à la Cour sur ce sujet, par lequel sur le registre des magistrats d'Ensisheim défenses provisionnelles avaient été faites au sieur de Beaufait, officier réformé, de chasser dans le ban de cette ville. C'était un braconnier « qui faisoit de moitié avec Salomon ».
- f° 293 Le Conseil provincial d'Artois demande si, au Conseil souverain d'Alsace, les chevaliers d'honneur, en l'absence des présidents, ont le droit de précéder le doyen et de présider – 1742
- f° 300 Magistrat de Haguenau : pouvoir de juger jusqu'à 100 livres sans appel, comme Colmar et Sélestat – 1742
- f° 304 Témoins testamentaires doivent être régnicoles : le prévôt d'Oberbronn ne peut être témoin aux testaments, quoique

⁽¹⁾ Cf. Microfilm 1 Mi 13.

- 72** domicilié et en charge dans le lieu, s'il ne prend lettres de naturalité – 1742
- f° 308 Conseiller logé chez un procureur : l'abbé Garnier chez Wilhelm. Ne lui distribuer aucune des affaires dans lesquelles le procureur occupe pour l'une des parties – 1742
- f° 313 Motifs d'un arrêt du 12 juillet 1742 qui permet de faire informer par le prévôt de Fort-Louis d'un attentat de viol commis par Des Lauriers, beau-frère de Cointoux, à Haguenau : manœuvre de M. Du Vivier, commandant de Haguenau, dans cette affaire – 1743
- f° 333 Les héritiers Frantz, de Strasbourg, contre les héritiers Borst : testament annulé par arrêt au rapport de M. l'abbé de Boisgautier, à cause de l'incertitude, de l'institution d'héritier; plainte du Magistrat de Strasbourg contre l'arrêt; sur les motifs qui en furent donnés on ne pût y donner atteinte, mais par une déclaration du roi il fut réglé que la jurisprudence qu'il établissait n'aurait lieu que pour l'avenir – 1743-1744
- f° 356 Table

73 TOME XII (327 feuillets) ⁽¹⁾

- f° 1 Le baron d'Andlau se plaint à la Cour contre moi de ce que je n'aie pas voulu, pendant la litispendance, nommer un commissaire pour le mettre en possession de la « Reichsvogtei » de Kaysersberg, nonobstant l'opposition de M. de Borrey. Le roi ayant depuis débouté Borrey de son opposition, ridicule prise de position du baron d'Andlau; débats dans le Conseil à ce sujet et oppositions des villes – 1740-1743
- f° 31 L'évêque de Bâle fait réformer un arrêt rendu en la seconde chambre au criminel contre le nommé Krauss, mauvais prêtre condamné par cet arrêt à tenir prison aux dépens de l'évêque – 1743
- f° 34 Secondes noces : observations des peines des secondes noces en Alsace et des remariages dans l'an de deuil – 1704-1743 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Cf. Microfilm 1 Mi 14. La 1^{re} personne désigne toujours Corberon fils.

⁽²⁾ f° 46 (A-C), sont intercalés des mémoires contre l'établissement, demandé par le sieur Goll, stettmestre de Colmar, d'une manufacture ou fabrique de cuivre jaune; annotations de Corberon père.

- f^o 79 Tentative du prince Charles de Lorraine de passer le Rhin pour faire irruption en Haute-Alsace en 1743 : le Conseil demande avis au maréchal de Coigny sur les mesures à prendre pour la sûreté des archives; réponse incertaine de ce général; discours hasardé du jeune avocat général Klinglin au sujet du courrier envoyé au maréchal de Coigny
- f^o 88 Lettre du grand-bailli de la république de Valais pour réclamer un commis de forges de son bailliage, emprisonné par le bailli de Delle comme étant venu en Alsace débaucher les fondeurs pour les emmener en son pays forger des bombes et boulets - 1743
- f^o 92 Le duc de Wurtemberg demande qu'un de ses sujets, Jean-Georges Beck, soit admis à recueillir une succession en Alsace - 1743
- f^o 95 Ordre de surseoir aux poursuites qui se font contre l'Electeur Palatin par Vichard, curé de Munchhausen, pour le paiement de sa compétence réglée par l'ordinaire de l'évêché de Strasbourg - 1743
- f^o 97 Avis demandé par le chancelier : s'il convient de rendre commun à l'Alsace un édit donné par le roi en septembre 1742 sur les conditions requises et les formalités à observer pour la validité des mariages dans la Flandre, enregistré au Parlement de Douai - 1742-1743 ⁽¹⁾
- f^o 111 Plainte de la Régence de Saverne contre un arrêt de la seconde chambre du Conseil souverain qui condamne les juges de ce tribunal aux dépens; décision de M. le Chancelier amplement raisonnée qui désapprouve cette condamnation - 1742-1744
- f^o 131 Irruption de l'armée autrichienne en Basse -Alsace en 1744; résolution prise et non exécutée d'abandonner la province. Arrivée du roi à Strasbourg; Sa Majesté ne recevra point d'hommage du Conseil si elle rentre dans Colmar
- f^o 141 Logement des Gardes françaises dans Colmar - 1743-1744
- f^o 145 Ordre de percevoir les foi et hommage du baron de Huffel par procureur, sans l'obliger de se présenter en personne - 1744

(1) Sont intercalés, f^o 100, des notes de Corberon père sur les préteurs royaux de Colmar et de Strasbourg.

- 73 f° 147 Rectorat de Rantzwiller : en litige entre Eberhard de Truchsess, neveu de Madame de Landenberg, et l'abbé de Laviron qui utilise le crédit de M. de Klinglin comme moyen de se maintenir par voie d'autorité dans ce bénéfice en faisant donner au Conseil, par le chancelier, un ordre de surséoir et en empêchant le dit Truchsess de pouvoir parvenir à faire lever cette surséance – ce qui est un déni de justice des plus formels, heureux si ce déni par les mêmes voies était le seul, mais les exemples en sont devenus communs – 1743-1744
- f° 161 Plainte de l'Electeur Palatin contre feu M. Hatzel sur une affaire de limites de Bremmelbach appartenant à l'Electeur, et de Birlenbach appartenant au duc de Deux-Ponts – 1744
- f° 173 Plainte du duc de Deux-Ponts de ce que le Conseil a admis une action de la communauté de Schœnenbourg contre ce prince qui jouit de la supériorité territoriale du bailliage de Cleebourg dont ce village dépend – 1744
- f° 180 Lettre de l'Electeur Palatin qui me recommande les intérêts de son conseiller Weber, bailli de Germersheim, en une affaire qu'il a contre le baron de Goellnitz; lettre à moi écrite sur le même sujet par M. de Tillières, envoyé de France à Mannheim
- f° 185 Tracasserie du gros abbé de Régemorte, intendant de la Maison de M. le Cardinal de Rohan, et suspicion par lui mal à propos inspirée à l'abbé de Ravare contre M. de Rocque à qui j'avais distribué le rapport d'une affaire de cette Eminence – 1742
- f° 193 Projet de règlement intérieur du Conseil souverain par moi proposé parce qu'on avait paru en désirer un, et qui ne fut point agréé par la Compagnie qui ne voulut plus ni celui-là, ni autre lorsque je le lui communiquai
- f° 195 Démarche sur un avis peu fidèle à moi donné que le Parlement de Metz demandait que l'Alsace fût unie à son ressort et le Conseil supprimé ou réduit en provincial – 1743
- f° 202 Lettre de l'évêque de Bâle qui me remercie de lui avoir communiqué la déclaration du roi concernant l'examen des religieuses – 1745
- f° 205 Ordres pour les rôles de capitation imposée sur les officiers du Conseil souverain – 1742-1743

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE TRÈVES

- f° 209 Acte de notoriété par moi donné à l'abbé de Reinach, le 25 octobre 1746, pour ses preuves à faire pour un canonicat au chapitre Saint-Jean de Lyon
- f° 210 Projet de règlement proposé par les procureurs pour leur communauté, lequel n'étant du goût du procureur général, est demeuré enseveli
- f° 214 Ordre de ne point admettre au Conseil aucune action des bailliages de Haute-Alsace dépendant de l'évêché de Strasbourg, ni de la ville de Rouffach contre la répartition faite par la Régence de Saverne des contributions payées à l'ennemi tandis qu'il était maître de Saverne et autres terres de l'évêché en 1744
- f° 216 Folle prétention du nommé Charpentier, premier huissier, de se dispenser de rendre ses services au premier président et au Conseil comme ont fait ses prédécesseurs et comme font dans les cours les pourvus de pareils offices; condamné dans sa prétention, il quitta la charge et la mit sur la tête du nommé Chabaud - 1745
- f° 221 Le chancelier demande s'il convient d'accorder au clergé une ordonnance qui règle quelle quantité de terres doit être convertie en nouvelle culture pour que la dîme puisse être exigée lorsqu'elle est insolite; réponse qu'il y aurait de l'inconvénient à donner sur cela une nouvelle règle en Alsace - 1745-1746
- f° 227 Le duc de Deux-Ponts autorisé à administrer ses biens par lui-même, en France, quoique mineur et au-dessous de l'âge de vingt-cinq ans - 1746
- f° 230 M. de La Brunie, maréchal de camp, commandant de la ville de Colmar, demande les lettres de chevalier d'honneur d'épée au Conseil comme ses prédécesseurs, Messieurs de Chavigny et de Pralong, et ne les obtient point - 1746
- f° 231 Le chancelier demande ce qui se pratique en Alsace sur le droit de suite de marchandise réclamé par un marchand dans le cas de banqueroute d'un autre marchand son correspondant - 1746
- f° 237 Demande par le Magistrat de Strasbourg que les contrats, pour avoir hypothèque, soient enregistrés en sa chancellerie

- 73 ou chambre des contrats; mon avis contraire à cette prétention – 1746
- f° 249 Ordres pour les rôles de capitation de 1746 et de 1747
- f° 253 Vexations des gens du cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, contre Reichstetter, curé de Hindisheim : lettre à moi écrite par l'abbé Le Gros qui était de bonne foi; sur ma réponse, on l'oblige de se dédire et de révoquer par une seconde lettre tout ce qu'il m'avait mandé par la première : procédé honteux de la part de ceux qui ont désavoué cet abbé et l'ont obligé de se rétracter – procédé digne du gros abbé de Régemorte – 1747
- f° 266 Abraham Sée, juif de Bergheim : lettres en sa faveur de M. de Montholon, premier président de Metz, et de M. de Champel, procureur général qui m'instruit de ce qui se pratique à l'égard des Juifs dans son ressort – 1744. Ce nonobstant, Abraham Sée fut condamné par la seconde chambre sur procès extraordinaire pour crime d'usure, les Juifs se récriant qu'on avait jugé sur le témoignage de chrétiens ses débiteurs lesquels avaient intérêt à le faire condamner pour se libérer de ce qu'ils lui devaient
- f° 272 Avis à moi demandé par le premier président de Metz sur ce qui se pratiquait au parquet de ce parlement dans le temps que mon père y était procureur général – 1747
- f° 275 Cérémonial observé par le Conseil d'Alsace lorsqu'il complimenta la dauphine à son passage à Colmar, le 29 janvier 1747 : quelques compliments qui ont été faits à cette princesse et la réponse à la critique de celui prononcé par M. Schœpflin à la tête de l'Université de Strasbourg.
- f° 302 Mémoire des héritiers de Schlick, de son vivant prévôt de Fischbach, contre la mauvaise conduite de la belle-mère
- f° 304 Mémoire pour un garçon qui s'était fait catholique pour se dispenser de remplir des engagements de mariage
- f° 306 Lettre par laquelle le chancelier m'annonce que le roi m'accorde ma retraite aux conditions que j'ai demandées. Il m'a été expédié en conséquence le 9 mai 1747, des lettres de conseiller d'Etat et un brevet de 2000 livres de pension, ce qui fait en tout 4000 livres – 1747

- f° 312 Prétention extraordinaire et inouïe de M. Klinglin, mon successeur, de se saisir des lettres que j'ai reçues de la Cour pendant le cours de ma première présidence : c'est une suite des mauvaises façons de M. Klinglin que le chancelier n'a point autorisée, quelque prévention qu'il ait témoignée en sa faveur, et dont il y a peu d'exemples dans la magistrature - 1747
- f° 316 Nécessité de ma démission dont M. Klinglin s'était vanté qu'il se passerait : lettre du chancelier sur ce sujet, du 25 juin 1747
- f° 320 Table

74-75 Manuscrit 1308 : **Mémoires concernant l'Alsace**

Deux tomes, de la main de Corberon père avec quelques additions de pièces imprimées ⁽¹⁾.

Le contenu en est presque identique à celui de la copie conservée dans le Haut-Rhin (1J 6), bien que l'ordre des pièces ne soit pas le même dans les deux manuscrits. Pour l'analyse détaillée, on se reportera donc p. 34 du présent inventaire.

74

TOME I (452 feuillets)

- f° 1-382 Même contenu que les pages 1-207 du manuscrit 1J 6
- f° 383 et sq Quelques arrêts imprimés concernant surtout l'institution du Conseil souverain qui n'ont pas été reproduits dans le manuscrit du Haut-Rhin mais peuvent être facilement trouvés dans les ouvrages imprimés de Corberon et de Boug dits des « Ordonnances d'Alsace »

75

TOME II (411 feuillets)

- f° 1 De la cession de l'Alsace à la Couronne de France
- f° 21 De la réunion de Strasbourg à la Couronne
- f° 55 Privilèges de la ville de Strasbourg depuis sa réduction à l'obéissance du roi

⁽¹⁾ Sur la page de titre figure la mention « ex dono Domini de Bruges 1823 »; cf. microfilm 1 Mi 15-16.

- 75 f° 92 Des limites de la Basse-Alsace
- f° 141 Du ressort du Conseil souverain d'Alsace
- f° 167 Du Directoire ou Présidial de la Noblesse de la Basse-Alsace
- f° 221 Des fiefs d'Alsace
- f° 241 De l'évêque de Strasbourg
- f° 292 Du comte de Hanau
- f° 351 Du prince de Murbach
- f° 360 De l'évêque de Bâle
- f° 392 Du nonce de Lucerne
- f° 399 De la juridiction ecclésiastique.
- f° 409 Du château de Landskron
- 76 Manuscrit 1309 : **Plaidoyer de l'avocat Bruges pour le prince Louis de Hesse-Darmstadt, contre le roi de Pologne Frédéric-Auguste**, électeur de Saxe, au sujet de la possession des villages de la seigneurie de Lichtenberg : 30 avril 1750; réplique du même : 22 mai 1750; précis de la cause jugée par arrêt du 6 juin 1750. Volume in-fol., de la main de Bruges ⁽¹⁾.
- 77 Manuscrit 1310 : « **Translation du livre des fiefs en Alsace et en Brisgau** », copie exécutée par l'avocat Bruges en 1723. Volume in-fol. de 433 feuillets plus 70 pages de table des noms de lieux et de familles ⁽²⁾.
- 78 Manuscrit 1311 : « **Recueil pour servir de commencement à un journal du Conseil souverain d'Alsace** » de Corberon fils : copie, de la main de l'avocat Bruges, de l'original conservé aux Arch. dép. du Haut-Rhin sous la cote 1J 9 (voir page 38). 550 pages ⁽³⁾.
Au début du volume se trouve une liste de « Nos Seigneurs du Conseil
-
- ⁽¹⁾ Microfilm 1 Mi 17.
⁽²⁾ Sur la page de titre figure la mention suivante « ex dono D. de Bruges 1819 ». Microfilm 1 Mi 18.
⁽³⁾ Microfilm 1 Mi 19. Même mention que sur le manuscrit précédent.

souverain d'Alsace avec la date de leur réception » pour l'année 1725, complétée par l'avocat jusqu'en 1765 et par son fils jusqu'en 1768.

- 79 Manuscrit 1312 : **Description de la seigneurie de Delle, de la baronnie d'Altkirch en 1672** (p. 157), **de la seigneurie et bailliage de Thann** (p. 325), **et de la seigneurie et prévôté d'Issenheim** (p. 525). (XVII^e siècle)
In-fol. 565 pages; table de la main de Corberon père ⁽¹⁾.
- 80 Manuscrit 1313 : **Description de la terre et seigneurie de Ferrette** (1663-1667) **et de la terre et seigneurie de Belfort** (p. 197). (XVII^e siècle)
In-fol. 499 pages - table de la main de Corberon père ⁽²⁾.
La description des différentes mairies et prévôtés de la seigneurie de Belfort est suivie des pièces ci-dessous :
- p. 470 : Appointement du 23 juillet 1604 par lequel les chanoines de Belfort sont déchus de la grande dîme derrière les Capucins de Belfort
- p. 475 : Répartition de charrois sur les sujets de Belfort pour les réparations du château
- p. 481 : Instruction du duc de Mazarin aux officiers de ses terres pour l'administration de la justice et la conservation de ses droits
- p. 487 : Etat des charges de la seigneurie de Belfort envers le seigneur
- p. 492 : Etat de ce que chaque village de la même seigneurie payait au roi en l'année 1661
- 81 Manuscrits 1314 et 1315 : « **Mémoire sur la province d'Alsace** » destiné à l'instruction du duc de Bourgogne, de l'intendant d'Alsace La Grange (1697); copies ⁽³⁾

⁽¹⁾ Microfilm 1 Mi 20. Même mention que sur le manuscrit précédent.

⁽²⁾ Microfilm 1 Mi 21 — « ex dono D. de Bruges 1819 ».

⁽³⁾ Sur les différents exemplaires de ce mémoire, cf. G. LIVET, *Les intendants d'Alsace, mémoires consultés*, p. 130, dans *Deux siècles d'Alsace française* (Strasbourg, 1948).

ANNEXE II

**INVENTAIRE DES PIÈCES DE LA
COLLECTION CORBERON-BRUGES
conservés à la
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE COLMAR**

Nota : sur les chiffres qui précèdent les cotes des manuscrits, voir page 91, note 2.

- 82 Manuscrit Chauffour 17 : « **Table de recueils faits par feu M. de Corberon**, premier président du Conseil souverain d'Alsace et conseiller du roi en son Conseil d'Etat », de la main de l'avocat Bruges. Sd (1764 ou 1765).
In-fol. 29 feuillets. Dos en parchemin.
- 83 Manuscrit Chauffour 18 : « **Table alphabétique de recueils faits par de Corberon**, premier président au Conseil souverain d'Alsace » p. 1-41; « Suite des manuscrits de M. de Corberon non compris dans la précédente table » p. 41-43; « **Table alphabétique des notes et observations de M^e Bruges** doyen des avocats au Conseil souverain d'Alsace sur différentes matières » p. 45-61; « Note de ce qui est contenu dans le carton intitulé pièces diverses » p. 62-65. Sd (3^e tiers du XVIII^e siècle).
Cahier in-4^o. 65 p.
- 84 Manuscrit Chauffour 138 : « **Lettres adressées à M. Hennenberg**, jurisconsulte du roi » 1759-1772, in-4^o, 134 feuillets.
Ce volume n'appartient pas à la collection Corberon-Bruges, mais il renferme, au début, deux lettres de l'avocat Bruges de 1759 et 1764 et plusieurs de Bruges fils relatives à la liquidation des appointements de son père.
- 85 Manuscrit 154 : « **Modèles des conclusions** qui se peuvent prendre sur toute sorte de matières tant civiles que criminelles. 1686 »,

- 85 de la main de Corberon père alors qu'il était procureur général au Parlement de Metz. ⁽¹⁾
Rel. 62 feuillets; ex-libris Corberon.

86-87 Manuscrit 497 : Affaires d'Alsace

Il s'agit des tomes II et III du recueil constitué sous ce titre par Corberon fils et conservé pour sa plus grande part à la bibliothèque de Trèves.

L'histoire de ces manuscrits est fort obscure. Le conseiller Bruges les aura sans doute oubliés à Colmar où ils auront été saisis après le départ de son fils pour l'émigration. Le tome III au moins est passé par les Archives municipales avant d'aboutir, en piteux état, à la bibliothèque. Nous l'y avons retrouvé par hasard en 1963, dépecé, dispersé, sa reliure abritant un autre manuscrit ⁽²⁾, ses pièces réparties dans les imprimés de la section ancienne des alsatiques. D'après la table qu'en avait dressée Corberon ⁽³⁾, il devait comprendre 28 dossiers. A l'heure actuelle 12 seulement ont été identifiés. M. Pierre Schmitt, conservateur de la bibliothèque, a décidé, ainsi qu'il nous l'a obligamment fait savoir, de les regrouper en un manuscrit qui pourra toujours être complété dans l'avenir, si l'on découvre les pièces encore manquantes.

Nous reproduisons ci-dessous le contenu des tables faites par Corberon fils pour ces deux tomes.

86

TOME II

Rel. 1/2 parchemin. 445 pages.

- p. 1 : Si le cachet et la signature des gentilshommes de la Basse-Alsace porte hypothèque; préjugé de 1707 entre les Annonciades de Haguenau et le baron de Wangen; même question pour la noblesse de Luxembourg
- p. 14 : Contestation entre les calvinistes et le comte de Hanau qui les accusait de déclamer contre le luthéranisme qu'il professait - 1707
- p. 28 : Les demoiselles de Zurlauben dont l'une est marquise de Meuse, contre Cassaigne et Massigny, les créanciers de leur père en son vivant officier suisse, lieutenant-général des armées du roi, tué à la bataille de Hochstaedt en 1704 - 1704-1712

⁽¹⁾ Ce manuscrit a été offert à la bibliothèque en 1872 par M. Julien Sée.

⁽²⁾ Manuscrit 498 contenant des pièces allemandes du XVI^e siècle sur Strasbourg et pourtant catalogué comme tome III des Affaires d'Alsace.

⁽³⁾ Cette table était classée dans le carton A 5437 des imprimés.

- p. 96 : Invasion de l'Alsace par l'armée de l'empereur sous les ordres du comte de Mercy en 1709 qui fut battu à Hammerstatt; fuite et dispersion du Conseil d'Alsace en différentes places fortes; troubles de guerre dans la province en 1702, 1704, 1706
- p. 124 : Election de l'abbesse princesse d'Andlau et difficultés que lui fait l'avocat général Le Laboureur pendant la vacance de la charge de procureur général (1708-1710)
- p. 146 : Si le Magistrat de Strasbourg peut donner des sursis à l'exécution de ses sentences ? oui dans le cas particulier où il s'agissait du service du roi. Verdan, Sequelat et Dichel, marchands de Lyon, contre Dirninger, marchand de Strasbourg – 1710
- p. 155 : Mémoire sur plusieurs incidents qui arrivent journellement dans les tribunaux de justice et sur lesquels le chancelier demande l'avis des Cours – 1710
- p. 171 : Demande ridicule du prévôt de Neuwiller, Dupont, d'être dispensé de venir à Colmar prêter serment de fidélité au roi en la chambre du Conseil souverain d'Alsace, pour prendre possession de son temporel – 1709-1710
- p. 190 : Décisions du Conseil du roi en faveur de la province d'Alsace et qui établissent que « committimus » ni évocations n'y doivent avoir lieu – 1711
- p. 199 : Procès criminel de la baronne d'Ulm, chanoinesse de Remiremont, pour avoir détruit son fruit – 1711
- p. 222 : Procès criminel contre Du Fournel, curé d'Osthoffen, pour inceste commis avec deux sœurs toutes deux accouchées, instruit conjointement avec l'official de Strasbourg pour le délit commun; débat à ce sujet entre l'official et le commissaire du Conseil – 1711-1712
- p. 243 : Prétention du Directoire de la Noblesse de Basse-Alsace que chaque gentilhomme luthérien de ce corps doit, en vertu des traités de pacification, jouir des droits épiscopaux et du pouvoir d'établir un consistoire pour les affaires de religion : Messieurs Bœcklin de Bœcklinsau, seigneurs de Bischheim, au sujet de Conrad Riff, paysan qui avait fait des promesses de mariage à Ursule Strahl et qui voulait en épouser une autre – 1712
- p. 248 : Lettre du Directoire sur une affaire où la juridiction et le droit de ressort lui étaient contestés – 1711
- p. 251 : Dénonciation au chancelier Voysin, par le procureur général Neef, du peu de sévérité du Conseil d'Alsace dans un jugement de procès criminel sur une accusation de duel; réponse à cette imputation de Neef – 1712
- p. 261 : Pouvoir ôté au Conseil souverain d'accorder aux archi-

- diacres de Bâle la permission de faire la visite du diocèse en Alsace – 1712
- p. 262 : La princesse Anne de Wurtemberg-Montbéliard sort du royaume par ordre du roi et y rentre depuis; plusieurs détails concernant cette princesse aliénée d'esprit – 1703-1713
- p. 301 : Droit de ressort décidé en faveur du Directoire de la Noblesse de Basse-Alsace – 1713
- p. 302 : Etrangers ne peuvent posséder bénéfices sans lettres de naturalité, même dans le diocèse de Strasbourg contre l'usage ci-devant observé de l'agrément de la Cour; exception en faveur des Suisses – 1715
- p. 306 : Arrêt du Conseil d'Etat qui déclare le Conseil d'Alsace incompetent pour juger des affaires dont le jugement dépend de l'explication des traités de paix; au profit du marquis de Meuse contre le comte de Fugger qui formait des prétentions sur la terre de Villé; idem pour le maréchal d'Huxelles contre le baron de Manikor; mémoires de Cassagne – 1715
- p. 323 : Curés royaux n'ont droit aux dîmes novales : Brousse, curé de Roeschwoog et Roppenheim, contre le baron de Fleckenstein – 1715
- p. 335 : Exemption de dîmes pour l'ordre de Citeaux : l'abbaye de Pairis contre le chapitre de Saint-Dié et contre l'abbaye d'Alspach – 1707-1715
- p. 351 : Le chœur de l'église de l'hôpital de Colmar enlevé aux luthériens par ordre du roi en 1715; plaintes des luthériens; décisions de la Cour – 1715-1716
- p. 374 : Défrichements en exécution de la déclaration du roi de 1687 pour l'Alsace; seigneurie de Fontaine possédée par Fesch, de Bâle – 1701-1716
- p. 423 : « Pareatis » pour permettre d'exécuter les jugements rendus par les princes étrangers contre les sujets du roi : sous quelles conditions pourront-ils être accordés ? – 1716
- p. 427 : Conseil des affaires étrangères; foi et hommage de M. Zorn de Plobsheim; établissement d'un official forain dans l'évêché de Spire en Alsace; la ville de Neuenbourg en Brisgau contre la communauté de Bantzenheim; Van der Gruys et autres marchands d'Amsterdam contre Bock, négociant de Strasbourg – 1716-1717
- p. 444 : Table

- 1 Duc de Mazarin contre Jésuites d'Ensisheim : prieuré de Val-dieu, droit de tabellioné pour l'échange du moulin de Recouvrance avec celui de Froidefontaine; umgeld à Froidefontaine et Charmois; destitution d'officiers; corvées
- 2 Appel comme d'abus de l'abbé Schwilgué, chanoine de Thann, qui prétendait s'exempter des quatre années de carence ordonnées par les statuts
- 3 Droit de joyeux avènement par rapport aux bénéfiques; mémoires sur le droit de premières prières de l'empereur
- 4 Serment de fidélité des évêques
- 5 Le comte d'Oettingen contre les demoiselles de Leyen au sujet de biens de la succession de Lazare de Schwendi (2)
- 6 Affaires des abbayes unies de Murbach et de Lure depuis 1704 jusqu'en 1716 et principalement sur la prétention que Lure soit du ressort du Parlement de Besançon
- 7 Lettre du sieur Gloxin, bourgmestre luthérien de Colmar, se plaignant de vexations de la part de M. Dietreman, préteur royal de cette ville, contre les protestants
- 8 Lettres de commandant en Alsace pour le comte Du Bourg
- 9 Nithard, garde des archives, demande des lettres de compatibilité pour rester procureur (3)
- 10 Le rang des avocats dépend de l'ancienneté de leur service et non de l'ancienneté de leur matricule (3)
- 11 Chandru et Boyer, chanoines de Wissembourg, deux mauvais prêtres, cherchent à éluder la correction des mœurs de l'évêque de Spire et sont enfin réduits par les sages mesures que l'on prend pour que la forme n'emporte le fond
- 12 Conseil de commerce, touchant les eaux-de-vie
- 13 Mémoires adressés à la Cour contre Messieurs Haus, suffragant et grand vicaire de Bâle
- 14 Abbaye d'Alspach - père Colomban : un capucin commis par le pape pour être visiteur de religieuses a-t-il besoin de lettres d'attache ?
- 15 Arrêt du 24 octobre 1718 rendu par ordre du roi qui déclare abusif un bref par lequel le pape excommunique ceux qui ne veulent pas se soumettre à la constitution Unigenitus (4)

(1) Les numéros sont ceux que Corberon fils avait donnés à ses dossiers.

(2) Dossier retrouvé sous la cote A 5437.

(3) Dossier retrouvé sous la cote A 5363.

(4) Dossier retrouvé sous la cote A 23419.

- 87 16 Indemnité sur la province accordée au Conseil d'Alsace en 1718, pour la réduction de ses gages au denier 25 ⁽¹⁾
- 17 Etablissement de commissaires aux saisies réelles ne doit avoir lieu en Alsace ⁽²⁾
- 18 Extraits de plaidoyers en deux affaires de chicane intentés par le comte de Reinach-Foussemagne ⁽³⁾
- 19 Acquisition des gens de mainmorte : le village de Fessenheim acquis par l'ordre teutonique pour être uni à la commanderie de Rixheim
- 20 La Noblesse de Haute-Alsace demande au roi l'établissement d'un Directoire; mémoires du Conseil contre cette prétention
- 21 Juifs : histoire de leur établissement dans l'Empire et en Alsace; dénombrement des familles juives par lequel on voit combien cette nation s'est accrue dans la province depuis l'année 1689 jusqu'en 1716; formule de leur serment; qu'on ne doit les forcer à recevoir le baptême ⁽⁴⁾
- 22 Elie Schwab, rabbin de Haguenau : oppositions de plusieurs seigneurs à l'enregistrement et exécution des provisions qu'il a obtenues du roi ⁽⁵⁾
- 23 Factum et arrêt de Grollmond, riche paysan de Guémar, contre le juif Meyer Weil, de Ribeauvillé ⁽⁴⁾
- 24 Arrêt portant règlement pour la juridiction du rabbin des juifs
- 25 Entreprise de l'évêque de Spire en Alsace, par sa prise de possession clandestine de la prévôté de Wissembourg ⁽⁶⁾
- 26 Affaire de Messieurs d'Oberkirch, vassaux de l'évêché de Strasbourg qui demandaient que l'évêque fût tenu de les faire jouir de tout le contenu de leurs anciennes investitures : jugé contre eux - 1719
- 27 Mémoire pour prouver que les officiers du Conseil d'Alsace doivent jouir de l'exemption indéfinie pour tous les biens qu'ils possèdent; ils ont été restreints par arrêt du Conseil d'Etat ⁽⁶⁾
- 28 Messieurs de Wessenberg contre le comte de Reinach-Foussemagne, pour fiefs que les premiers soutiennent n'avoir pu être aliénés; opposition des Wessenberg à l'enregistrement des lettres patentes par lesquelles le roi en investit le sieur de Reinach ⁽⁷⁾

⁽¹⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5363.

⁽²⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5335.

⁽³⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5437.

⁽⁴⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5353.

⁽⁵⁾ Manuscrit 877.

⁽⁶⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5363.

⁽⁷⁾ Dossier retrouvé sous la cote A 5347.

IMPRIMÉS

- Sous la cote A 2622 du fonds ancien se trouve une plaquette imprimée de 10 pages sans lieu ni date, annotée par Corberon fils et intitulée « Alsaciens illustres dans la République des lettres »
- Dans l'article A 5440, nous avons relevé des marques de Corberon père sur des factums imprimés
- A 5448, contient copie d'une lettre adressée à un président de Corberon par les habitants des cinq seigneuries de Ferrette, Belfort, Thann, Delle et Altkirch, au sujet des corvées.